



Mémoire de Master MEEF

BORDAT Jean-Baptiste

« Mémoires et représentations de la guerre d'Algérie chez les jeunes : enseigner, expliquer, démythifier »

Sous la direction d'Antonin Plarier, maître de conférences en histoire contemporaine de l'université Jean Moulin Lyon III

Jury :

- Antonin Plarier, directeur de mémoire, maître de conférences, université Lyon III.
- Olivier Chatelan, maître de conférences HDR en histoire contemporaine, université Lyon III.

Sommaire

Remerciements	7
Introduction	9
I. Historiographie des mémoires de la guerre d'Algérie	13
A. Histoire et mémoire(s) : deux visions de la guerre d'Algérie	13
1. Entre entreprises mémorielles et travaux d'historiens	13
2. Écrire l'histoire de la guerre d'Algérie, une demande sociale et politique à travers les ans	16
3. La guerre d'Algérie dans les programmes scolaires de l'enseignement général et technologique	19
B. Histoire des différentes mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962, en France et en Algérie.	22
1. « Le temps de l'oubli » (B. Stora) : amnisties et amnésie (1962-1982)	22
2. Résurgences des mémoires, silences et ouverture des premières archives (1982-1999)	28
3. Reconnaissances, controverses et « guerre » des mémoires (1999-)	33
C. Les mémoires de la guerre d'Algérie chez les jeunes et leur transmission, un sujet d'actualité	38
1. La transmission familiale des mémoires comme préalable : l'exemple des appelés du contingent	38
2. L'enquête inédite de P. M. Morin sur trois mille jeunes	40
3. En Algérie, le Hirak (2019-2021) et les mémoires de la guerre d'Algérie	41
II. Mémoires et représentations mentales de lycéens sur la guerre d'Algérie	44
A. Des représentations issues de la culture et de la scolarité	45
1. Les représentations mentales des jeunes sur l'histoire de France	46
2. La colonisation, un sujet moins bien maîtrisé que d'autres	50

3.	L'École et l'enseignement de la guerre d'Algérie.....	54
B.	Des mémoires de la guerre d'Algérie dépendantes de la politisation des jeunes .	56
1.	L'effet de l'éloignement chronologique avec la guerre d'Algérie	56
2.	Entretenir la mémoire de la guerre	60
3.	L'intérêt pour la politique, facteur X des mémoires des jeunes	62
C.	Un imaginaire collectif centré sur l'indépendance de l'Algérie et les violences commises	67
1.	Un conflit aux enjeux mal cernés	67
2.	L'indépendance de l'Algérie et les violences commises fixent les représentations... ..	68
3.	Postérité de la guerre d'Algérie dans les esprits des jeunes	73
III.	Expliquer et démythifier la guerre d'Algérie, en Terminale générale	77
A.	Présentation de la séance pédagogique.....	78
B.	Déroulé pratique de l'application pédagogique.....	79
C.	Tentative d'analyse et proposition d'amendements	80
	Conclusion	83
	Annexes	86
A.	Bibliographie	86
1.	Ouvrages généraux	86
2.	Ouvrages spécifiques	87
3.	Filmographie.....	91
4.	Sitographie.....	92
B.	Exemple de questionnaire.....	93
C.	Table des illustrations	108

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Antonin PLARIER, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Jean Moulin Lyon III, pour son encadrement de qualité, la qualité de ses retours, toujours encourageants, et sa disponibilité tout au long de cette année.

Je remercie chaleureusement les équipes administrative et pédagogique du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains pour leur accueil bienveillant, pour l'intégration dans l'établissement et pour les très nombreuses conversations sur le métier d'enseignant et la manière de l'exercer tout au long de mon stage dans l'établissement. Un grand merci en particulier à Monsieur Ludovic PAQUET, professeur agrégé d'histoire-géographie, pour sa grande implication en tant que tuteur et ses conseils précieux. Merci également à monsieur David GODARD, proviseur adjoint du lycée, d'avoir pu permettre l'enquête auprès des 1400 élèves de l'établissement en la diffusant et en les encourageant grandement à répondre. Sans cela, ce travail n'aurait pu voir le jour.

Je remercie aussi l'université Jean Moulin Lyon III et sa bibliothèque universitaire pour la mise à disposition aisée de ressources physiques et numériques de qualité qui a grandement aidé mes recherches au quotidien.

Mes pensées vont enfin à ma famille et mes amis sans le soutien desquels ce travail au long cours n'aurait pu prendre sa forme finale. Merci d'abord à mes parents pour leur soutien sans faille et leur intérêt pour mes recherches. Merci également à mes deux frères François et Pierre-Antoine ainsi qu'à ma belle-sœur Amélie pour leur regard extérieur, leurs réflexions utiles et leurs relectures très pertinentes et enrichissantes pour ce travail, sur le fond comme sur la forme. Un grand merci à Morgane dont la présence et le soutien sont inestimables et les encouragements toujours les bienvenus. Enfin, je souhaite remercier Évolène, Denis, Hugo, Maeva, Baptiste, Christelle, Benjamin, Robinson, Bérangère et Lucas pour leur amitié, source de joie et d'amusement au quotidien qui m'a permis de ne pas perdre pied durant ces quelques mois de travail acharné.

Introduction

Choisir d'étudier la guerre d'Algérie n'est, pour moi, pas anodin. C'est une manière de me placer en tant que jeune homme de 22 ans dans la continuité de mes grands-pères et grands-oncles qui, au même âge, étaient mobilisés en Algérie pour effectuer leur service militaire. Si le parcours de mon grand-père paternel, appelé de la classe 1957-1 et 1^{re} classe au sein de la 59^e compagnie de quartier général d'Orléansville (aujourd'hui Chlef, à mi-chemin entre Oran et Alger), ainsi que des bribes d'anecdotes me sont parvenus, pour les autres proches ayant combattu, le silence a fait son œuvre des décennies durant et a emporté leur vécu au moment où ils nous ont quittés. Ce trou dans la mémoire de ma famille occultant presque une décennie, à cheval sur les années 1950 et 1960, m'a poussé à rechercher les causes de cette amnésie et à en apprendre plus sur les miens pour éviter que pareil accident ne se reproduise et condamne à l'oubli, par honte, culpabilité ou ignorance, des pans entiers de la vie de proches. Au-delà de ma famille, sept millions de résidents français seraient encore concernés de loin par une mémoire de la guerre d'Algérie¹. Parmi ces sept millions de personnes se trouvent principalement des enfants et petits-enfants des personnes directement ou indirectement touchées par la guerre. Ces enfants et petits-enfants ont pu être bercés par des récits mémoriels spécifiques liés à leur groupe d'origine qui ont été adaptés, étoffés, modifiés par le temps et l'évolution du traitement des mémoires de la guerre mais aussi par les recherches de chacun et chacune visant à mieux connaître son passé. Cette présence récurrente de la guerre d'Algérie dans l'espace mémoriel voire dans les actualités par moment — sous un prisme le plus souvent politique — m'a conduit à m'intéresser, d'abord, à ce qu'était ce conflit, dans les faits les plus purs afin de mieux comprendre les débats qui avaient lieux à chaque commémoration.

Étudier la guerre d'Algérie, c'est donc aborder l'histoire d'un conflit ayant engendré plusieurs centaines de milliers de victimes du fait d'affrontements entre Français et d'une guerre de décolonisation sous laquelle couvaient deux guerres civiles entre Français et entre Algériens. La guerre d'Algérie est aussi un conflit ayant lieu dans un monde bipolaire dominé par deux superpuissances anticolonialistes se livrant une guerre froide — États-Unis et Union soviétique — et qui n'hésitent pas à soutenir le combat pour la liberté de la population algérienne face à

¹ STORA, Benjamin, 2021. *Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation*. Présidence de la République. p. 7.

une France qui tentait à tout prix de conserver son dernier joyau extra-européen d'un autre temps et niait la réalité de la guerre y compris à ses propres soldats. La victoire des nationalistes vietnamiens à Dien Bien Phu, lors de la guerre d'Indochine (1945-1954), a en effet sonné le glas du second empire colonial français et donné de l'espoir aux militants indépendantistes marocains, tunisiens et, enfin, algériens. Enfin, étudier la guerre d'Algérie, c'est aussi se confronter à des mémoires encore vives, comme si le conflit ne s'était pas terminé il y a maintenant soixante-deux ans. De ce fait-là, étudier la guerre d'Algérie c'est se confronter à un conflit qui commence le 1^{er} novembre 1954 avec les attentats de la Toussaint rouge, commis par le Front de libération nationale (FLN), mais qui ne se termine pas au même moment selon que l'on parle à un harki, à un civil algérien ou à un appelé du contingent.

Reconnue comme telle par le gouvernement français seulement à partir de 1999, la guerre d'Algérie a ainsi donné naissance à de multiples mémoires différentes du conflit. Ici, « mémoire » est entendu comme le rapport au passé d'une personne, d'un groupe. Ce rapport est le résultat d'une tension entre souvenirs et oublis permettant à un groupe de vivre et de se projeter dans l'avenir. L'historien Pierre Nora parle par ailleurs de « vécu affectif et émotionnel »². Cette tension est le résultat d'un processus de sélection biaisé et partisane de faits et souvenirs qui sont ensuite hiérarchisés. Certains faits passent à la trappe quand d'autres sont érigés en héroïsme, commémorés et célébrés. Maurice Halbwachs explique que la mémoire peut être collective ou individuelle mais qu'elle est surtout un « phénomène collectif » qui dépend de cadres sociaux, c'est-à-dire de règles et de normes intériorisées par les individus pour vivre en groupe³. C'est justement cette tension entre oublis et souvenirs de ce qui a été vécu, individuellement ou collectivement, qui explique la diversité des mémoires : soldats français et militants nationalistes algériens n'ont pas vécu le conflit de la même manière ou les mêmes événements avec la même résonance, ce qui peut créer des différends voire des conflits entre les divers groupes de mémoire. Le bilan de la guerre d'Algérie est un exemple de ces différends : le manque d'archives ouvertes en France, les divergences d'interprétation entre la République française et l'Etat algérien et l'implication générale du politique dans la question font que plusieurs bilans coexistent et sont encore sujets à débats. S'il évoque la difficulté de dénombrer toutes les victimes faute d'enquête à partir de l'Etat-civil, l'historien français Benjamin Stora avance que la guerre d'Algérie a entraîné la mort d'environ 500 000 personnes

² NORA, Pierre, 1997. *Les lieux de mémoire*. Paris, Gallimard. Quarto.

³ HALBSWACHS, Maurice, 1925. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Presses universitaires de France.

dont 400 000 Algériens, 30 000 soldats français, 15 000 à 30 000 harkis et 4 000 « Européens d'Algérie » ou « Pieds-noirs ». Le gouvernement algérien postindépendance situe plutôt le nombre de victimes algériennes entre 1 et 1,5 million, mais n'évoque pas les victimes des affrontements entre le FLN et le MNA, longtemps camouflées, tandis que le gouvernement français n'évoque aucun dénombrement de victimes avant 1958 et ne compte, selon sa propre méthode, que 243 378 victimes algériennes des « événements d'Algérie » au 19 mars 1962. La mémoire est ainsi également le fruit de déformations, de pressions et permet d'absorber des traumatismes ainsi que de justifier de sa légitimité personnelle. Elle renvoie également au souvenir, un en particulier : celui de la guerre. Si ceux qui ont vécu la guerre sont de moins en moins nombreux, leurs paroles et leurs actes ont contribué à transmettre aux générations suivantes leur mémoire de l'événement, qu'ils soient pieds-noirs, anciens appelés ou encore juifs ou musulmans d'Algérie, contribuant ainsi à ce que les générations suivantes soient imprégnées des différents récits mémoriels sur cette guerre de décolonisation que fut la guerre d'Algérie. Au sein de la population, la guerre d'indépendance algérienne a fait naître des représentations mentales, terme entendu comme une image mentale rendant appréhendable un objet, une scène, un événement voire, parfois, le remplaçant dans l'esprit-même. Le terme de « représentation » renvoie alors à la perception ; la manière dont on se représente la guerre d'Algérie dépend de ce que l'on voit, entend, lit, fait, d'où l'on voit et lit... Ainsi, chaque personne touchée de près ou de loin par le conflit a développé ses propres représentations, influencées cependant par le groupe social auquel chacune appartient et les codes qu'il impose. Parler de la guerre d'Algérie à quelqu'un fera immédiatement penser à un événement, une personne voire à un souvenir précis influencé par le temps passé, les discours sur l'événement ou la personne. Si ces représentations mentales peuvent varier grandement, on peut toutefois remarquer des similitudes entre individus du même groupe social ou de mémoire car ces individus ont souvent vécu les mêmes choses, vu les mêmes paysages, les mêmes actes de violence... La mémoire et les souvenirs existent tant que le groupe qui les mobilise existe et continue à les mobiliser ; à défaut, ils tombent dans l'oubli.

Ces questionnements et ces recherches ont également nourri d'autres interrogations : les jeunes autour de moi connaissent-ils leur propre histoire familiale ? Savent-ils ce qui est advenu des leurs durant la guerre d'Algérie, s'ils étaient concernés ? Ayant pour objectif d'enseigner l'histoire-géographie dans le secondaire, étudier les mémoires que les collégiens et lycéens ont du conflit me semblait un bon moyen de parvenir à un enseignement du conflit plus précis et qui corresponde mieux aux attentes des jeunes. C'est grâce à la lecture de l'ouvrage *Les jeunes*

et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire publié par Paul Max Morin, en 2022, à la suite de sa thèse de doctorat, que l'idée de travailler sur ce sujet d'étude a germé. À la fois révélateur pour mon histoire familiale et sur celles des jeunes de 18 à 25 ans, ce livre m'a d'abord décontenancé : je n'imaginais pas à quel point étaient encore prégnants les différents récits mémoriels ni comment le manque de connaissances réelles sur ce qui s'était passé en Algérie, entre 1954 et 1962, était répandu. Les récits mémoriels et les nombreux silences semblent avoir participé d'une déformation du réel, à tel point que, si tout le monde connaît la guerre d'Algérie, les représentations de chacun en sont parfois très diverses. Il m'est alors apparu nécessaire de poursuivre le travail de P. M. Morin à l'échelle de mon mémoire de master et d'effectuer une enquête sur des jeunes.

Dans le cadre de mon stage d'observation et de pratique accompagnée de Master 1, le hasard a fait que j'ai pu être confronté à un public lycéen de milieu favorisé au sein du lycée Blaise-Pascal de Charbonnières-les-Bains. Ce public, source de l'enquête présentée par la suite, et les nombreuses séances observées m'ont permis de me familiariser avec le métier d'enseignant ainsi que les programmes, notamment en ce qui concerne la guerre d'indépendance algérienne. Cette immersion et mes lectures m'ont ainsi conduit à me demander en quoi l'état actuel des mémoires et des représentations de la guerre d'Algérie chez des lycéens met en exergue la nécessité de mieux expliquer et de démythifier ce conflit par l'enseignement. Pour débiter cette étude, nous nous pencherons d'abord sur l'historiographie des mémoires de la guerre d'Algérie, plus particulièrement les conflits entre histoire et mémoire, l'histoire-même de ces récits mémoriels et l'actualité de la recherche sur le sujet. Une deuxième partie, appuyée sur une enquête à dominante quantitative menée sur 184 lycéens, nous permettra d'en apprendre plus sur les imaginaires de ces jeunes. En effet, par des représentations issues de la culture et de la scolarité, les jeunes étudiés se sont construit un ensemble cohérent et collectif d'images qui est centré sur l'indépendance de l'Algérie et les violences commises tout en ayant aussi le souhait d'en savoir plus sur cette partie occultée de leur histoire. Enfin, nous terminerons par une application pédagogique tirée des enseignements que l'enquête ci-dessus nous permet d'identifier. Sur la base d'une séance observée en classe de Terminale générale, une analyse et des amendements seront proposés pour mieux coller aux attentes des jeunes sur le sujet.

I. Historiographie des mémoires de la guerre d'Algérie

Commençons notre étude par aborder l'historiographie des mémoires de la guerre d'Algérie autant leur origine que leur écriture ou leur utilisation dans la société. Les mémoires, souvent associées à l'histoire, sont issues de l'expérience de la guerre d'Algérie telle que vécue collectivement par diverses communautés, chacune à sa manière. Ces récits mémoriels ont évolué depuis 1962 au gré des reconnaissances, réparations, débats et manifestations mais aussi de la demande politique et sociale d'histoire. Dans le processus mémoriel, nous verrons aussi comment les récentes études sur la transmission familiale et la mémoire des jeunes ainsi que les bouleversements, engendrés par le *Hirak* en Algérie (2019-2021), renouvellent le champ historiographique mais aussi mémoriel sur le sujet.

A. Histoire et mémoire(s) : deux visions de la guerre d'Algérie

Lorsqu'il est question de la guerre d'Algérie, histoire et mémoire sont souvent employées parallèlement et confondues. Il est donc important de s'attarder sur l'émergence du concept de mémoire dans la société et des entreprises mémorielles qui vont avec, au regard des nombreuses comparaisons et oppositions avec l'histoire. Un retour sur l'écriture de l'histoire du conflit algérien et sur la place de la guerre d'Algérie dans les parcours scolaires suivra enfin.

1. *Entre entreprises mémorielles et travaux d'historiens*

Mises en opposition depuis la fin des années 1970, notamment par un article de l'historien P. Nora intitulé « Mémoire collective »⁴ et paru en 1978 puis dans son ouvrage phare *Les Lieux de mémoire*, et souvent définies de manière antinomique, histoire et mémoire sont pourtant associés régulièrement. L'origine de cette association peut se trouver dans les bouleversements intenses qu'a connus la société française dans les années 1960 et 1970 et qui ont conduits à une redéfinition de la manière de faire de l'histoire, notamment par un élargissement de la

⁴ NORA, Pierre, 1978. « Mémoire collective », in LE GOFF, Jacques, CHARTIER, Roger et REVEL, Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris : Retz, p. 398-401. Voir aussi NORA, Pierre (dir.), 1997. *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.

discipline, de nouveaux objets d'étude jusque-là marginalisés — tels que l'histoire sociale ou culturelle, celle des femmes et bien d'autres — mais aussi par l'avènement de ce que les historiens de l'époque appelaient la « mémoire populaire »⁵, autrement dit une histoire « par le bas ». L'émergence de la mémoire dans la sphère publique date des années 1970 et 1980 et a beaucoup à voir avec le rapport de la société française à son passé vichyste et à la Shoah. Dans ces années, l'attention des médias et du grand-public se tourne vers les victimes qui acquièrent alors un statut social particulier : elles doivent être protégées car victimes d'un passé « identifié comme toujours présent »⁶ et doivent pouvoir transmettre leur vécu à la société. Cette transmission est vue comme un moyen pour elles de se libérer intérieurement et de libérer la France entière d'un passé, celui de Vichy, qui empoisonne le présent car refoulé⁷. Ces récits de témoins sont en plein essor dans les années 1990, au moment où se déroulent les procès Barbie (1987), Touvier (1994) et Papon (1997) en lien avec la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. Le témoin prend alors une position sociale valorisée : c'est son expérience et ses souvenirs qui ont permis de prouver la culpabilité des prévenus et d'attester de faits commis par ceux-là au cours de leurs procès. Le témoin est considéré comme tenant un discours de vérité historique qu'il doit transmettre à l'école, au cinéma, à la télévision ou dans des ouvrages⁸. Il concurrence donc les historiens qui, dans le sillage de P. Nora, ne manquent pas d'affirmer la primauté de leur discipline à la méthode scientifique plus froide face à des récits personnels souvent empreints d'émotion. C'est ce que J.-P. Rioux affirme dans la revue *Le débat* en 2012 : « Comme si la mémoire était de meilleur rendement probatoire, moral et civique que le récit construit par les historiens en croisant toutes les traces sans en privilégier ni sacrifier aucune »⁹. La généralisation du terme de « devoir de mémoire » et par extension de la *mémoire* pour évoquer différentes formes du passé entraîne parallèlement la convocation régulière d'historiens pour participer à des procès, des cérémonies ou à la construction d'un mémorial en tant qu'experts apportant son concours à une entreprise mémorielle. Cette position d'expert crée des débats dans la profession, notamment en ce qui concerne la présence d'historiens à des procès : F. Bédarida estime que l'historien est un expert et témoigne en tant que tel au procès de Paul Touvier, en 1994. *A contrario*, H. Rousso pense que l'historien n'a rien à faire à la barre

⁵ LEDOUX, Sébastien, 2017. « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2017/1, n°133, p. 118.

⁶ LEDOUX, Sébastien, 2014. *Le temps du « devoir de mémoire » des années 1970 à nos jours*. Thèse de doctorat dirigée par D. Peschanski. Paris : Université Paris-I Panthéon-Sorbonne. p. 614.

⁷ Ibid, p. 119-122.

⁸ Voir à ce propos l'analyse d'Annette Wieviorka dans *L'ère du témoin*, Paris : Plon, 1998.

⁹ RIOUX, Jean-Pierre, 2012. « Les avatars du “devoir de mémoire” ». *Le Débat*. 2012. Vol. 170, n° 3, p. 188.

car il ne peut y produire un discours scientifique et méthodologique et risquerait d'être instrumentalisé à des fins juridiques ou idéologiques¹⁰.

La mémoire est aussi un instrument politique utilisé dans le but de pacifier et réconcilier les Français entre eux à une période où le racisme et l'antisémitisme sont dénoncés de toute part, par la Marche des Beurs de 1983 par exemple. L'État peinant à redistribuer socialement les richesses, il s'engage alors dans une « politique de reconnaissance des identités qui composent la société »¹¹ pour mieux fédérer l'ensemble de la population. C'est de cette manière que s'impose le terme aujourd'hui commun de « devoir de mémoire », promu par des personnalités politiques et/ou descendants de déportés — tels Michel Noir, ancien maire de Lyon ou Beate et Serge Klarsfeld, entrepreneurs mémoriels — dès 1992. Le terme renvoie à un « devoir » moral de se souvenir du passé pour exercer sa citoyenneté de manière complète. Selon S. Ledoux, « l'expression *devoir de mémoire* a constitué un cadre social dans et par lequel des individus ont souhaité opérer une remémoration collective »¹². S'impose alors le fait que « l'État [doive] faire mémoire des crimes commis par la France, au nom des Droits de l'Homme »¹³, faisant du « devoir de mémoire » une véritable injonction publique au souvenir. Se propage en même temps tout un champ lexical de la mémoire à travers les milieux politiques, médiatiques et celui des entrepreneurs mémoriels. Ce champ lexical, mis progressivement de côté par les politiques à partir des années 2010, permet alors la « mise en récit public de différents passés »¹⁴ par des groupes qui s'érigent alors en victimes de crimes pour lesquels ils demandent reconnaissance et réparation, mais qui ne sont fondamentalement pas réparables. Se crée alors une « économie morale »¹⁵ qui met en concurrence les différents groupes mémoriels pour l'obtention de la reconnaissance et de la réparation, sortant de tout cadre historique au profit d'une surenchère compliquant finalement encore plus l'avènement d'une mémoire collective et réconciliée. Si ces implications concernaient en premier lieu la mémoire du génocide des Juifs d'Europe et celle de la Seconde Guerre mondiale, elles se sont transposées aux mémoires de la guerre d'Algérie et aux différents groupes ayant façonné un récit de leur expérience du conflit à mesure que la guerre d'Algérie faisait son retour dans l'espace politique et médiatique français.

¹⁰ ROUSSO, Henry et PETIT, Philippe, 1998. « Quel tribunal pour l'Histoire ? Interview de Henry Rouso par Philippe Petit ». *Raison présente*. 1998. Vol. 128, n° 1, pp. 57-65.

¹¹ LEDOUX, Sébastien, 2014. *op. cit.* p. 614.

¹² LEDOUX, Sébastien, 2014. *op. cit.* p. 613.

¹³ LEDOUX, Sébastien, 2017. *op. cit.* p. 123.

¹⁴ LEDOUX, Sébastien, 2014. *op. cit.* p. 613.

¹⁵ Ibid.

2. *Écrire l'histoire de la guerre d'Algérie, une demande sociale et politique à travers les ans*

Écrire sur la guerre d'Algérie n'est pas une préoccupation apparue après 1962 mais durant les sept années et demie qu'a duré cette guerre. Les premiers écrivains ont pour beaucoup fait l'expérience de se battre de l'autre côté de la Méditerranée ce qui leur a donné envie de décrire leur vécu et ce dont ils ont été témoins. Toutefois, ces ouvrages ne sont pas à proprement parler historiques du fait de l'immédiateté dans laquelle ils ont été écrits. C'est par exemple le cas d'Henri Alleg et de son fameux ouvrage *La question* paru en 1958 aux Éditions de Minuit. Ainsi tout de suite après la guerre, la société en appelle aux historiens et historiennes pour en savoir plus sur le conflit voire pour porter des revendications et réclamations historiques. R. Branche explique « [qu'] à côté de leurs publications scientifiques, certains historiens ont endossé la responsabilité sociale que ce sujet d'étude leur renvoyait parfois » et « se sont soumis à l'exercice de la vulgarisation »¹⁶. Ces mêmes historiens — parmi lesquels Pierre Vidal-Naquet ou Henri-Irénée Marrou — ont également pu prendre position dans des débats sociétaux, sur la torture par exemple et ainsi contribuer à installer une confusion entre les travaux historiques et les récits des différents groupes de mémoire. Toutefois, la guerre d'Algérie et l'Algérie en elle-même n'intéressent plus la majorité des intellectuels français qui font preuve d'amnésie et/ou de refoulement dès 1962. Pour compenser cela, les acteurs du conflit publient énormément d'ouvrages autobiographiques qui participent alors à la mise en récits des mémoires¹⁷. La guerre devient aussi un véritable objet de vulgarisation historique au début des années 1970 avec la parution entre 1971 et 1974 de 112 numéros du magazine *Historia*, créée par les éditions Tallandier, racontant en détail le conflit algérien avec de nombreux témoignages de militaires français. Malgré un regard fortement partisan de l'Algérie française critiquable et critiqué par la communauté historique, la collection rencontre un tel succès auprès du grand-public que Tallandier décide de créer une collection de synthèses de ces numéros sur la guerre d'Algérie. Ces synthèses très générales sont les premières sur le sujet et visent surtout un public de pieds-noirs et d'anciens combattants mais elles attirent également des jeunes qui s'intéressent au conflit et souhaitent s'informer sur cette partie plutôt méconnue de l'histoire de France. En parallèle, l'historien algérien et ancien membre du FLN Mohammed Harbi publie en France,

¹⁶ BRANCHE, Raphaëlle, 2005. *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris : Le Seuil. p. 76.

¹⁷ Voir pp.25-26.

dès 1975, des ouvrages décrivant le fonctionnement du parti qui contribuent à briser les tabous instaurés par le régime algérien lui-même¹⁸.

En 1981, le journaliste communiste Henri Alleg publie une histoire de la guerre d'Algérie en trois volumes proposant une « vision d'ensemble » empreinte de l'idéologie communiste de son auteur¹⁹. En 1982 est publiée la première synthèse scientifique française sur le conflit sous la plume de Bernard Droz et d'Évelyne Lever²⁰. L'ouvrage de B. Droz et E. Lever reste une référence sur le sujet des années durant y compris après l'ouverture des archives sur la guerre d'Algérie, en 1992, grâce au travail effectué sur les sources et sur les travaux d'autres chercheurs. De plus, B. Droz et E. Lever publient leur livre au moment où sont construits les premiers programmes scolaires incluant les « événements d'Algérie », prévus pour la rentrée 1983²¹. En parallèle, plusieurs historiens publient des ouvrages de vulgarisation tels Marc Ferro ou Guy Pervillé²². L'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) organise également un grand colloque sur le sujet, sous la présidence de l'historien Jean-Pierre Rioux et avec des interventions autour des rapports des Français avec la guerre en question. En 1992, l'historien Benjamin Stora publie *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)* et *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, deux ouvrages très synthétiques qui visent principalement à combler le manque de synthèse abordable sur le conflit algérien, notamment à destination des jeunes²³.

En 1992, l'ouverture des archives sur la guerre d'Algérie par le ministre de la Défense Pierre Joxe — fils de Louis Joxe, lui-même ministre des Affaires algériennes de De Gaulle — permet la parution de deux importants ouvrages de synthèse sur le conflit écrits en 2002 respectivement par Guy Pervillé et Jacques Frémeaux²⁴. Le livre de G. Pervillé se distingue par une visée pédagogique claire et inclut une réflexion sur la mémoire du conflit ainsi qu'une présentation de l'Algérie coloniale à partir de 1830 quand J. Frémeaux s'interroge davantage sur « les modalités des affrontements entre Français et Algériens en s'interdisant tout développement ultérieur à 1962 »²⁵. Dès lors, la communauté scientifique oriente ses travaux sur des aspects

¹⁸ Voir ses ouvrages intitulés *Aux origines du FLN* (1975, Paris) et *Le FLN, mirage et réalité des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)* (1980, Paris).

¹⁹ Voir ALLEG, Henri, 1981. *La Guerre d'Algérie*. Paris : Temps actuels. Trois volumes.

²⁰ Voir DROZ, Bernard et LEVER, Évelyne, 1982. *Histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Le Seuil.

²¹ Voir pp.18-20.

²² Voir FERRO, Marc, 1985. *13 mai 1958*. Paris : La Documentation française. Voir aussi PERVILLÉ, Guy, 1992. *1962 : la paix en Algérie*. Paris : La Documentation française.

²³ Voir STORA, Benjamin, 1991. *Histoire de l'Algérie coloniale. 1830-1954*. Paris : La Découverte. Voir aussi STORA, Benjamin, 1993. *Histoire de la guerre d'Algérie. 1954-1962*. Paris : La Découverte, réed. 2004.

²⁴ PERVILLÉ, Guy, 2002. *Pour une histoire de la guerre d'Algérie. 1954-1962*. Paris : Picard. Voir aussi FRÉMEAUX, Jacques, 2002. *La France et l'Algérie en guerre : 1830-1870, 1954-1962*. Paris : Economica.

²⁵ BRANCHE, Raphaëlle, 2005. *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris : Le Seuil. p. 80.

encore mal connus de la guerre d'Algérie, comme la justice ou la torture avec les thèses de R. Branche et S. Thénault²⁶. De plus, Sylvie Thénault publie en 2005 une *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*²⁷ davantage politique que militaire, moins centré sur la figure du général De Gaulle et également à destination de jeunes lecteurs en quête de savoir. L'institution militaire participe également à cette nouvelle vague de travaux avec la publication de la majorité de ses documents, avec par exemple la parution en 1990 d'un recueil de photographies dirigé par J.-C. Jauffret intitulé *La Guerre d'Algérie par les documents*²⁸. Les chercheurs se concentrent aussi davantage sur un ou plusieurs groupes mémoriels précis. Ainsi, en 2004 pour le cinquantième anniversaire du début de la guerre, B. Stora et M. Harbi publient un ouvrage commun sur les mémoires des différents groupes d'acteurs de la guerre. Par la suite, J.-C. Jauffret et T. Quémeneur publient plus spécifiquement sur les appelés du contingent avec l'aide des archives militaires tandis que M. Hamoumou et J.-J. Jordi traitent des harkis²⁹.

Depuis la deuxième moitié des années 2000, des travaux proposent une histoire plus sociale de la guerre d'Algérie ainsi qu'une mise en lien directe avec le passé colonial du pays et l'immigration qui a suivie la guerre. C'est le cas par exemple d'A. Moumen qui rédige une thèse sur les rapatriés ou de M. André qui traite plus récemment des Algériennes immigrées en France³⁰. La recherche sur les mémoires de la guerre est toujours féconde puisque de nombreux ouvrages paraissent régulièrement ces derniers temps, à commencer par les travaux d'E. Alcaraz qui a soutenu une thèse de doctorat sur les *Lieux de mémoire de la guerre d'indépendance algérienne*³¹ assez influencée par les travaux de P. Nora, puis a écrit en collaboration avec G. Pervillé une *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak* parue en 2021³². C'est le cas aussi de R. Dalisson qui publie en 2018 un ouvrage intitulé

²⁶ Voir BRANCHE, Raphaële, 2000. *L'armée et la torture pendant la guerre d'Algérie : les soldats, leurs chefs et les violences illégales*. Thèse dirigée par J.-F. Sirinelli, Institut d'études politiques de Paris. THÉNAULT, Sylvie, 1999. *La justice dans la guerre d'Algérie*. Thèse dirigée par J.-J. Becker, Université Paris 10.

²⁷ Voir THÉNAULT, Sylvie, 2005. *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*. Paris : Flammarion. Rééd. 2012.

²⁸ DALISSON, Rémi, 2018. *Guerre d'Algérie. L'impossible commémoration*. Paris, Armand Colin. p. 90.

²⁹ Voir QUEMENEUR, Tramor, 2007. *Une guerre sans « non » ? : insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie : 1954-1962*. Thèse dirigée par B. Stora, Université Paris 8. Voir aussi JAUFFRET, Jean-Charles, 2000. *Soldats en Algérie 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*. Paris : éditions Autrement et JORDI, Jean-Jacques et HAMOUMOU, Mohand, 1999. *Les harkis, une mémoire enfouie*. Paris : éditions Autrement.

³⁰ Voir MOUMEN, Abderahmen, 2006. *Rapatriés, pieds-noirs et harkis dans la vallée du Bas-Rhône*. Thèse dirigée par C. Dubois, Université d'Aix-Marseille 1 et ANDRÉ, Marc, 2016. *Des Algériennes à Lyon. 1947-1974*. Thèse dirigée par J. Frémeaux, Université Paris 4.

³¹ Thèse dirigée par B. Stora et soutenue en 2012 à l'université Paris XIII.

³² ALCARAZ, Emmanuele et PERVILLÉ, Guy, 2021. *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak*. Paris : Éditions Karthala.

*Guerre d'Algérie. L'impossible commémoration*³³. Depuis quelques années paraissent également des travaux écrits par un collectif d'historiens des deux côtés de la Méditerranée qui permet d'offrir des synthèses originales et à la pointe des derniers travaux français et algériens notamment. C'est par exemple le cas de l'*Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, publiée en 2014 par A. Bouchène, J.-P. Peyroulou, O. Siari Tengour et S. Thénault³⁴. Enfin, ces deux dernières historiennes, ainsi que T. Quémeneur, ont très récemment dirigé la publication d'un conséquent *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*³⁵ rassemblant 58 chercheurs traitant du conflit, mais aussi de ses mémoires et de ses origines coloniales sous la forme d'entrées synthétiques.

3. La guerre d'Algérie dans les programmes scolaires de l'enseignement général et technologique

Jusqu'aux années 1980, la colonisation et la décolonisation sont enseignées sous un prisme civilisationnel de manière à glorifier l'empire français et à justifier le fait colonial comme « un projet de progrès humain »³⁶. La guerre d'Algérie fait son apparition dans les programmes scolaires près de 21 ans après sa fin, en 1983. Elle est alors enseignée uniquement en classe de Terminale générale où l'histoire étudiée est une histoire du temps présent, les élèves abordant le conflit dans un thème nommé « Émancipation des peuples dépendants/France de 1945 à nos jours »³⁷. L'enseignement est axé sur la « mission civilisatrice », le monde colonial et la décolonisation sans aborder ni leur complexité respective ni les habitants des colonies, le tout dans une perspective déterministe³⁸. La guerre d'Algérie y est vue comme inévitable et lue de manière téléologique. Elle est aussi « écartelée »³⁹ par le programme qui place son étude dans le cadre de la décolonisation, mais aussi de la chute de la IV^e République et de l'avènement de la V^e République qui résout le conflit grâce au général de Gaulle. Le sujet fait figure de « sujet chaud » au niveau mémoriel dans les établissements, notamment pour les élèves issus de l'immigration algérienne.

³³ DALISSON, Rémi, 2018. *Op. cit.*

³⁴ BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, TENGOUR, Ouanassa Siari et THÉNAULT, Sylvie, 2014. *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris : La Découverte.

³⁵ TENGOUR, Ouanassa Siari, THÉNAULT, Sylvie et QUÉMENEUR, Tramor (dir.), 2023. *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins.

³⁶ LANTHEAUME, Françoise, 2007. « Les difficultés de la transmission scolaire : le lien Algérie-France dans les programmes d'histoire et les manuels en France au XX^e siècle ». In : *La France et l'Algérie : leçons d'histoire*. Lyon : ENS Éditions. pp. 217-228.

³⁷ DE COCK, Laurence, 2012. « Un siècle d'enseignement du « fait colonial » dans le secondaire de 1902 à nos jours ». *Histoire@Politique*. 2012. Vol. 18, n° 3, pp. 179-198.

³⁸ DE COCK, Laurence, 2012. *op. cit.*, pp. 179-198.

³⁹ Ibid.

Dans les années 1990, la guerre d'Algérie est ainsi progressivement considérée comme une « question socialement vive » — c'est-à-dire débattue dans l'espace public et/ou académique — par le ministère de l'Éducation nationale qui voit en elle un moyen de travailler l'intégration des enfants issus de l'immigration. La promulgation de la loi Gayssot, première loi mémorielle, qui réprime notamment le déni des crimes contre l'humanité ainsi que les actes de reconnaissance du président Chirac invitent alors la société à rendre hommage aux différentes victimes et promeuvent l'expression « devoir de mémoire » auprès du grand public. Ainsi, le milieu du militantisme mémoriel, quelle que soit son idéologie, tente souvent d'intervenir dans l'enseignement du conflit algérien, reprochant par exemple la mise en valeur d'un événement plutôt qu'un autre⁴⁰. En 1994, en même temps que se développent les formations internes, la question d'histoire contemporaine de l'agrégation d'histoire porte sur « l'Europe et l'Afrique de la veille de la Première Guerre mondiale aux années 1970 »⁴¹ permettant aux nouveaux enseignants d'être mieux formés sur le cas algérien pour ensuite mieux l'enseigner. En 2000, un aménagement des programmes d'histoire de Terminale scientifique (S) regroupe le fait colonial en une seule étude dénommée « Colonisation/décolonisation ». Durant toute cette période, allant de 1990 à la réforme de 2008, l'enseignement de la guerre d'Algérie fait régulièrement l'objet de polémiques, comme les mémoires de la guerre elles-mêmes⁴².

En 2008, les programmes d'histoire de collège et lycée sont revus. La colonisation est désormais enseignée au collège et la guerre d'Algérie devient un objet d'étude à part entière au sein des programmes de lycée. Elle est doublée d'une dimension mémorielle comparant les mémoires françaises et algériennes pour la classe de Terminale générale. Cependant la guerre d'indépendance algérienne est alors érigée en modèle-type de la décolonisation, effaçant les nombreux autres cas tous très différents⁴³. L'ajout de l'étude de l'exposition coloniale de 1931 permet également de parler de l'Algérie coloniale. De plus, sont abordées aussi la manifestation du 17 octobre 1961 ainsi que la répression de la manifestation du 8 février 1962, auparavant absentes des textes. En 2012, une nouvelle réforme des programmes insère en Terminale générale un chapitre sur les mémoires françaises de la guerre d'Algérie, abordé au choix de l'enseignant qui peut aussi traiter les mémoires de la Seconde Guerre mondiale au sein d'un chapitre nommé « L'historien et les mémoires ». La guerre d'Algérie est au programme de

⁴⁰ Voir à ce titre l'exemple de l'Association de soutien à l'armée française dans BRANCHE Raphaëlle, 2005. *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris : Le Seuil. p. 75.

⁴¹ Ibid.

⁴² Voir pp. 26-31.

⁴³ DE COCK, Laurence, 2012. *op. cit.*, pp. 179-198.

l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat 2018 pour les filières économique et sociale (ES) et littéraire (L) avec un document extrait de l'ouvrage *Les harkis, des mémoires à l'histoire* (Paris, 2014) de M. Hamoumou sur la question des harkis et de leur mémoire.

La dernière réforme en date, celle de 2020, place la guerre d'Algérie aussi bien dans les programmes de collège que de lycée, général et technologique. Au collège, le contexte immédiatement antérieur au conflit algérien peut être évoqué en classe de quatrième, au sein du thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » dans un chapitre sur les « conquêtes et sociétés coloniales » qui permet de voir l'exemple des modes de vie dans l'empire colonial français. La guerre d'Algérie à proprement parler est étudiée en classe de troisième : d'abord dans le thème 2 « Le monde depuis 1945 » avec le chapitre « Indépendances et construction de nouveaux États » qui traite de la guerre dans le prisme des décolonisations, puis dans le thème 3 « Françaises et Français dans une République repensée » avec le chapitre « La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation » qui se concentre sur le changement de régime durant la guerre d'Algérie et le retour aux affaires de Charles de Gaulle. Au lycée cette fois, l'Algérie coloniale est abordée en classe de première par le thème « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial », dans le chapitre n°3 « Métropole et colonies ». Dans ce dernier, un des points de passage et d'ouverture — dont le traitement est obligatoire — a pour sujet « 1887 : le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises ». En première technologique, la possibilité est offerte d'étudier dans ce même thème 3 le sujet d'étude « Vivre à Alger au début du XXe siècle ». En terminale générale, le chapitre 3 « La France : une nouvelle place dans le monde » du thème 3 « La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) » permet d'étudier « la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime » ainsi que le point de passage et d'ouverture « La guerre d'Algérie et ses mémoires ». Le conflit algérien est aussi abordé en classes de Terminale STMG et ST2S au sein notamment du thème « Décolonisation et construction de nouveaux États ». Enfin, le nouvel enseignement de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Science-Politique (HGGSP) permet d'étudier de manière plus approfondie les mémoires de la guerre d'Algérie au sein de l'axe 1 « Histoire et mémoires des conflits », en classe de Terminale.

B. Histoire des différentes mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962, en France et en Algérie.

Au sortir de la guerre d'Algérie, les blessures du conflit sont vives et les violences continuent encore de longs mois dans le pays nouvellement indépendant. Des centaines de milliers d'Algériens sont morts et de véritables combats opposent alors l'Armée de Libération nationale (ALN) commandée par le colonel Boumediene qui s'impose de plus en plus et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) dirigé à ce moment par Benyoucef Benkhedda et Krim Belkacem, cadres historiques du FLN. En parallèle, plusieurs centaines de milliers d'Européens d'Algérie fuient vers la France au printemps et à l'été 1962. C'est aussi le moment où les soldats français se retirent massivement du pays et rentrent dans leurs familles, dans la honte et l'indifférence presque totale. Dans le même temps, plusieurs dizaines de milliers de harkis sont massacrés tandis que près de 60 000 autres sont rapatriés en France malgré les réticences du gouvernement et du général de Gaulle. De ces événements naissent des mémoires diverses et souvent opposées ainsi que des rancœurs et des revendications de reconnaissance et/ou de réparation. Par souci d'efficacité, ne seront étudiées que les mémoires les plus significatives du conflit, mettant par exemple de côté les militaires de carrière ou les Juifs d'Algérie.

1. « *Le temps de l'oubli* »⁴⁴ (B. Stora) : *amnisties et amnésie (1962-1982)*

Le 1^{er} juillet 1962 a lieu, en Algérie, le référendum d'autodétermination ratifiant les accords d'Évian signés le 18 mars 1962 par le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Ce référendum entérine par 99,72 % des suffrages exprimés l'indépendance de l'Algérie qui est reconnue par le général de Gaulle deux jours plus tard et proclamée à Alger le 5 juillet pour coïncider avec la date anniversaire du début de la colonisation française sur le territoire algérien en 1830. S'ouvre alors une période d'incertitude, après une rapide transition entre les autorités françaises et algériennes, qui voit s'affronter les cadres historiques du FLN : d'un côté, Belkacem Krim, Benyoucef Benkhedda et Ferhat Abbas du GPRA ; de l'autre, Ahmed Ben Bella, un des fondateurs du parti accompagné de « l'armée des frontières » du colonel Houari Boumediene. C'est Ben Bella qui prend le pouvoir au mois de septembre 1962, après la marche sur Alger de Boumediene et de ses troupes, au prix d'au

⁴⁴ STORA, Benjamin, 2005b. *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte.

moins plusieurs centaines de victimes. Dans le même temps, des spoliations et massacres sont commis par des « ralliés de la vingt-cinquième heure »⁴⁵ visant les harkis par milliers — entre 10 000 et 80 000 selon les diverses estimations⁴⁶. Les Français d'Algérie restants sont, par ailleurs, la cible d'enlèvements et de meurtres, surtout en Oranie où l'on compte près de 700 morts et disparus rien que le 5 juillet 1962 en plus de la politique de la « terre brûlée » pratiquée par l'Organisation Armée Secrète (OAS)⁴⁷. Boumediene, arrivé au pouvoir après un coup d'État au début de l'été 1965, s'emploie à contrôler la société et à réécrire l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. Ce conflit, appelé « révolution algérienne », est mis en avant comme le combat d'un peuple qui soutient unanimement le FLN et de son armée qui vainc les colons français. Par conséquent, cette réécriture de l'histoire efface les noms des principaux leaders nationalistes — tels que Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien ou Ferhat Abbas, premier président du GPRA — qui sont marginalisés au profit d'une masse populaire anonyme du fait de leur réformisme. De la même manière, le rôle des immigrés algériens, celui des puissances internationales ainsi que l'affrontement fratricide entre le FLN et le Mouvement national algérien (MNA) fondé par Messali, véritable guerre civile au milieu de la guerre d'indépendance, sont dissimulés après 1962 pour mieux mettre en avant le parti au pouvoir et l'armée, tous deux fidèles à Boumediene. C'est ce qui fait dire à Benjamin Stora que la guerre d'Algérie est une « révolution sans nom »⁴⁸ pour les Algériens. Dans les années 1970, l'État algérien met également en place une historiographie officielle établissant les origines du pays dans un « royaume arabe » annexé par la France de Charles X en 1830 et qui serait né à nouveau en 1962 sur les mêmes fondements arabes et islamiques. Ce récit national fait de la période française une « insurrection continue » à l'encontre de la puissance colonisatrice qui culmine dans la guerre d'indépendance menée en 1954 et 1952⁴⁹. Cette islamisation de la nation algérienne et de son histoire entraîne de fait la mise à l'écart des populations berbères jusqu'au « Printemps berbère » de 1980 qui montre à la société algérienne entière la multiculturalité du pays tant reniée par le pouvoir. L'Algérie des années 1960 à 1980 se caractérise aussi par une modernisation financée par les revenus de la rente pétrolière du pays permise par la

⁴⁵ STORA, Benjamin, 2005b. *op. cit.* p. 207.

⁴⁶ QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Bilan humain ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris, Bouquins. pp. 199-201. Voir aussi LACOUTURE, Jean, 1962. « Plus de dix mille harkis auraient été tués en Algérie ». *Le Monde*, 13 novembre 1962.

⁴⁷ PERVILLÉ, Guy, 2021. *La guerre d'Algérie*. Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ». 4^e édition.

⁴⁸ STORA, Benjamin, 2005b. *op. cit.*, p. 8.

⁴⁹ Ibid., p.234.

nationalisation des entreprises à l'indépendance si bien que le passé colonial récent n'est plus si important pour la population et devient même un repoussoir, entraînant une perte de connaissance à son propos⁵⁰.

En France, dans l'immédiat après-guerre, les derniers appelés du contingent rentrent au pays, classe d'âge par classe d'âge. Beaucoup partagent alors le sentiment de s'être fait voler leur jeunesse par un conflit inutile aux enjeux qui les dépasse. Ce conflit n'est d'ailleurs même pas considéré comme une guerre par l'État. La société française est alors dans une période d'intenses bouleversements socio-économiques et culturels débutée au début des années 1950 et qui voit notamment le développement très important des transports, la transformation de l'agriculture qui devient productiviste, l'électrification massive du pays, la construction des grands ensembles ainsi que l'émergence des médias comme contre-pouvoir et du rock'n'roll sur la scène musicale. C'est aussi une période de redéfinition des structures sociales avec l'affaiblissement progressif de la toute-puissance du père de famille, par ailleurs mise en cause pour sa participation à la Débâcle de 1940 comme l'explique R. Branche⁵¹. De plus, contrairement aux années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Algérie ne nécessite pas de reconstructions importantes en métropole. Tout cela fait rapidement passer la guerre d'Algérie au second plan, après 1962, si bien que les anciens appelés se réfugient peu à peu dans le silence, ne voyant pas l'intérêt de raconter leur expérience et de ressasser leurs douleurs. Ce sentiment est renforcé par la première loi d'amnistie liée « aux événements d'Algérie » qui est promulguée le 23 décembre 1964. Elle concerne alors « toutes les infractions commises en Algérie avant le 20 mars 1962 en réplique aux excès de l'insurrection algérienne »⁵². De plus, le président de Gaulle gracie 173 anciens membres de l'OAS à Noël 1964, brouillant la frontière morale entre les actes commis. Une deuxième loi est promulguée le 17 juin 1966 : elle amnistie cette fois « les condamnations définitives pour crimes ou délits commis en relation directe avec les événements d'Algérie [ou] tendant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'Etat »⁵³ et réaffirme par la même occasion la loi précédente. En 1968, une troisième loi pardonne les membres de l'OAS et « toutes les infractions commises en relation avec les événements d'Algérie »⁵⁴. Ce faisant, la guerre est désormais occultée par la loi et bientôt oubliée par souci de rétablir une concorde nationale qui s'avère rapidement fictive. Ce

⁵⁰ Ibid., p.218.

⁵¹ BRANCHE, Raphaëlle, 2022. *op. cit.*, p.44.

⁵² Loi n° 64-1269 du 23 décembre 1964, *Journal officiel de la République française (JORF)* du 24/12/1964.

⁵³ Loi n° 66-396 du 17 juin 1966, *JORF* du 18 juin 1966.

⁵⁴ Loi n°68-697 du 31 juillet 1968 PORTANT AMNISTIE (ALGERIE), *JORF* du 2 août 1968.

nouveau tabou entraîne l'absence de toute capacité d'écoute de la part de la société et donc l'absence, de ce fait, de toute parole sur le conflit pendant de longues années⁵⁵. Les deux principaux combats des anciens appelés après la guerre sont de voir considérés les « événements d'Algérie » comme une guerre à part entière et de se voir conférer le statut de combattant qui offre notamment une petite rente à vie. Les anciens combattants ont, en effet, pris part à des affrontements. Ils ont aussi fait face à la torture pratiquée par l'armée française lors d'une guerre à propos de laquelle on leur répète qu'elle n'existe pas puisqu'elle concernait uniquement la France. Le terme officiel était « opérations de maintien de l'ordre » ou « pacification » justifiant ainsi l'absence de la qualification guerrière et donc du statut revendiqué. Les jeunes appelés ressentent alors de la honte et le sentiment d'avoir participé à une « fausse » guerre, ce qui justifie leur regroupement dans des associations d'anciens combattants pour défendre leurs droits et leurs mémoires. Les trois principales sont la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA, orientée à gauche), l'Union nationale des combattants d'Algérie et des anciens d'Afrique du Nord (UNCAFN, partisane de l'Algérie française) et les Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM, pacifiste et à mi-chemin entre les deux précédentes). Véritables groupes de pression auprès des différents gouvernements, ces associations obtiennent, par la loi du 9 novembre 1974, le statut de combattant pour les appelés du contingent. Dispersés et ayant eu des expériences très diverses, ces derniers ne se reconnaissent toutefois pas de leader même des décennies après la guerre. En revanche, l'absence notoire de prise de parole individuelle et les multiples publications propres à chaque groupe ont pour effet d'éloigner les mémoires individuelles de la mémoire de groupe promue par chaque association pour porter ses revendications⁵⁶.

Pour ce qui est des populations immigrées ou rapatriées — Français d'Algérie et supplétifs de l'armée française — leur mémoire diverge grandement dès la guerre elle-même. Appelés « pieds-noirs » dès la fin de la guerre d'Algérie, les Français d'Algérie sont un groupe de population très divers le plus souvent considéré comme un tout uniforme du fait de leur exode. Presque tous les pieds-noirs ont, en effet, quitté leur Algérie natale dans l'année 1962 du fait des violences induites par la guerre en cours et ce sans distinction économique, politique ou sociale entre les individus. À leur arrivée en France métropolitaine, seule une petite indemnisation à hauteur du prix du voyage et un logement provisoire étaient prévus pour ces

⁵⁵ STORA, Benjamin, 2005b. *op. cit.* p.266.

⁵⁶ DALISSON, Rémi, *op. cit.*, p. 58.

rapatriés qui, quoique mieux lotis que les Algériens, gagnaient 15 à 20 % moins que le salaire moyen en métropole. Les pieds-noirs se sont rapidement organisés en associations pour revendiquer une indemnisation plus conséquente du préjudice moral et des biens perdus qu'ils présentent comme un droit et non une faveur. Ce combat porte rapidement ses fruits puisqu'un premier texte est voté en juin 1970, juste avant la mort de De Gaulle, pour indemniser les biens laissés en Algérie avant d'être suivi par bien d'autres. Ainsi « depuis 1961, au total 400 textes de loi ont encadré l'indemnisation des biens laissés en Algérie, les aides à l'intégration en France et la réparation du préjudice »⁵⁷. De plus, les associations de pieds-noirs établissent leur propre mémoire du conflit algérien visant notamment à atténuer la culpabilité des Français d'Algérie dans la colonisation et à mettre en valeur des Français différents des autres ; par leur origine et leur histoire, toutes deux reconstruites *a posteriori*. Ce récit collectif fondé sur le déracinement entraîne lui aussi l'occultation des récits individuels sortant de son cadre. Toutefois, cette mémoire permet de structurer un groupe de mémoire fort, uni et adossé à une forte « nostalgie »⁵⁸ partagée par les anciens de l'OAS et les autres militants d'extrême-droite. Ce déracinement est également ressenti par les immigrés algériens mais ceux-ci le voient plutôt comme temporaire, leur but étant de rentrer à terme en Algérie.

Les harkis — terme regroupant plusieurs sortes de supplétifs de l'armée française — partagent le sentiment de déracinement ressenti par les pieds-noirs, à la différence que les premiers sont nettement moins bien accueillis à leur arrivée en France. Près de 85 000 harkis sont rapatriés en France après la guerre d'Algérie malgré les consignes contraires des gouvernements Debré puis Pompidou. En 1968, le recensement dénombre 138 458 « Français musulmans » avec les familles. Ils sont alors principalement concentrés dans les régions industrielles du pays. Les harkis sont « dans un état psychologique lamentable, sans formation technique, ne [maîtrisent] pas la langue française... »⁵⁹ et sont exclus spatialement et socialement du reste de la population française pour éviter, selon les autorités, un déracinement trop brutal. Des petites communautés locales de harkis, concernant environ 42 000 personnes, sont formées par le gouvernement qui les parque dans des camps de regroupement ou des hameaux éloignés « qui détruisent la structure sociale traditionnelle »⁶⁰ et qui enferment les individus dans une dépendance administrative infantilissante empêchant toute initiative

⁵⁷ MORIN, Paul Max, *et al.*, *op cit.*, p.88.

⁵⁸ STORA, Benjamin, 2005b. *op. cit.* p.260.

⁵⁹ STORA, Benjamin, 2005b, *op. cit.*, p.261.

⁶⁰ Ibid., p.262.

personnelle pour exercer ses droits⁶¹. Les conditions de vie sont alors déplorables. Bien que français dès 1962, les harkis sont ainsi traités comme des Algériens et sont souvent confondus par les métropolitains avec les immigrés algériens, pourtant leurs ennemis pendant le conflit. Entre 1972 et 1975, plusieurs grèves de la faim et révoltes d'enfants de harkis conduisent à la fermeture des camps et au relogement des familles dans des hameaux ou des habitations à loyer modéré (HLM). Pour les familles de harkis ne passant pas par les camps, le parcours suivi est similaire à celui des immigrés algériens. La multitude de parcours de vie et l'absence d'identité commune empêchent la formation d'une mémoire harki collective. Néanmoins, les études menées sur les populations issues des camps ont forgé « un discours victimaire, misérabiliste, voire essentialiste sur les harkis et leurs enfants »⁶² alors que l'Etat algérien leur a imposé le qualificatif de « traître » dans son roman national.

Dès la fin la guerre, les différents groupes de mémoire tentent à tout prix de se différencier des autres pour être mis davantage en valeur dans la société et appuyer leurs revendications. Une véritable concurrence mémorielle existe et mêle alors amnésie et hypermnésie, symboles des sélections de souvenirs qui ont été opérées par chaque groupe. Après la guerre, une avalanche d'écrits sur la guerre d'Algérie touche les sociétés françaises et algériennes pour compenser les silences académiques et politiques. Les ouvrages sont principalement autobiographiques ou bien des recueils de récits de vie et des témoignages. Ils sont un moyen de trouver un sens à l'expérience vécue, peu importe le pays. L'historien B. Stora explique que « la guerre/révolution se vit comme une affaire individuelle, privée »⁶³. Cependant, la profusion d'écrits et de points de vue entrave l'émergence d'une réalité vécue par le plus grand nombre au motif que « les écrivains arrangent et élaborent une vérité où les erreurs et oublis éventuels peuvent être involontaires [...] ou volontaires »⁶⁴. De nombreux films et documentaires sortent également : précisément 45 longs-métrages de fiction entre 1962 et 1982. L'exemple le plus marquant est *La Bataille d'Alger* de G. Pontecorvo qui sort d'abord en Italie en 1966 pour contourner la censure française. Son exploitation en France ne débute qu'en 1970 du fait de la représentation des officiers français — jugés trop froids — et de la torture qui provoquent des protestations de la part des associations d'anciens combattants⁶⁵. Le cinéma algérien, lui,

⁶¹ Ibid.

⁶² MORIN, Paul Max *et al.*, *op cit.*, p. 120.

⁶³ Ibid., p.246.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ STORA, Benjamin, 2005b. *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. p. 250.

participe en plus à l'imposition de la culture de guerre du pays en montrant principalement dans les films sur le conflit de vaillants résistants algériens opposés à des Français cruels et méprisants. Les divisions mémorielles existantes se retrouvent alors aussi bien sur le grand écran que dans les écrits. Ces deux canaux sont toutefois une façon pour les populations françaises et algériennes de garder un lien avec la guerre d'Algérie malgré l'amnésie ambiante et la volonté générale de tourner la page.

2. *Résurgences des mémoires, silences et ouverture des premières archives (1982-1999)*

Les décennies 1980 et 1990 sont une période où la parole des acteurs de la guerre d'Algérie ressurgit, d'abord timidement, à l'occasion d'événements marquants pour eux qui remettent le conflit dans l'actualité nationale. Dès l'accession au pouvoir de François Mitterrand, ministre de l'intérieur puis de la justice lors de la guerre, et de la gauche l'ambition affichée est de mettre fin aux divisions mémorielles et de crever l'abcès de la guerre d'Algérie. Une nouvelle loi d'amnistie, la dernière, est présentée au Parlement fin 1982⁶⁶. Elle projette de réhabiliter policiers et fonctionnaires renvoyés entre 1961 et 1963 ainsi que huit généraux putschistes d'avril 1961 — qui avaient pourtant pour but de renverser la République — et de les réintégrer dans leurs fonctions, droits et décorations. Contrairement à son objectif initial, la loi divise profondément la majorité gouvernementale, ce qui oblige le premier ministre Pierre Mauroy à engager la responsabilité de son gouvernement pour que le texte soit adopté. Cette loi « réveille les ardeurs des nostalgiques de l'OAS »⁶⁷ et fait figure de « pardon accordé à la torture, aux crimes et à la discrimination raciale du temps de la guerre d'Algérie »⁶⁸. De fait, c'est à partir de ce moment que les partisans de l'Algérie française et l'extrême-droite refont surface politiquement en France, mettant en valeur une mémoire raciste et nostalgique de la colonisation qui fait de la figure de « l'arabe » puis de celle du « musulman » le bouc-émissaire du « déclin » de la France. Ces deux groupes sont souvent très liés, en particulier dans le sud de la France où les pieds-noirs se sont majoritairement installés après 1962, et partagent un sentiment de revanche qui justifie une stigmatisation envers les Algériens, notamment ceux ayant émigré en France dont la présence « est perçue comme illégitime » et « menacerait

⁶⁶ Loi n°82-1021 du 3 décembre 1982 RELATIVE AU REGLEMENT DE CERTAINES SITUATIONS RESULTANT DES EVENEMENTS D'AFRIQUE DU NORD, DE LA GUERRE D'INDOCHINE OU DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, *JORF* du 4 décembre 1982.

⁶⁷ STORA, Benjamin, 2005b. *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte, p. 283

⁶⁸ Idem.

l'identité et la sécurité des Français »⁶⁹. Jean-Marie Le Pen, le dirigeant du parti d'extrême-droite Front National et ancien lieutenant ayant pratiqué la torture — qu'il juge nécessaire — en Algérie pendant la guerre, est alors la figure de proue de cette rhétorique à partir de son retour sur la scène politique nationale à l'occasion des élections législatives de 1986. Le parti grandit alors d'année en année : il passe « de 0,8 % des intentions de vote à l'élection présidentielle de 1981 à 14 % des voix en 1988 »⁷⁰ puis 15 % à celle de 1995. Avec ce parti, des partisans notoires de l'Algérie française voire des anciens de l'OAS comme Pierre Sergent obtiennent ainsi une tribune à résonance nationale, presque 30 ans après la fin de la guerre. Cette poussée de l'extrême-droite se déroule en parallèle de l'affirmation de mouvements antiracistes, tels que la « Marche des Beurs » en 1983 ou la création de l'association SOS Racisme en 1984 qui donnent alors une visibilité importante aux immigrés algériens, près de deux millions à s'être installés en France depuis 1962. Ces immigrés et leurs enfants mettent à la fois en avant le combat légitime pour l'indépendance de l'Algérie et leur appartenance à la société française et militent pour la reconnaissance par l'État de la répression sanglante de la manifestation du 17 octobre 1961 lors de laquelle des Algériens ont été tués ou blessés par la police parisienne puis jetés dans la Seine.

En 1988, le système du parti unique est abrogé en Algérie après des émeutes, au même moment où le pays s'ouvre aux marchés internationaux. Le FLN n'est plus seul sur la scène politique et est affaibli par la diminution des prix des hydrocarbures qui assuraient jusque-là une rente confortable à ses cadres. Le président Chadli Bendjedid se retrouve lui renforcé par une réforme constitutionnelle. Débute alors une expérience démocratique qui dure seulement trois ans, combinée à une effervescence populaire spontanée⁷¹. Fin décembre 1991, le Front islamique du salut (FIS) arrive en tête au premier tour des élections législatives avec 47 % des suffrages exprimés. L'Assemblée populaire nationale (ANP), chambre basse du régime, est alors dissoute par Bendjedid qui démissionne aussitôt après, le 11 janvier 1992, poussé dans ce sens par l'armée qui prend alors le pouvoir. Des affrontements éclatent ensuite entre l'armée et soutenant l'État et les groupes islamistes intégristes, fortement réprimés, que sont le FIS et le Groupe islamiste armé (GIA). Caractérisé par « l'hyper-violence, les massacres, les attentats, la justice d'exception et la guérilla »⁷², le conflit remet au goût du jour les pratiques violentes

⁶⁹ MORIN, Paul Max *et al.*, *op cit.* p. 60.

⁷⁰ MORIN, Paul Max *et al.*, *op cit.* p.61.

⁷¹ PEYROULOU, Jean-Pierre, 2020. *Histoire de l'Algérie depuis 1988*. Paris : La Découverte. pp. 5-9.

⁷² DALISSON, Rémi, 2018. *Guerre d'Algérie. L'impossible commémoration*. Paris : Armand Colin. p. 91.

de la guerre d'indépendance et de l'époque de la colonisation comme le terrorisme. Chaque camp utilise aussi la guerre avec la France pour justifier ses actions : les islamistes souhaitent fonder un État reposant sur l'islam et renverser le pouvoir qui s'est imposé en éliminant ses opposants tandis que l'État algérien s'appuie sur sa légitimité issue de la guerre pour empêcher l'accès au pouvoir du FIS et du GIA. La mémoire refoulée dès 1962 par le FLN refait ainsi surface sous la forme de ce que les historiens François Hartog et Jacques Revel appellent des « usages politiques du passé »⁷³. Ces usages font également partie de l'arsenal rhétorique des partisans de l'Algérie française qui comparent les exactions de la guerre civile à celles commises par le FLN durant la guerre d'Algérie, justifiant ainsi les violences commises par l'armée française⁷⁴.

À la même période, les anciens combattants français continuent de collaborer entre eux au niveau local et, au niveau national, de militer pour une reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie, soutenus dans ce sens par la FNACA en particulier. Toutefois, leur discours évolue et les voit se présenter davantage comme « des victimes de l'appareil d'État »⁷⁵, revendiquant désormais des « compensations immatérielles »⁷⁶ après avoir obtenu réparation dans la décennie précédente. Par leur militantisme assidu, les associations d'anciens combattants obtiennent la mise en place progressive d'une politique mémorielle sur la guerre d'Algérie. À cela s'ajoute un contexte culturel, caractérisé par l'intensification de la présence de la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires, et judiciaire favorable à l'évolution du cadre de pensée en matière de mémoire et de passé. Les procès Barbie, en 1987, puis Touvier, Bousquet et Papon — ancien préfet de Constantine entre 1956 et 1958 puis préfet de police de Paris jusqu'à 1966 — en 1997 font réapparaître les non-dits de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi de la guerre d'Algérie, montrent la volonté des français de porter un nouveau regard sur leur passé⁷⁷. Ainsi, en 1996, le président Jacques Chirac inaugure à Paris un monument « à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du Nord de 1952 à 1962 » avec un discours citant les appelés, les supplétifs et les pieds-noirs tout en glorifiant la présence française en Algérie. R. Dalisson explique que « le Président remet la question algérienne sur le devant de la scène, y compris dans sa dimension mémorielle, commémorative et

⁷³ Voir HARTOG, François et REVEL, Jacques (dir.), 2001. *Les usages politiques du passé*. Paris : Éditions de l'EHESS.

⁷⁴ ALCARAZ, Emmanuelle et PERVILLÉ, Guy, 2021. *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak*. Paris : Karthala. p. 209.

⁷⁵ MORIN, Paul Max et al., *op cit.*, p.55.

⁷⁶ Idem.

⁷⁷ DALISSON, Rémi, *op. cit.* p. 93.

monumentale »⁷⁸ par cet acte inédit de commémoration officielle du conflit. Paradoxalement donc, « l'État lui-même bâtit les outils d'une mémoire officielle de la guerre tout en la niant jusqu'en 1999 ».⁷⁹ Ces outils sont par exemple les mémoriaux, comme celui présenté ci-dessus, mais aussi le fait d'avoir concédé en 1967 « le titre de reconnaissance de la nation » et, en 1974, le statut de combattants aux appelés passés par l'Afrique du Nord (AFN) entre 1952 et 1962 qui reconnaissent implicitement tous les deux l'état de guerre. L'État a également remis à chacun des militaires français engagés en AFN une médaille « commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre », assortie d'un diplôme, dès 1956. De plus, pour compenser le refoulement par l'État de la mémoire du conflit algérien — il est toujours le seul à ne pas parler de « guerre » pour qualifier le conflit en Algérie —, les différentes associations d'anciens combattants, mais aussi celles de pieds-noirs ou de harkis, organisent leurs propres cérémonies de commémoration. Il s'agit alors pour les anciens combattants de se souvenir des soldats morts au combat, chaque 19 mars pour l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie porté par la FNACA, les autres associations n'approuvant pas cette date considérée comme une injustice envers les harkis notamment et lui préférant celle du 19 octobre en hommage au Soldat inconnu d'Algérie⁸⁰

Dans les années 1980 et 1990, les pieds-noirs militent toujours pour l'indemnisation de leurs biens abandonnés en Algérie ainsi que pour la promotion du caractère positif de la colonisation. En 1987, les rapatriés obtiennent l'indemnisation de leurs biens perdus à leur départ d'Algérie, par la loi du 16 juillet 1987. En parallèle, ils continuent leurs pratiques commémoratives des années 1960 et 1970, à savoir des cérémonies de commémoration de « l'anniversaire du massacre d'Oran de 1962 » chaque 5 juillet, de « la perte de l'Algérie française » chaque 1^{er} mai ou, plus rarement, de la fusillade de la rue d'Isly chaque 26 mars⁸¹. Ces cérémonies ont lieu dans les régions de forte présence des pieds-noirs, à savoir le pourtour méditerranéen et notamment les villes de Nice, Béziers et Perpignan, sous l'égide souvent de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs Amis (ANFANOMA), principale association de rapatriés. Presque à chaque fois, ces commémorations donnent lieu à des récupérations de la part de politiques d'extrême-droite, du Front national surtout, « qui nient

⁷⁸ DALISSON, Rémi. *Op. cit.* p. 94.

⁷⁹ Ibid., p. 95.

⁸⁰ Ibid., p. 182.

⁸¹ Ibid., p. 116.

l'histoire pour mieux imposer leur seule nostalgie de l'Algérie française »⁸², mais qui ne suscitent pas l'approbation unanime des rapatriés.

Les harkis, en tant que tels, sont moins actifs. Toutefois, ce sont leurs enfants, nés en France, qui militent pour la reconnaissance de l'histoire de leurs parents et de leur rôle durant la guerre d'Algérie, du côté des militaires français. Leur mémoire, fondée sur l'exil, la violence et la relégation et l'arrachement à leurs communautés, ne dispose alors que de peu de lieu de recueillement, par ailleurs très peu voire pas mis en valeur à l'instar du camp de Bias (Lot-et-Garonne) où ne figure qu'un petit mémorial. « Les édifices de mémoire ne sont en tout cas jamais antérieurs à 1994 et l'une des premières inaugurations, qui sert de modèle aux suivantes, est celle du camp de Rivesaltes en décembre 1995 »⁸³, comme l'écrit l'historien Rémi Dalisson. Les manifestations et actions des enfants de ces harkis permettent de libérer la parole chez leurs parents et d'organiser de nouvelles cérémonies, dès 1991, chaque 12 mai pour commémorer l'anniversaire de « l'oubli des harkis par la France », c'est-à-dire la décision du ministre de la Défense Pierre Mesmer de ne pas rapatrier les supplétifs en France. Certains groupes de descendants commémorent parfois aussi les soulèvements au sein des camps de regroupement. Ces cérémonies permettent ainsi de créer les bases des journées de commémoration officielles instaurées dans la décennie suivante. En 1994, après des décennies de militantisme, les harkis — comme les autres anciens supplétifs de l'armée française — obtiennent finalement la reconnaissance de l'État pour leurs souffrances, par la loi du 11 juin 1994 qui leur ouvre également la voie des réparations financière du préjudice subi.

À la fin des années 1990, l'État français ne peut donc ignorer les pressions des différents groupes de mémoire pour une reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie, même s'il laisse faire la plupart des manifestations, excepté celles des anciens de l'OAS. Benjamin Stora parle alors d'une période « d'accélération mémorielle »⁸⁴, permise par l'ouverture des archives de l'État sur la guerre d'Algérie, en 1992, et les nouveaux travaux scientifiques d'historiens et d'historiennes qui en découlent.

⁸² DALISSON, Rémi. *op. cit.* p. 116.

⁸³ Ibid., p. 113.

⁸⁴ STORA, Benjamin, 2003. « Guerre d'Algérie : 1999-2003, les accélérations de la mémoire ». *Hommes & Migrations*. Juillet-août 2003. N° 1244, pp. 83-95.

3. Reconnaissances, controverses et « guerre » des mémoires (1999-)

En 1999, la guerre civile algérienne se termine avec la victoire du gouvernement algérien, issu du FLN, et de son armée face aux groupes islamistes. Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères de Ben Bella puis de Boumedienne, devient président de la République algérienne avec le soutien de l'armée. Il se charge alors immédiatement d'occulter la mémoire de ce qui devient la « décennie noire » en ne condamnant ni la répression des partis islamistes par l'État ni les assassinats, attentats et massacres commis par les deux camps. Pire, les auteurs d'exactions sont amnistiés ou voient leur peine largement réduite par la loi sur la « concorde civile »⁸⁵, comme avec les accords d'Évian de 1962. De la même manière, les amnisties décidées jettent un voile sur la guerre civile tout juste terminée puisqu'elles « empêchent toutes poursuites judiciaires [...], et toute identification des auteurs de crimes »⁸⁶ ainsi que tout débat public ou toute responsabilisation. Or, si l'État algérien organise le silence et l'oubli en condamnant les voix qui s'élèvent contre sa gestion de la sortie de guerre, il n'y a cette fois pas de récit officiel se substituant à l'histoire de la guerre civile⁸⁷. Toutefois, le président Bouteflika profite des sursauts mémoriels qui agitent la France au début des années 2000 pour mieux rassembler la population algérienne. Les crispations provoquées par la loi du 23 février 2005 atteignent également l'Algérie où le secrétaire général du FLN A. Belkhadem parle de « loi qui falsifie l'histoire »⁸⁸. Le président reporte alors la signature du traité d'amitié avec la France. Le mandat du président se caractérise alors par l'immobilisme politique dont il fait preuve et par un retour systématique vers l'époque de la colonisation en opposition de laquelle il puise sa légitimité politique, durcissant encore le récit étatique sur la guerre d'indépendance.⁸⁹

À la fin des années 1990, la reconnaissance officielle de la guerre par la République française, apparaît de plus en plus proche. Ainsi, le 18 octobre 1999, une proposition de loi visant à reconnaître le qualificatif de « guerre » pour les événements survenus en Algérie entre 1954 et 1962 et votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale est promulguée⁹⁰. L'objectif des députés est alors de permettre une réconciliation mémorielle et de fédérer l'ensemble des

⁸⁵ PEYROULOU, Jean-Pierre, 2020. *Op. cit.* p. 79-82.

⁸⁶ Ibid., p. 80.

⁸⁷ Ibid., p. 81.

⁸⁸ ROGER, Patrick, 2005. « L'Algérie outrée par le vote sur la colonisation ». *Le Monde*, 30 novembre 2005.

⁸⁹ STORA, Benjamin, 2020. *Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation*. Présidence de la République. p. 13.

⁹⁰ Loi n°99-882 du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression « aux opérations effectuées en Afrique du Nord », de l'expression « à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc », *JORF* du 20 octobre 1999.

acteurs d'un conflit qui empoisonne les relations entre Français depuis alors plus de 30 ans. Or, dès les débats parlementaires, certains députés évoquent la « repentance »⁹¹ qu'induirait cette reconnaissance de la guerre, ainsi que la culpabilité qu'elle engendrerait pour les anciens militaires. De plus, la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie par la République française entraîne une omniprésence de la mémoire algérienne dans les médias, consacrant ainsi définitivement le mot « guerre », mais provoquant aussi son lot de débats et polémiques notamment à propos de l'usage de la torture. En effet, en 2000, les généraux Paul Aussaresses et Jacques Massu reconnaissent tous les deux avoir pratiqué la torture en Algérie, puis réitèrent dans un article commun pour le journal *Le Monde*, ravivant alors les affrontements mémoriels des décennies précédentes entre les militaires qui dénoncent la torture, ceux qui ne la reconnaissent pas et les personnes l'ayant subie. Ce retour de mémoire coïncide avec « l'état du pays où les enfants et petit-enfants issus de l'immigration algérienne et devenus citoyens français demandent des comptes à leur parents comme à l'État »⁹². Il en va de même également pour les enfants de harkis, de pieds-noirs ou de soldats. Or, comme l'explique Benjamin Stora, la réconciliation mémorielle doit passer par la reconnaissance de tous les faits survenus pendant la guerre, peu importe le camp, pour que soient éliminés les non-dits, le cloisonnement des mémoires, ce qui n'est pas encore le cas⁹³. Ce travail, explique l'historien, doit être fait par l'histoire car, en tant que science humaine à la méthodologie scientifique, elle se fonde sur le travail de sources permettant d'aboutir à un récit au plus proche des faits ⁹⁴. Ce « travail historique ouvre sur la possibilité du passage d'une mémoire communautarisée à une mémoire commune, en France, et entre historiens algériens et historiens français » et « permet également la sortie de la concurrence victimaire »⁹⁵.

Au début des années 2000, la torture n'est toujours pas reconnue par l'État français, tout comme la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 ou la disparition de Maurice Audin, militant communiste et mathématicien arrêté par l'armée française en 1957. Toutefois, l'État commence la « mise en récit de la guerre à travers des politiques nationales » dans le but d'arriver à une « réconciliation des mémoires »⁹⁶. Le premier acte de commémoration est de

⁹¹ DALISSON, Rémi, 2018, *op. cit.*, p. 131.

⁹² Ibid., p. 133.

⁹³ STORA, Benjamin, 2020. « Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie ». In : *La France en récits*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 466-475.

⁹⁴ STORA, Benjamin, 2020. *op. cit.* p. 472.

⁹⁵ STORA, Benjamin, 2020. *op. cit.* p. 472.

⁹⁶ LEDOUX, Sébastien, 2022. « Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie ». *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne, consulté le 12 juin 2024].

reconnaître la mémoire d'un groupe en particulier, en instituant en 2001 une journée nationale de commémoration à l'égard des harkis, par la suite pérennisée en 2003 en vertu de la loi du 11 juin 1994⁹⁷. Rapidement ensuite, le premier mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, situé quai Branly à Paris, est inauguré par le président Chirac le 5 décembre 2002. Cette date est ensuite choisie l'année suivante pour devenir la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » durant la guerre d'Algérie. En 2005, la loi du 23 février — ou loi Mekachera — donne lieu à une importante controverse liée au fait qu'elle accorde la reconnaissance de la nation « aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine... » (article 1)⁹⁸ et qu'elle mette en valeur, par un amendement parlementaire, « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » (art. 4)⁹⁹ dans les programmes scolaires. Dans son article 2, cette loi reconnaît toutefois pour la première fois le sort subi par les rapatriés, les disparus et les victimes civiles de massacres — ceux d'Isly et d'Oran notamment. Cet article 4 est abrogé début 2006 par Jacques Chirac, mais les tensions mémorielles sur la guerre d'Algérie ne s'apaisent pas pour autant car la date du 5 décembre, jugée sans rapport avec le conflit, ne fait pas consensus auprès des différents groupes mémoriels. Une concertation avec les représentants des principaux groupes d'anciens combattants avait pourtant bien été tentée, début 2003 par le secrétaire d'État puis ministre des Anciens combattants Hamlaoui Mekachera, mais elle avait été empreinte de tensions importantes justifiant ainsi le choix ultérieur de la date neutre du 5 décembre par Jacques Chirac¹⁰⁰. La journée du 5 décembre devient alors purement politique, perdant le côté normalement rassembleur d'une cérémonie d'hommage aux victimes d'une guerre, d'autant plus que de nombreux ultras partisans de l'OAS en profitent pour mettre en avant leur interprétation partisane de la fin du conflit tandis que la FNACA refuse dès 2004 de s'associer aux différentes cérémonies du 5 décembre, son vice-président arguant que « c'est bien la première fois que l'inauguration d'un monument devient une date historique »¹⁰¹. En 2010, le Mémorial du Quai Branly, à l'origine destiné uniquement aux « morts pour la France », se voit ajouter le nom des pieds-noirs victimes de l'armée française le 29 mars 1962, rue d'Isly à Alger, y compris ceux faisant partie de l'OAS qui refusait le cessez-le-feu, créant alors une nouvelle

⁹⁷ Voir p. 25.

⁹⁸ Loi n°2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, *JORF* du 24 février 2005.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ DALISSON, Rémi, *op. cit.*, pp. 181-182.

¹⁰¹ Cité dans DALISSON, Rémi, *op. cit.*, p. 184.

controverse. En décembre 2012, pour mieux rassembler la population, la nouvelle majorité socialiste instaure une « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc »¹⁰² chaque 19 mars, en complément de la journée du 5 décembre. Néanmoins, cette nouvelle journée de commémoration est immédiatement rejetée par l'UNCAFN, mais aussi par les harkis et pieds-noirs, pour qui la guerre ne s'est pas arrêtée avec le cessez-le-feu du 19 mars. Le paradoxe dans tout cela est qu'aucun historien ne nie le fait que la guerre ne se soit pas terminée le 19 mars et que près de trois quarts de la population approuve la date du 19 mars pour commémorer la guerre d'Algérie. Or, le gouvernement français décide à nouveau de ne pas trancher entre les deux dates et laisse s'installer « cette dichotomie qui officialise une concurrence mémorielle mortifère »¹⁰³. Tous ces événements et controverses mis bout à bout ont fait dire à de nombreux auteurs qu'ils constituaient une « guerre » des mémoires. Le terme apparaît sous la plume de B. Stora dans un livre d'entretiens avec le journaliste T. Leclère qui paraît en 2006 et qui évoque l'importance du travail historique pour sortir de la concurrence et de la surenchère victimaires¹⁰⁴. Stora y explique notamment que « la posture de victime favorise aussi le renfermement sur des communautés imaginaires (et notamment mémorielles » dont des composantes peuvent entrer en conflit les unes avec les autres »¹⁰⁵. Cette « guerre » des mémoires semble s'être déroulée « essentiellement au milieu des années 2000 mais continue d'exister de manière latente »¹⁰⁶.

Depuis 2017, le président Emmanuel Macron entame une politique mémorielle intense à l'égard de la guerre d'Algérie. Les actes sont nombreux et très forts pour les différents groupes de mémoire. En 2018 ainsi, le président de la République reconnaît la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin, « sous la torture du fait d'un système institué alors en Algérie »¹⁰⁷. En 2020, E. Macron confie la rédaction d'un rapport sur les mémoires de la guerre

¹⁰² Loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, *JORF* du 7 décembre 2012.

¹⁰³ DALISSON, Rémi, *op. cit.*, p. 186.

¹⁰⁴ Voir STORA, Benjamin et LECLERE, Thierry, 2006. *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial*. La Tour d'Aigues : L'Aube.

¹⁰⁵ Cité dans QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Guerre des mémoires (La) ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 583-585.

¹⁰⁶ QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Guerre des mémoires (La) ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 583-585.

¹⁰⁷ Déclaration du Président de la République sur la mort de Maurice Audin, 13 septembre 2018, Palais de l'Élysée. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/09/13/declaration-du-president-de-la-republique-sur-la-mort-de-maurice-audin>

d'Algérie à l'historien B. Stora. Ce rapport, rendu en janvier 2021, voit l'historien proposer un ensemble de mesures concrètes destiné à apaiser et réconcilier les mémoires ainsi que les relations de la France avec l'Algérie. Si certaines des mesures font polémiques auprès de groupes mémoriels qui reprochent soit la repentance soit son absence, le caractère symbolique ne fait nul doute. Ainsi, le président Macron reconnaît en mars 2021 l'assassinat par l'armée française de l'indépendantiste Ali Boumendjel, tué en 1957, et demande pardon aux harkis pour qui il annonce aussi un projet loi de réparation qui sera promulgué le 23 février 2022. Le 16 octobre 2021 est rendu un hommage aux victimes algériennes de la répression du 17 octobre 1961 dans lequel le président pointe la seule responsabilité du préfet de police Maurice Papon. Le massacre de la rue d'Isly du 26 mars 1962 est aussi qualifié « d'impardonnable pour la République » par le président, en janvier 2022. Il faut aussi ajouter qu'un site internet gouvernemental consacré à l'histoire et à la mémoire des harkis et autres rapatriés anciennement de statut civil de droit local est créé en mai 2023¹⁰⁸. Ce site « officiel au service de la reconnaissance et de la réparation » a pour vocation de regrouper des ressources historiques et des contenus pédagogiques sur les anciens supplétifs de l'armée française, mais aussi de regrouper les différentes procédures d'indemnisation auprès de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaC-VG). Enfin, il est à noter que certaines archives de la guerre d'Algérie encore inaccessibles ont été ouvertes en avance en 2021, pour les archives judiciaires, et en 2023 pour celles concernant des mineurs. Toutes ces avancées mémorielles indéniables, suggérées par un historien et bien reçues par les groupes concernés, se situent finalement dans la lignée des mesures prises avant 2017. Elles semblent toutefois accroître et légitimer la concurrence mémorielle du fait que les demandes de reconnaissance et de réparation de chaque groupe mémoriel sont *in fine* accordées, créant une multitude de statuts, d'hommages et de réparations plutôt qu'une politique unique pour l'entièreté de la guerre. De plus, à mesure de sa droitisation, certains discours du président sont marqués par l'absence de dénonciation du colonialisme et de reconnaissance de la responsabilité de l'État et/ou de la police, notamment en ce qui concerne la manifestation du 17 octobre 1961 où Maurice Papon est jugé seul responsable par le président bien que les institutions ont alors fonctionné comme à leur habitude¹⁰⁹.

¹⁰⁸ Voir le site <https://harkis.gouv.fr>

¹⁰⁹ BOITEAU, Victor et MARY, Clémence, 9 avril 2024. « Paul-Max Morin : “Dans la politique mémorielle d'Emmanuel Macron sur l'Algérie, la dimension coloniale et raciste est niée” ». *Libération*, pp. 20-21.

La guerre d'Algérie et ses mémoires sont donc plus que jamais un sujet d'actualité brûlant dans la France de 2024.

C. Les mémoires de la guerre d'Algérie chez les jeunes et leur transmission, un sujet d'actualité

Ces dernières années, la recherche historique s'est montrée féconde en matière d'étude des mémoires de la guerre d'Algérie et de la transmission familiale de cette dernière. En étudiant la manière dont les mémoires se sont formées puis ont existées, certains historiens et historiennes ainsi que des sociologues et chercheurs en sciences politiques ont cherché à comprendre comment un conflit vieux de plus de 60 ans maintenant pouvait encore entraîner des conséquences sur des pans de la vie des jeunes, que ce soit la jeune génération actuelle ou bien celle d'il y a 20 ou 30 ans et comment la mémoire se transmettait de génération en génération. Si ce sujet d'étude n'est pas entièrement nouveau, c'est son application à des groupes de mémoire précis qui revêt un caractère novateur. Associé au soulèvement populaire ayant secoué l'Algérie pendant près de deux ans — décrit par la suite — et auquel les jeunes ont participé en masse, montrant leur volonté de faire émerger une histoire plus apaisée de la guerre d'Algérie, le sujet est devenu un terrain de recherche notoire ces dernières années, en témoignent par exemple les ouvrages présentés ci-dessous, reconnus pour leurs apports à la recherche.

1. La transmission familiale des mémoires comme préalable : l'exemple des appelés du contingent

Ces trente dernières années, les travaux sur la guerre d'Algérie se sont concentrés sur les effets de cette dernière dans notre société actuelle, notamment par l'étude de témoignages d'acteurs survivants — d'anciens appelés du contingent en particulier — et/ou de leurs descendants pour analyser la manière dont de se transmettent les souvenirs par exemple. Profitant du vieillissement des acteurs du conflit et de la volonté de faire le bilan de son expérience et témoigner qui l'accompagnent, les historiens et historiennes ont pu disposer d'un terreau propice à l'écriture d'ouvrages éclairants sur la rupture suscitée par la guerre d'Algérie dans la société française. Ce terreau est même exacerbé depuis les années 2000 et 2010 par l'urgence provoquée par la disparition progressive des acteurs. En la matière, l'étude de Claire Mauss-Copeaux qui se penche sur une trentaine d'appelés des Vosges et leurs mémoires par le

biais de longs entretiens est à l'époque une première et fait encore référence du fait de sa démarche originale fondée sur des témoignages oraux¹¹⁰.

Près de 20 ans plus tard, l'historienne R. Branche publie « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*¹¹¹ dans lequel elle cherche à faire une « histoire du silence » des appelés du contingent grâce, elle aussi, à des entretiens avec ces derniers, seuls ou en famille, et grâce également à l'étude de correspondances et journaux intimes d'appelés et d'archives psychiatriques. L'étude est découpée en trois parties : la guerre d'Algérie telle que vécue par les appelés, leur retour dans leur famille puis la transmission qu'ils font de leur vécu et de leur mémoire. Mêlant histoire sociale, culturelle, économique et politique avec la sociologie et un peu de psychiatrie, R. Branche montre toute la complexité inhérente aux expériences de guerre : les vécus pluriels des anciens appelés risquant de perturber les équilibres familiaux, ils sont le plus souvent tus pour préserver les proches et les relations entretenues avec ces derniers. Les anciens conscrits ainsi se créent ce que l'autrice appelle une « identité narrative »¹¹² pour ne pas perdre la face auprès des leurs et faire le tri dans leur récit, entre ce qui est dit et ce qui est passé sous silence — un silence souvent lourd de sens qui fait alors passer la transmission mémorielle par l'implicite. L'historienne rappelle que les récits évoluent avec le temps et replace ces silences dans le contexte général de bouleversement de la société dans toutes ses strates, à l'œuvre dans les années 1950 et surtout 1960 et 1970. Passant d'un modèle d'autorité paternelle distante et donc plutôt silencieuse à des familles plus égalitaires et ouvertes, les anciens appelés peinent à s'inscrire dans la lignée de leurs ancêtres ayant combattu des « vraies » guerres alors qu'eux ont participé à des « opérations de maintien de l'ordre » ou de « pacification » durant leur service militaire. Ajoutant à cela le fait que les descendants osent encore peu questionner cette partie de la vie de leurs pères ou grands-pères et que le fait que l'État a tardé à reconnaître la guerre, l'autrice explique que la responsabilité du silence des anciens appelés est finalement collective et non de leur seul fait. Cet ouvrage met ainsi en lumière les conséquences que la guerre d'Algérie provoque toujours, en particulier dans les structures familiales qui se trouvent aux premières loges de ces non-dits et des blessures qu'ils causent. Du point de vue historiographique, cette étude de R. Branche évoque des pans de la guerre d'Algérie assez peu traités jusque-là et renouvelle le champ d'étude par son analyse du

¹¹⁰ MAUSS-COPEAUX, Claire, 1999. *Appelés en Algérie. La parole confisquée*. Paris : Hachette.

¹¹¹ BRANCHE, Raphaëlle, 2020. « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*. Paris : La Découverte.

¹¹² Ibid., p. 532.

retour des conscrits au regard des changements sociétaux d'alors, permettant ainsi un pas important vers une histoire plus large des appelés du contingent.

2. *L'enquête inédite de P. M. Morin sur trois mille jeunes*

Dans ce contexte d'étude des répercussions de la guerre d'Algérie sur les générations actuelles, P. M. Morin s'est récemment concentré sur un groupe pas encore étudié dans ce cadre : celui des jeunes nés en 1985 et 2005. Son inspiration est liée aux travaux d'A. Muxel qui dirige sa thèse et qui est spécialiste des études sur la jeunesse, particulièrement en matière de politique. Elle a par exemple publié l'ouvrage *La tentation radicale. Enquête auprès de lycéens* (Paris, 2018) avec O. Galland dans lequel ils analysent le rapport à la radicalité de 7 000 lycéens.

De la même manière, P. M. Morin a choisi d'étudier les rapports de la jeunesse actuelle avec la colonisation et la guerre d'Algérie par une enquête quantitative sur 3 000 jeunes de 18 à 25 ans et d'une centaine d'entretiens oraux avec des descendants d'appelés du contingent, de pieds-noirs, de militaires de carrière, de juifs d'Algérie ou encore d'immigrés algériens¹¹³. Cette étude est aussi l'occasion pour Morin d'analyser le rôle de la famille et de la mémoire dans la socialisation politique et la construction identitaire de ces jeunes. L'auteur souhaite questionner la persistance des mémoires de groupe au fil des générations, mais aussi si la dissimulation du conflit algérien à l'œuvre jusqu'aux années 1990 entretient la « guerre » des mémoires mentionnée plus tôt auprès de la jeune génération.

En résulte l'image d'une génération éloignée des combats et revendications mémoriels et dont les connaissances sur la guerre d'Algérie dépendent grandement du cadre social dans lequel les jeunes évoluent et de leur politisation. Morin montre que les jeunes en savant le plus sont également ceux qui ont pu en parler le plus avec leurs proches, mais que la culture populaire et l'école sont aussi des vecteurs importants de connaissance sur le sujet. Dans son raisonnement, l'auteur affirme que l'opinion des jeunes sur le conflit dépend surtout de l'orientation politique et que la mémoire n'est qu'un moyen de découvrir la politique et de s'y intéresser et non une variable conditionnant l'opinion sur la guerre d'Algérie. L'ouvrage étudie également, de fait, la transmission familiale à l'instar de R. Branche précédemment. Cette transmission se fonde sur le récit, l'anecdote et, surtout, sur le silence. On pourrait même parler

¹¹³ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2020. *Les jeunes et la guerre d'Algérie. Une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France.

de « silences parlants » tant ils permettent d'évaluer la mesure du traumatisme qu'a pu constituer la guerre chez ses acteurs. De plus, Morin explique que les jeunes participent à la recomposition des mémoires par leur regard et leurs questionnements sur le conflit et les récits qui y sont associés. C'est la voie choisie par les jeunes pour dépasser la « guerre » des mémoires à propos de la guerre d'indépendance algérienne et parvenir à une histoire plus consensuelle du conflit. Ce faisant, leur demande d'histoire est importante et même nécessaire pour la construction de leur identité. Morin mélange dans son ouvrage histoire, sociologie, sciences politique et mémoire et nous livre ainsi un panorama inédit de l'univers mental de la jeune génération actuelle.

3. *En Algérie, le Hirak (2019-2021) et les mémoires de la guerre d'Algérie*

En février 2019 a éclaté un mouvement populaire en Algérie à la suite de l'annonce de la candidature du président de la République Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat consécutif, lui qui était alors en poste depuis 1999 et impotent depuis quelques années. Le *Hirak* est un mouvement désorganisé et sans réel leader qui, selon E. Alcaraz, « fait écho aux mobilisations populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient des révoltes arabes de 2011 »¹¹⁴. Les jeunes, notamment étudiants, occupent ainsi une place importante dans les manifestations tout comme c'était le cas en 2011 dans les pays alentours. L'Algérie n'ayant pas été autant touchée par le Printemps arabe de 2011 que ses voisins, cette contestation populaire est la première depuis l'indépendance du pays et surprend toute la classe dirigeante par son ampleur. Le caractère pacifique et national de la mobilisation lui donne également un plus fort écho international, d'autant plus que la répression est plutôt retenue, contrairement à la Décennie noire ou aux manifestations qui ont émaillé les mandats de A. Bouteflika par exemple, bien que cet écho ne s'accompagne pas de soutien notable. Les principales revendications des manifestants sont le départ du président Bouteflika et la fin d'un système politique qu'ils jugent corrompu et dans lequel le rôle de l'armée est trop important au profit de la mise en place d'un pouvoir civil indépendant¹¹⁵. À la suite de la forte pression des manifestants, Bouteflika démissionne finalement le 2 avril 2019, mais reste en poste jusqu'à l'élection de son successeur, prévue à l'été 2019 puis en décembre de la même année. En décembre 2019, Abdelmadjid Tebboune, chef du gouvernement de Bouteflika pendant quelques mois en 2017, est élu président de la République algérienne lors d'une élection qui ne rassemble que 10 % des

¹¹⁴ ALCARAZ, Emmanuelle et PERVILLÉ, Guy, 2021. *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak*. Paris : Karthala. p. 218.

¹¹⁵ Ibid.

électeurs¹¹⁶. Entre 800 000 et un million — voire plus certains jours, mais sans moyen de vérification fiable — de personnes manifestent ainsi chaque mardi et vendredi de février 2019 à la mi-mars 2020, moment où le Covid-19 suspend toute activité. Chose notable, le mouvement atteint les diverses diasporas algériennes présentes dans le monde qui manifestent également pour afficher leur soutien à la population algérienne. Le mouvement reprend ensuite à l'été 2020 jusqu'à s'essouffler au printemps 2021 à mesure que le pouvoir met la pression sur les manifestants et réprime les opposants les plus notoires.

Dans tout cela, la mémoire de la guerre d'Algérie ressort de plus belle, la population cherchant à se réapproprier son passé instrumentalisé par le pouvoir depuis 1962. Les références à la guerre et aux manifestations du printemps et de l'été 1962 sont légion, en témoigne par exemple l'omniprésence du slogan « Un seul héros, le peuple » popularisé par les manifestations du 5 juillet 1962 et mis en scène par le FLN après la guerre¹¹⁷. Les manifestants se réclament également de la Toussaint rouge, vue comme l'événement libérateur du peuple algérien hier et aujourd'hui¹¹⁸. De la même façon, les manifestants convoquent le slogan *Barâkat* — « Cela suffit ! » — crié en septembre 1962 lors de la guerre entre les chefs du FLN¹¹⁹. Selon J.-P. Peyroulou, « la référence constante à la guerre d'indépendance est certainement une manière de s'inscrire dans une histoire »¹²⁰. De cette histoire, les manifestants réclament la justice et surtout la vérité sur les passages occultés par le FLN. « Certains collectifs [...] ont leur panthéon spécifique »¹²¹, notamment les partis participants qui mettent en valeur leurs figures marquantes, sans pour autant se faire concurrence. Parmi les figures les plus présentes se trouvent Messali Hadj, réhabilité officiellement en 2007 par A. Bouteflika, Abane Ramdane, organisateur du congrès de la Soummam qui a structuré le FLN en 1956 ou encore Maurice Audin. Cette réappropriation de figures historiques peu ou pas mises en valeur est un moyen de s'ancrer dans la lignée de la révolution de 1954-1962 et de légitimer les manifestations tout en restant concentré sur le présent, en témoigne par exemple l'utilisation de la chanson *Liberté* du rappeur algérien Soolking qui fait figure d'hymne dans les cortèges. Toutefois, si l'on regarde au-delà des foules massives qui défilent, le Hirak n'a eu que peu de conséquences à long terme sur la vie politique algérienne, en témoigne par exemple l'élection

¹¹⁶ PEYROULOU, Jean-Pierre, 2020. *Histoire de l'Algérie depuis 1988*. Paris : La Découverte. p. 113.

¹¹⁷ ALCARAZ, Emmanuel et PERVILLÉ, Guy. *Op. cit.* p. 230.

¹¹⁸ ALCARAZ, Emmanuel et PERVILLÉ, Guy. *Op. cit.* p. 230.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ PEYROULOU, Jean-Pierre, 2020. *Op. cit.*, p. 113.

¹²¹ ALCARAZ, Emmanuel et PERVILLÉ, Guy. *Op. cit.* p. 231.

présidentielle prévue pour septembre 2024 qui voit le président Tebboune se représenter face à deux candidats issus de petits partis qui ne peuvent réellement contester le régime en tant que tel, faisant ainsi dire à la politiste F. Souya que la campagne est « une façade de démocratie » et que l'élection « est jouée d'avance »¹²².

Comme nous avons pu le voir, l'historiographie des mémoires de la guerre d'Algérie est très riche tout comme son actualité et les débats qui composent cette dernière, que cela soit en France ou en Algérie. Cette actualité d'un sujet ancien comme celui-ci implique que le grand-public en soit imprégné, mais qu'en est-il des plus jeunes ? Sont-ils réceptifs aux discours mémoriels et récits de leurs aînés ou bien ont-ils fabriqué leur propre culture de la guerre d'Algérie qui leur est propre ?

¹²² GACON, Julie (réal.), 2024. « Élections algériennes : cinq ans après les espoirs du Hirak ». *L'invité(e) des Matins d'été*. France Culture, 22 août 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/elections-algeriennes-cinq-ans-apres-les-espoirs-du-hirak-3359795>.

II. Mémoires et représentations mentales de lycéens sur la guerre d'Algérie

Commençons notre cheminement dans le paysage mémoriel de lycéens d'aujourd'hui, c'est-à-dire de jeunes nés entre 2006 et 2009, en nous arrêtant sur le contexte de l'enquête réalisée pour ce mémoire. Menée auprès de l'ensemble des lycéens — soit près de 1400 élèves en 2023¹²³ — scolarisés au sein du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains, une ville de la banlieue ouest de Lyon située au pied des Monts d'Or, l'enquête a reçu 184 réponses. Le lycée Blaise Pascal est considéré comme favorisé socialement par le ministère de l'Éducation nationale qui attribue à ses élèves un indice de position sociale de 133,7 — la moyenne nationale étant de 107¹²⁴. Établi à partir des professions et catégories sociales de leurs parents (PCS), l'indice permet de rendre compte de la composition sociale moyenne des établissements du second degré. Ainsi, les élèves du lycée étudié sont en moyenne plus nombreux à être issus de parents exerçant une fonction de cadre ou une profession intellectuelle supérieure et disposent donc d'un meilleur accès à la culture que la moyenne influençant donc les résultats décrits par la suite.

Le questionnaire comporte 39 questions portant en premier lieu sur les représentations des jeunes sur l'histoire de France puis, principalement, sur la guerre d'Algérie — sur son étude à l'École, son impact sur la vie quotidienne et, surtout, ses mémoires¹²⁵. Les réponses attendues sont principalement, pour 32 des 39 questions, quantitatives. Pour les questions interrogeant l'opinion et le ressenti des répondants, les réponses ont été triées aléatoirement pour chacun afin de ne pas influencer les résultats et biaiser leur raisonnement en leur suggérant une réponse particulière. L'échantillon interrogé est ainsi représentatif des effectifs du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains, mais pourrait également l'être pour d'autres lycées dont le contexte social est considéré comme favorisé. Il n'est donc pas représentatif d'une classe d'âge dans son ensemble. Il vise toutefois à donner une tendance pour un groupe de population précis.

¹²³ Mot de la Proviseure madame Pascale Rochaix pour la rentrée 2023, publié le vendredi 1^{er} septembre 2023. <https://blaise-pascal.ent.auvergne-rhone-alpes.fr/le-lycee-blaise-pascal/mot-de-la-proviseure/> [consulté le 18/05/2024]

¹²⁴ Indices de position sociale des lycées, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP), ministère de l'Éducation nationale, 2023. <https://data.education.gouv.fr/explore/embed/dataset/fr-en-ips-lycees-ap2023/table/?q=Charbonni%C3%A8res> [consulté le 18/05/2024]

¹²⁵ Voir p. 21

Celle-ci permet dans un deuxième temps la construction d'une séance pédagogique ayant pour objectif de tenter d'expliquer le processus de la guerre d'indépendance algérienne comme ses constructions mémorielles et, si besoin, de démythifier les idées reçues des répondants. L'analyse des réponses aux questions de l'enquête sera conduite thématiquement pour en faciliter la compréhension.

Cette enquête est conçue comme un prolongement de celle effectuée par le chercheur en sciences politique Paul Max Morin lors de sa thèse, publiée en 2022¹²⁶. En effet, certaines questions sont ainsi reprises de son questionnaire et adaptées à l'échantillon de population enquêtée, dans le but d'effectuer une comparaison entre les résultats obtenus. De plus, l'enquête présentée prochainement s'inspire également des travaux de l'historienne Raphaëlle Branche sur les transmissions mémorielles familiales¹²⁷.

A. Des représentations issues de la culture et de la scolarité

Notre analyse des résultats de l'enquête menée au lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains commence par une vue d'ensemble de l'échantillon : sur 184 répondants, 109 sont de sexe féminin (59 %), 66 de sexe masculin (36 %) et neuf ne se prononcent pas ou ont coché la case « Autre » (5 %). Cette surreprésentation des répondants de sexe féminin s'explique par le fait que l'établissement compte plus d'élèves de sexe féminin que masculin, mais aussi par le mode de diffusion de l'enquête, basée sur le volontariat. Parmi les répondants, deux ont quatorze ans, 50 ont 15 ans, 59 ont 16 ans, 59 ont 17 ans et quatorze ont 18 ans.

¹²⁶ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France et Humensis.

¹²⁷ BRANCHE, Raphaëlle, 2022. « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*. Paris, La Découverte.

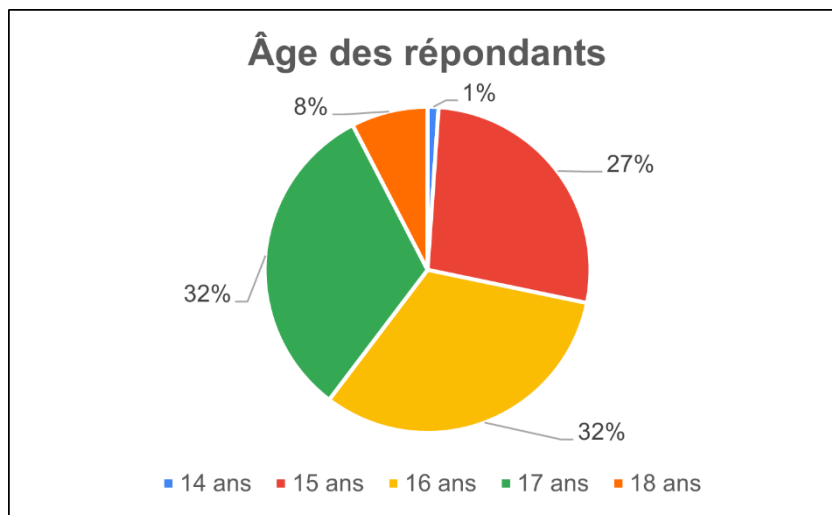


Figure 1

Presque tous les répondants (98 %) ont la nationalité française et treize parmi eux ont une double nationalité. Huit de ces binationaux sont franco-algériens ou franco-marocains, un faible chiffre qui ne permet donc pas de réaliser une étude statistique séparée sur ceux-ci. De plus, 32 % des élèves sont en classe de Seconde, 31 % en classe de 1^{re} générale, 3 % en 1^{re} technologique, 31 % en Terminale générale et 3 % en Terminale technologique. La prédominance d'élèves de voie générale dans les réponses peut s'expliquer par le fait que l'histoire occupe une plus grande place dans les cursus des répondants et que cette discipline intéresse davantage les élèves qu'en voie technologique où les programmes d'histoire sont plus condensés et moins approfondis. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que les répondants en voie générale ont pu être encouragés par leurs professeurs d'histoire-géographie à remplir le questionnaire, notamment dans le cadre de l'enseignement de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences-Politiques (HGGSP) dont un des thèmes de Terminale traite des mémoires de la guerre d'Algérie.

1. Les représentations mentales des jeunes sur l'histoire de France

Les premières questions analysées ici traitent des représentations mentales et opinions des lycéens sur l'histoire de France. De manière générale, les lycéens interrogés sont une majorité à avoir le sentiment de partager une histoire commune. Il s'avère toutefois que les plus jeunes répondants, la majorité en classe de Seconde générale, ont plus de mal à s'identifier à une histoire commune avec l'ensemble de la population française que leurs camarades de Terminale ou de Première générales pour qui, ce sentiment est nettement plus présent. La raison de cet écart entre niveaux peut s'expliquer par le découpage des programmes scolaires. Ceux-ci sont

concentrés sur une période allant de l'Antiquité à l'époque moderne pour la classe de Seconde, quand ceux de Première et Terminale générales et technologiques sont concentrés sur l'histoire contemporaine de la France et du monde. Les possibilités d'identification à l'histoire de la France sont plus aisées pour les élèves quand il s'agit d'événements marquants plus proches d'eux chronologiquement, à l'instar des Guerres mondiales par exemple. À l'inverse, quand il s'agit d'événements très anciens, à une époque où la France en elle-même n'existait pas encore, les jeunes ont naturellement plus de mal à s'y identifier. Ainsi, les répondants n'ayant pas le sentiment de partager une histoire commune avec la France ou ne sachant pas répondre sont en moyenne plus jeunes que les autres. Les résultats de la question n°8 « Avez-vous le sentiment de partager une histoire commune avec l'ensemble des Français » nous éclairent là-dessus : 61 % des jeunes répondent « Oui », 21 % ne savent pas et 18 % répondent « Non ». Sur les 61 % de « Oui », soit 112 personnes, on compte 58 répondantes (51 %), 49 répondants (44 %) et 5 répondants « autre » (5 %), ce qui est plutôt équilibré compte tenu du rapport entre sexes de l'effectif total. Ces 112 répondants sont majoritairement en classe de Terminale générale (37 %) et de 1^{re} générale (32 %). Pour ce qui est des 72 répondants ayant cochés « Non » ou « Je ne sais pas », les rapports sont assez équilibrés : 51 sont des répondantes, mais une majorité d'élèves est en classe de Seconde (29) ou de 1^{re} générale (20).

Pour ce qui est des événements de l'histoire de France pour lesquels la mémoire est jugée primordiale, les élèves sont presque unanimes sur le fait de se souvenir autant des événements positifs pour la France que des négatifs. Les lycéens rejettent ainsi tout roman national qui occulterait les moments sombres de l'histoire de France. En premier, ils plébiscitent les Première et Seconde Guerres mondiales puis la Révolution française, loin devant tout autre événement historique. S'ils sont tant ancrés dans les imaginaires des répondants, c'est parce qu'ils ont été érigés en événements fondateurs de ce qu'est la France aujourd'hui — le régime républicain français descend de la Révolution française quand la vie politique actuelle tire en grande partie ses origines de la Seconde Guerre mondiale —, mais également parce qu'ils ont traumatisé l'ensemble de la population française, à l'image de la Shoah, qui en a cultivé la mémoire depuis par l'action des différents gouvernements qui se sont succédés, par l'odonymie ou encore par la culture populaire et l'École, comme l'explique Paul Max Morin¹²⁸. Cette mémoire collective n'est pas tant développée pour ce qui est de la colonisation et des décolonisations, les efforts

¹²⁸ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. pp. 140.

pour ce faire n'étant que très récents comme montré plus haut et les débats encore nombreux quant à la place et au contenu des mémoires¹²⁹. Il convient également de noter que le régime napoléonien et la figure de l'empereur reviennent chez plus d'une dizaine de répondants. Cela est suffisant pour penser à un effet d'actualité provoqué par la sortie du film *Napoléon* de Ridley Scott, fin novembre 2023, et par l'engouement qu'il a créé. De fait, à la question n°9 « Selon vous, dans l'histoire de France, il faut avant tout se souvenir de ? », 95 % des lycéens estiment qu'il faut se souvenir « autant des événements dont la France peut être fière que de ceux dont elle ne doit pas être fière ». À la question n°10 « Dans l'histoire de France, quels sont les événements dont il faut absolument se souvenir selon vous ? », pas moins de 36 % des réponses citent les « Guerres mondiales », incluant divers épisodes de ces guerres qui sont ici regroupées pour montrer leur importance dans les esprits, et 27 % répondent la « Révolution française » — incluant les événements qui s'y rapportent tel que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 4 août 1789. Loin derrière ces deux réponses figurent « la colonisation et les décolonisations » (8 % des réponses) puis la « bataille pour les droits des femmes » (5 %), l'époque napoléonienne (4 %) qui revient sous différentes formes regroupées sous ce dernier terme, et la Révolution industrielle (2 %). La présence de ce dernier événement est certainement due à un biais cognitif puisque les élèves l'ayant mentionnée sont presque tous en classe de 1^{re} générale, niveau où l'industrialisation est justement étudiée. Il est donc probable que ce chapitre était encore frais dans l'esprit des répondants l'ayant mentionnée.

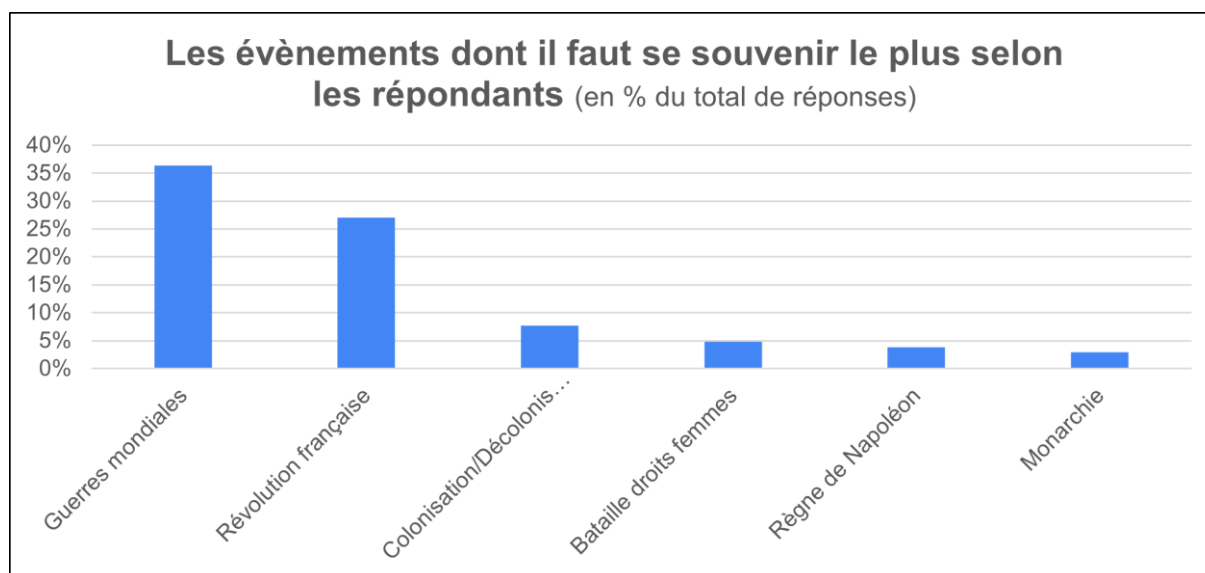


Figure 2

¹²⁹ Voir p. 32.

Cependant, la disparition progressive des dernières personnes ayant vécues la Première Guerre mondiale puis de celles ayant connues la Seconde ne s'accompagne pas nécessairement d'un recul de la mémoire de ces événements, comme certains pourraient le penser au fil du temps. La première raison est qu'une politique mémorielle est mise en place fin 1945 par le général de Gaulle et est dirigée notamment vers la jeunesse¹³⁰. Les jeunes interrogés sont ainsi assez sensibles à ces enjeux mémoriels, à tel point que plus de la majorité s'est déjà rendue à une cérémonie commémorative : 62 % des lycéens ont répondu « Oui » à la question n°11 « Avez-vous déjà participé à des cérémonies de commémoration ? ». Le vécu commémoratif de ces jeunes est cohérent avec l'imaginaire exprimé précédemment : les deux Guerres mondiales représentent 84 % des commémorations auxquelles ils se sont rendus — 64 % pour la Première, 19 % pour la Seconde. Les autres commémorations ne sont que minoritaires et concernent surtout certains répondants engagés aux jeunes Sapeur-pompiers ou dans un conseil municipal de jeunes. La prédominance de l'armistice de la Première Guerre mondiale dans les cérémonies suivies par les lycéens de Charbonnières-les-Bains s'explique en grande partie par la proximité avec les célébrations du centenaire de l'armistice de Rethondes ayant eu lieu en 2018, année où les répondants étaient soit à l'école primaire soit au collège, et ayant massivement intégré un public scolaire. De fait, un peu plus de la moitié des jeunes (52 %) a déjà assisté à une commémoration à titre scolaire, selon les réponses à la question n°13 « Si vous avez déjà participé à une cérémonie de commémoration, dans quel(s) cadre(s) y avez-vous participé ? (*Plusieurs réponses possibles*) ». Néanmoins, et contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, 45 % de l'ensemble de l'effectif a également déjà assisté à une commémoration en famille et 30 % de leur propre chef. Le fait que près de la moitié des répondants ayant assisté à une cérémonie commémorative l'ait fait hors du cadre scolaire démontre l'importance de ces cérémonies dans la vie de ces lycéens, particulièrement engagés dans le souvenir des conflits mondiaux, mais aussi dans leur vie quotidienne puisque six ont déclaré avoir assistés à des cérémonies en tant que jeunes sapeurs-pompiers et cinq en tant que conseillers municipaux des jeunes dans leur commune respective. Les élèves du lycée Blaise Pascal étant, en moyenne, issus de familles privilégiées, cela leur permet également de bénéficier d'un capital culturel supérieur à la moyenne. Ils sont donc plus enclins à participer à des événements culturels comme ces cérémonies de commémoration.

¹³⁰ DELACROIX, Christian et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, 2022. *1945-2020 : la France du temps présent*. Paris, Gallimard, p.22.

2. La colonisation, un sujet moins bien maîtrisé que d'autres

La colonisation — et, par extension, les décolonisations — est un sujet traité en classes de 4^e, de 3^e au collège et en classes de 2^{nde}, de 1^{re} générale et technologique, de Terminale générale et technologique ainsi que dans l'enseignement de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences-Politiques (HGGSP) en classes de 1^{re} et de Terminale pour le lycée. La colonisation semble donc un sujet historique que les élèves connaissent et côtoient régulièrement. Or, s'il semble régulièrement abordé, le sujet est le plus souvent traité indirectement ou mis en retrait par rapport à des questions plus politiques, dans l'étude des Guerres mondiales en classe de 3^e par exemple où le rôle des colonies est peu étudié par rapport aux enjeux économiques, sociaux et surtout politiques qui sont traités en priorité faute de temps suffisant.

Chez les jeunes interrogés, un manque important de connaissances sur la colonisation — celle de l'Algérie, mais aussi de manière générale — est décelé. Il en résulte alors une vision assez ambivalente de la colonisation voire positive puisque quelques jeunes mettent même en avant le côté « globalement positif » de la colonisation. Cependant, il n'y a pas réellement de vision particulière qui s'impose plus que les autres, que cela soit une pensée colonialiste ou anticolonialiste. En revanche, presque un quart des répondants est incapable de qualifier la colonisation, ce qui est préoccupant, mais aussi surprenant au vu de l'effectif concerné, pour des élèves supposés avoir étudié le sujet, au moins au collège pour les plus jeunes. Pour les élèves de Première et de Terminale, la période de l'année à laquelle a été réalisée cette enquête—aux mois de février et mars de l'année 2024 — peut donner une clé de compréhension des résultats puisque la colonisation est généralement traitée à la fin du deuxième trimestre ou bien au troisième, à la fin de l'année scolaire. Néanmoins, ce manque de connaissances sur la colonisation traduit aussi un besoin d'enseignement plus poussé de la question, au fait des dernières avancées historiographiques, visant à éliminer les idées reçues des élèves. La question n°30 « Pensez-vous que la colonisation de l'Algérie est : » est assez parlante à ce propos puisque les résultats sont étonnamment partagés : 38 % affirment qu'elle est « une expérience globalement négative », 33 % affirment qu'elle est « une expérience à la fois positive et négative », 23 % ne savent pas et 5 % affirment qu'elle est « une expérience globalement positive ».

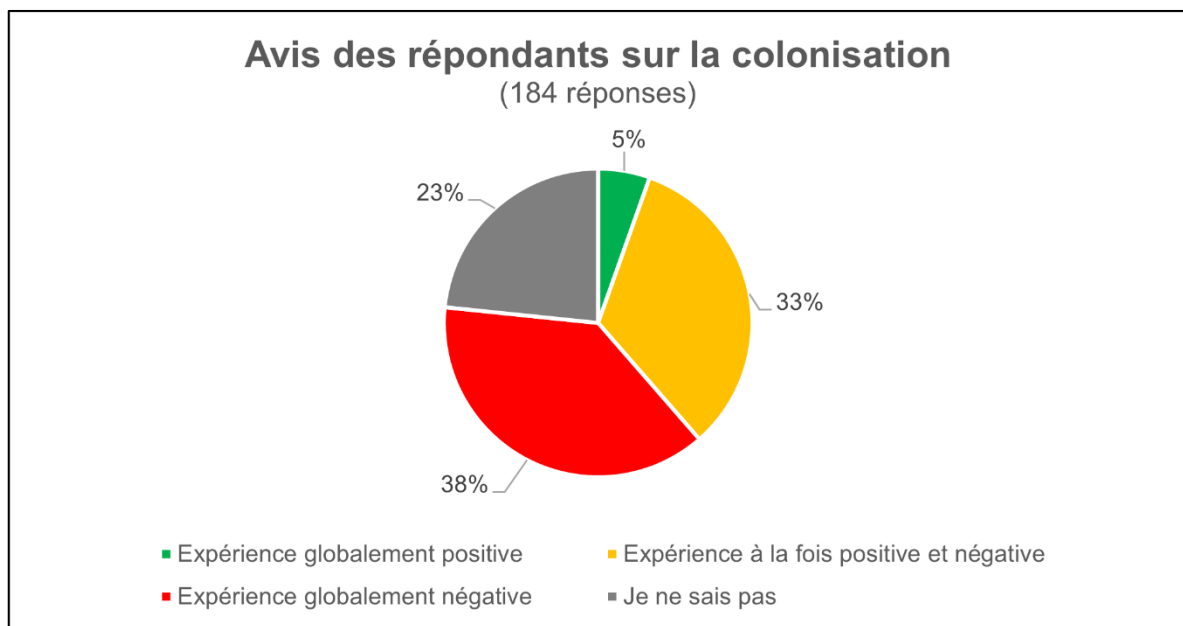


Figure 3

Toutefois, si l'on compare ces résultats avec ceux de l'enquête de Paul Max Morin qui sont eux-aussi très partagés, on constate que les lycéens de Blaise Pascal ont une vision plus négative de la colonisation que les jeunes de 18 à 25 ans interrogés par le chercheur. Ces derniers étant 29 % à considérer la colonisation comme « à la fois positive et négative »¹³¹. Il faut noter que la question posée est volontairement provocante et appelle une réponse tranchée, ce qui a probablement pu perturber certains élèves ne sachant quoi répondre. Toutefois, les répondants refusant une vision manichéenne de la colonisation sont nombreux en part relative dans les deux enquêtes. Cela montre que les jeunes interrogés sont, ici, davantage en phase avec l'ensemble des jeunes Français. C'est aussi le signe que les mémoires de la colonisation ne sont pas encore réconciliées et que les débats continuent sur le sujet, empêchant ainsi les jeunes de savoir comment réellement se positionner de façon claire.

Sur ces prémices, nous pouvons explorer l'imaginaire des répondants à propos de la colonisation de l'Algérie grâce à la question n°31 « Parmi les mots ou idées suivantes (14), lesquels correspondent le mieux à votre opinion sur la colonisation de l'Algérie par la France (*Plusieurs réponses possibles*) ? ».

¹³¹ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. pp. 141.

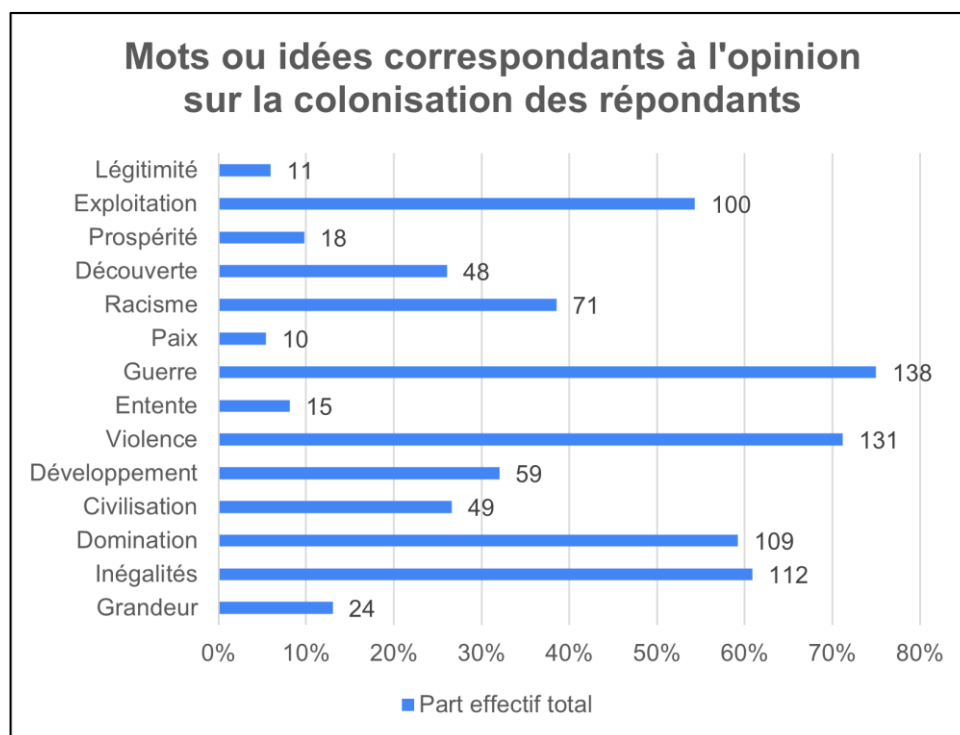


Figure 4

Pour cette question, les mots et idées proposés aux répondants sont les mêmes, c'est-à-dire six positifs et sept négatifs, que dans l'enquête menée par le chercheur Paul Max Morin, en 2022, dans le but de mener une étude comparative¹³². Les représentations de la colonisation française en Algérie ne sont pas réductibles à un de ses aspects particuliers, mais forment plutôt un ensemble cohérent comme en témoigne la moyenne de 4,86 réponses par répondant. La colonisation française en Algérie est le plus souvent réduite à la seule guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), soit huit années sur les 132 qu'a duré la présence française. Cette présence est aussi perçue très majoritairement sous le prisme des violences, caractéristiques de la domination coloniale dont le souvenir est encore présent de part et d'autre de la Méditerranée : les deux réponses les plus fréquentes sont le mot « Guerre », qui est cité par 75 % des répondants, et le mot « Violences » (71 %), soit bien plus que dans l'enquête de P. M. Morin (respectivement 46 % et 39 %)¹³³. Le colonisateur domine et exploite le colonisé qui n'a pas le même statut civil et juridique résultant ainsi en des inégalités profondes et des violences au sein de la société coloniale. C'est par exemple le cas des populations « indigènes », dont font partie les « Algériens », de l'empire colonial français qui ont le statut de « sujet de la

¹³² MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 144-145.

¹³³ Ibid. pp. 145-146.

République » jusqu'en 1945 : elles possèdent la nationalité française comme les Européens, mais n'ont pas la citoyenneté pour autant et sont soumises à des règles et obligations particulières. Ce principe constitutif d'un système colonial semble avoir été bien compris par les jeunes contrairement à ce que laissaient penser les réponses à la question précédente puisque les « inégalités » (61 %), la « domination » (59 %) et « [l'] exploitation » (54 %) sont très présentes dans l'esprit des lycéens de Charbonnières-les-Bains. Plus d'un tiers des répondants voit le racisme comme caractéristique de la colonisation française en Algérie, mais c'est finalement peu par rapport au fait qu'il est tout autant constitutif de la colonisation que le sont les inégalités raciales ou l'exploitation des populations. C'est également étonnant par rapport au fait que les jeunes de 18 à 35 ans sont souvent les plus à la pointe des luttes contre le racisme et les discriminations, comme avec la « Marche des Beurs » en 1983 ou lors des émeutes de 2005 et de l'été 2023. Malgré leur complexité ou leur connotation colonialiste, plusieurs termes controversés sont également cités de nombreuses fois par les lycéens montrant à nouveau une profonde méconnaissance ou une mauvaise compréhension de ce qu'est la colonisation. Sur un autre plan, ce vocabulaire peut aussi marquer un positionnement à droite sur l'échiquier politique de la part de certains jeunes¹³⁴. Cette dernière option est probable si l'on compare avec les intentions de vote pour les élections européennes de 2024 lors desquelles près de 32 % des 18-25 ans pensaient voter pour la liste du parti d'extrême-droite Rassemblement national (RN) avant le scrutin¹³⁵. Cela s'est également avéré lors des élections législatives anticipées de 2024 lors desquelles entre 23 % et 33 % des 18-25 ans ont voté pour un candidat RN ou allié au parti au premier tour, suivant les sondages¹³⁶. Toutefois, il faut aussi prendre en compte le fait que l'extrême-droite française applique depuis plusieurs années une stratégie de dédiabolisation si bien que les jeunes interrogés n'ont pas du tout la même perception du parti que des individus plus âgés, malgré le fait qu'il continue d'employer les mêmes discours sur les bienfaits de la colonisation ou les mêmes termes largement rejetés par la recherche scientifique sur le sujet. Il est aussi possible que quelques répondants à la marge ne connaissent pas la connotation ou la signification des termes choisis. Parmi les termes

¹³⁴ Voir p. 60.

¹³⁵ Sondage Ipsos pour Brut avec Franceinfo, 29 mai 2024, <https://www.ipsos.com/fr-fr/europeennes-2024/europeennes-2024-queles-sont-les-listes-plebiscitees-par-les-jeunes>.

¹³⁶ Sondage Ipsos-Talan pour Radio France, France Télévision et Public Sénat, 30 juin 2024. <https://www.ipsos.com/fr-fr/legislatives-2024/une-participation-exceptionnelle-dans-tous-les-electorats-legislatives-2024>. Voir aussi l'enquête Harris Interactive sur la sociologie du vote, à l'occasion du 1^{er} tour des législatives anticipées : <https://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2024/06/Rapport-Jour-du-Vote-1er-tour-Legislatives-2024-sociologie-du-vote.pdf>.

controversés en question sont par exemple cités « développement » (32 %), « civilisation » (27 %), ou encore « grandeur » (13 %). Selon 6 % des répondants, la présence française en Algérie était même empreinte de « légitimité », soit dans des proportions plus importantes que ce qu'a montré Paul Max Morin¹³⁷. Cette surreprésentation de termes colonialistes indique qu'une minorité de jeunes est sensible à ces idées pourtant datées aujourd'hui et contraires à ce que la recherche scientifique a pu démontrer. Malgré tout, cela n'occulte pas le fait qu'une très nette majorité des répondants possède une vision correspondant bien plus à la réalité historique de la colonisation française en Algérie.

3. L'École et l'enseignement de la guerre d'Algérie

Comme précisé plus tôt, la guerre d'Algérie est aujourd'hui traitée rapidement en classes de 4^e et de 3^e, mais est plus approfondie au lycée, notamment en tronc commun de 1^{re} et Terminale générales ainsi que dans l'enseignement de spécialité HGGSP¹³⁸. Le conflit indépendantiste algérien est qualifié de sujet clivant voire de « question socialement vive » par le ministère de l'Éducation nationale notamment. Cela signifie que la question est considérée comme un sujet controversé dans plusieurs domaines : dans le monde universitaire — ce qui n'est pas le cas ici —, dans le domaine scolaire et/ou dans la société. La place de la guerre d'Algérie se trouve la plupart du temps en fin de chapitre voire de programmes si bien qu'il n'est pas rare que les professeurs survolent ou bien même n'aient pas le temps de traiter le sujet avant la fin d'année. Les lycéens interrogés ont pour cette raison pu répondre à trois questions sur leur vécu scolaire et sur leur impression de connaître ou non le conflit algérien.

Il ressort de ce questionnaire le fait qu'un quart des répondants n'a pas eu ou n'a plus de connaissances sur la guerre d'indépendance algérienne et la présence française sur le territoire, du moins par le biais scolaire. Cela interroge donc la place qu'occupe la période dans les programmes scolaires, vu l'importance des débats mémoriels sur le sujet encore aujourd'hui, mais aussi la surcharge de ces programmes ainsi que l'intérêt et l'investissement des élèves dans leur apprentissage. L'objectif de ce paragraphe est donc de révéler les dissonances entre l'inscription de cette guerre dans les programmes et le vécu réel des élèves sur son enseignement et son apprentissage. Si, dans l'idéal, tous les répondants devraient déclarer avoir étudié la guerre d'Algérie, la réalité est bien moindre : près d'un quart des répondants (23 %), soit 42 personnes, déclare n'avoir jamais étudié la guerre d'Algérie à l'école, lorsqu'ils répondent à la

¹³⁷ Ibid., p. 146.

¹³⁸ Voir p. 18.

question n°22 « Avez-vous déjà étudié la guerre d'Algérie au cours de votre scolarité ? Si oui, précisez-en quelle(s) classe(s) ». Deux explications sont possibles quant à cette réponse : soit les répondants ne se souviennent simplement pas de l'avoir traité — ce qui est le plus probable —, soit le sujet a effectivement été mis de côté par manque de temps par leur enseignant pour pouvoir boucler les programmes.

De ce fait, il convient d'interroger le besoin ressenti d'un enseignement de la guerre d'Algérie. En effet, le fait que certains lycéens pensent n'avoir jamais étudiés la question est peut-être une manière d'alerter sur la nécessité de l'enseignement du conflit algérien. Or, il se trouve que le sentiment des lycéens interrogés de vouloir un enseignement plus conséquent sur le sujet est partagé par une majorité nette de répondants (63 %, 116 répondants) à la question n°23 « Avez-vous l'impression d'avoir assez étudié la guerre d'Algérie au cours de votre scolarité ? ». Cette majorité estime, peu importe les niveaux ou la voie suivie, n'avoir pas ou plutôt pas assez étudié ce dernier conflit. Ainsi, 63 % des répondants — soit 116 personnes — déclarent n'avoir pas assez étudié la guerre d'Algérie (26,6 % de « non » et 36,4 % de « plutôt non ») dont 40 élèves de Seconde, 33 de 1^{re} générale et technologique et 43 de Terminale générale et technologique. De plus, 16 % des lycéens ne savent pas. Seuls 21 % des répondants — soit 38 personnes, dont douze de Seconde, douze de 1^{re} générale et quatorze de Terminales générale et technologique — estiment avoir assez étudié le sujet.

Par conséquent, ce ressenti des répondants est visible dans leur impression de connaître ou non la guerre d'Algérie, ce que cherche à montrer la question n°24 « Comment avez-vous l'impression de connaître la guerre d'Algérie finalement ? ». Si l'objectif n'est évidemment pas de connaître le conflit sur le bout des doigts, le manque de connaissances à son sujet de la part des lycéens interrogés est tout de même criant à la vue des résultats analysés précédemment, tant au niveau des représentations mentales que du vécu scolaire des répondants. Cela permet aussi de constater que les lycéens reprochent à l'institution scolaire une certaine insuffisance dans le traitement des questions coloniale et algérienne qui provoque un flou sur le sujet dont les répondants sont très conscients. De fait, l'échantillon testé a majoritairement l'impression de mal connaître le conflit puisque près de la moitié des répondants (48 %) déclare ne connaître que « vaguement » la guerre d'Algérie et 36 % « mal » la connaître, ce qui correspond peu ou

prou aux résultats obtenus par P. M. Morin¹³⁹. Seulement 16 % pensent connaître « plutôt bien » le conflit quand aucun répondant n'estime « très bien » le connaître.

B. Des mémoires de la guerre d'Algérie dépendantes de la politisation des jeunes

Si l'étude des imaginaires des répondants sur l'histoire de France, mais aussi sur les liens entre École et mémoires de la colonisation française et de la guerre d'Algérie, nous ont permis de démontrer que le public interrogé connaissait mal ces épisodes de l'histoire contemporaine de la France, la suite du questionnaire contribue à voir apparaître un certain désir de mieux connaître la période, chez les jeunes enquêtés. L'étude se poursuit par une analyse des mémoires qu'ont les lycéens interrogés de la guerre d'Algérie, en particulier, ainsi que de l'entretien de ces mémoires et du rôle majeur de l'intérêt pour la politique dans leur fabrication.

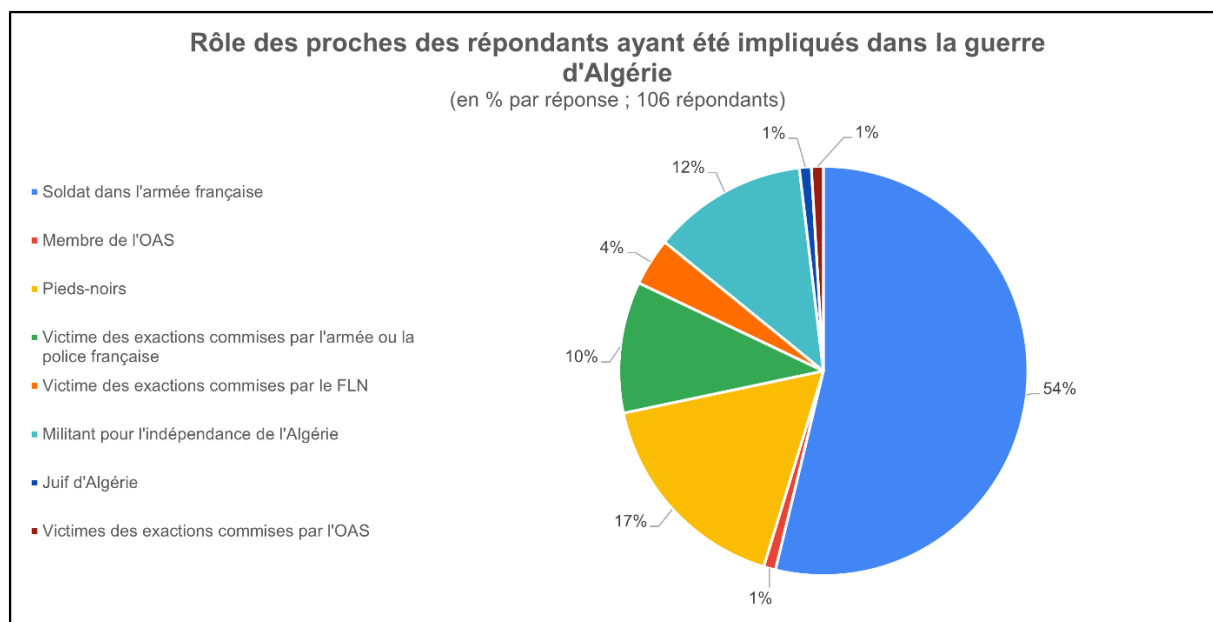
1. *L'effet de l'éloignement chronologique avec la guerre d'Algérie*

Interroger, en 2024, des jeunes nés entre 2006 et 2010 à propos d'événements ayant eu lieu entre 1954 et 1962, pour le seul conflit algérien, c'est-à-dire à une période où mêmes les parents de ces jeunes n'étaient pas nés pour la plupart, semble relever de la gageure. Encore plus lorsque l'on prend en compte le fait que ces mêmes parents ne sont pas toujours au courant non plus de ce qu'il s'est passé, au sein de leur famille ou non, durant la guerre d'Algérie. Interroger la présence de proches ayant été directement impliqués dans la guerre d'indépendance algérienne est ainsi un moyen d'évaluer la transmission mémorielle familiale chez les lycéens enquêtés tout en documentant la part d'acteurs de cette guerre dans l'échantillon étudié. De plus, la possibilité de répondre « Je ne sais pas » nous permet de savoir si les jeunes ont pu explorer leur histoire familiale ou s'ils ont dû composer avec les nombreux silences entourant les mémoires du conflit, sans que l'une ou l'autre des possibilités n'empêche l'autre de se produire. Le lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains semble de ce fait avoir une population plus concernée par la guerre d'Algérie que la moyenne française, en témoignent les 49 % de « Oui » à la question n°17 « Avez-vous un membre de votre famille qui a été directement concerné par la guerre d'Algérie ? », soit 90 personnes sur 184. La part de jeunes ayant eu un proche concerné par la guerre d'Algérie (49 %) est supérieur à celui obtenu par P. M. Morin dans son enquête, mais aussi à celui utilisé par B. Stora dans son *Rapport sur les questions mémorielles portant*

¹³⁹ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. pp. 156-157.

sur la colonisation ^{140 141}. À cela s'ajoute le fait que 15 % des répondants ne savent pas répondre à la question, 27 ayant répondu « Je ne sais pas ». Cela illustre la prégnance du tabou de la guerre d'Algérie dans certaines familles, toujours muettes quant à cette partie de leur histoire. Il ne faut cependant pas disqualifier le fait que certains jeunes ne s'y intéressent pas du tout, chose tout à fait probable en raison de la distance avec l'événement ou d'un faible intérêt pour l'histoire ou pour l'actualité. Enfin, près d'un tiers des répondants (36 %) n'a aucun lien avec la guerre d'Algérie, probablement car les grands-parents de ces jeunes n'étaient pas en âge de partir combattre, soit car ils étaient trop jeunes pour effectuer leur service militaire ou parce qu'ils étaient au-delà de la limite d'âge ou encore car ils avaient plus de trois enfants, comme le disposait la loi.

Interroger la présence de proches impliqués dans le conflit algérien permet une catégorisation de ces proches suivant leur rôle, leur camp. Partant de là, 106 réponses sont enregistrées à la question n°18 « Si oui à la question précédente, précisez le rôle de cette personne », certains lycéens ayant plusieurs personnes concernées au sein de leur famille. Parmi ces proches, les appelés du contingent sont fortement représentés, comptant pour 54 % des réponses, loin devant les pieds-noirs ou Français d'Algérie (17 %) et les militants pour l'indépendance de l'Algérie (12 %).



¹⁴⁰ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. p. 22.

¹⁴¹ STORA, Benjamin, 2021. *Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation*. p. 7.

On ne compte qu'un seul Juif d'Algérie parmi les proches des répondants — ce qui est probablement dû à la démographie de l'établissement —, mais aussi un membre de l'Organisation Armée Secrète (OAS), entité terroriste qui a commis des attentats sur les sols français et algérien entre 1961 et 1962 pour défendre l'Algérie française et qui ne comptait tout au plus que quelques milliers de militants¹⁴². Aucun supplétif de l'armée française ou membre du Front de Libération Nationale (FLN) ne figure parmi les familles des lycéens interrogés, ce qui s'explique par la démographie du lycée Blaise Pascal qui, selon l'échantillon utilisé pour l'enquête, compte une grande part d'élèves français n'ayant, pour l'immense majorité, pas d'origines maghrébines. Si l'on compare notre échantillon à celui de P. M. Morin, on constate que les lycéens de Charbonnières sont plus nombreux à compter un ancien soldat (28 % pour P. M. Morin) ou un pied-noir parmi leurs proches (12 %), mais moins nombreux en ce qui concerne les proches militant pour l'indépendance de l'Algérie, harkis ou Juifs d'Algérie signe de plus que l'effectif du lycée Blaise Pascal est moins diversifié, pour ce qui est de l'origine de ses élèves, que l'ensemble de la population française entre 18 et 25 ans ¹⁴³.

Si le fait d'avoir un proche directement concerné par la guerre d'Algérie peut favoriser l'intérêt pour cette période de notre histoire, ce n'est toutefois pas automatique. Les questions 19, 20 et 21 posent ainsi la question de la fréquence des discussions des jeunes à propos du conflit d'indépendance algérien avec, dans l'ordre respectif, leurs parents, leurs grands-parents et leurs amis. Globalement, à la lecture des résultats, les jeunes ne parlent pas ou que rarement de la guerre d'Algérie : 79 % des répondants déclarent ne pas aborder le sujet ou ne le faire que rarement avec leurs parents et 84 % pour les discussions avec leurs amis. Pour ce qui est des discussions avec les grands-parents, 72 % des jeunes ne leur en parlent jamais ou rarement, ce qui veut aussi dire que 28 % en parlent parfois ou souvent.

¹⁴² AGERON, Charles-Robert, 2005. *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne. Volume I*. Saint-Denis, Éditions Bouchène. pp. 523 et 528.

¹⁴³ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. pp. 133-134.

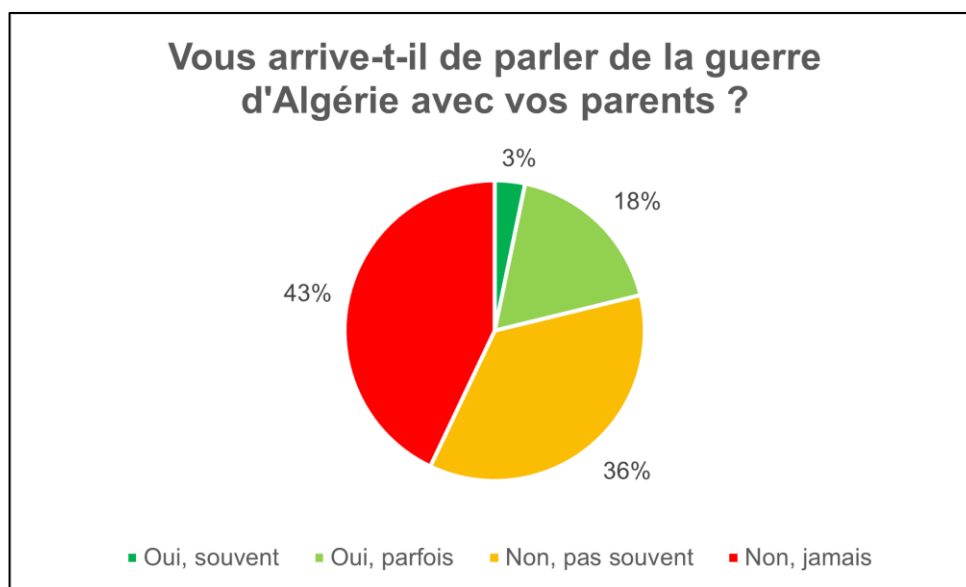


Figure 6

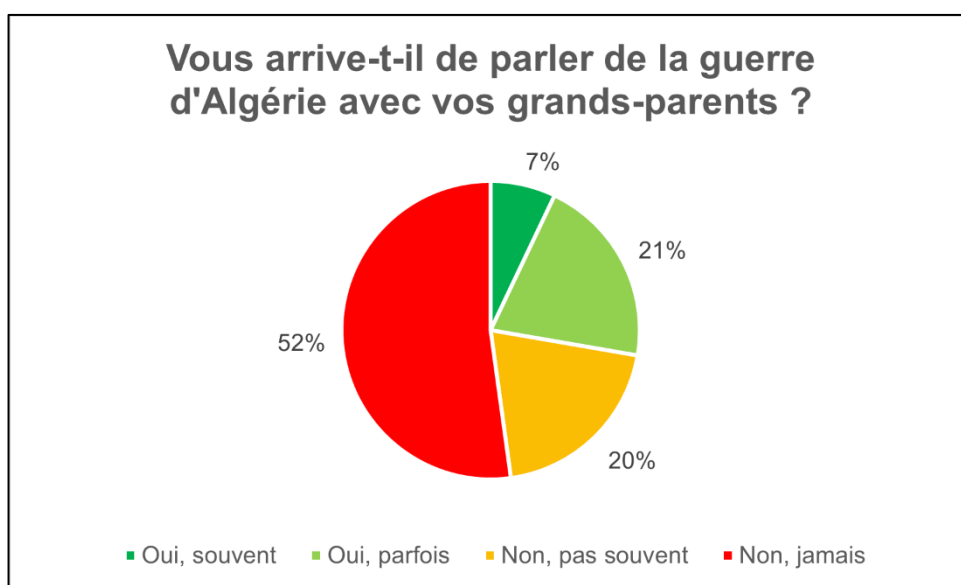


Figure 7

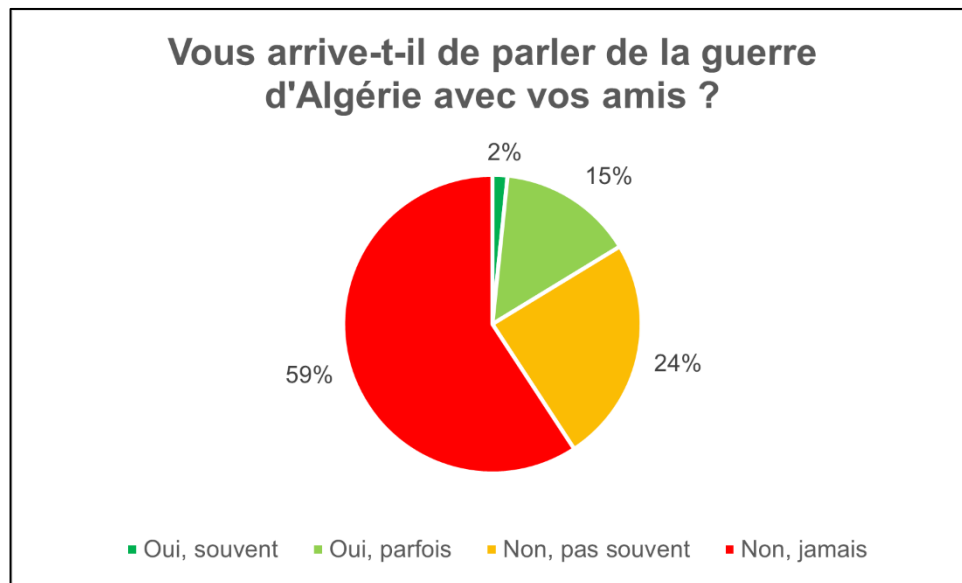


Figure 8

Plus la discussion a lieu avec quelqu'un de jeune, moins le sujet de la guerre d'Algérie est abordé. La proportion de jeunes parlant souvent de la guerre d'Algérie est en effet plus élevée quand il s'agit de le faire avec ses grands-parents : 7 % contre 3 % avec les parents et 2 % avec les amis. Cela s'explique particulièrement par la distance chronologique avec un conflit qui s'est terminé il y a plus de 60 ans maintenant. Les jeunes et leurs parents n'ont pas vécu ce conflit, contrairement à certains de leurs grands-parents, ce qui pousse à relativement plus en parler avec ces derniers. Discuter de la guerre d'Algérie est une manière pour les jeunes de se confronter aux mémoires du sujet, d'autant plus si l'un de leurs proches a été impliqué dans la guerre.

2. Entretenir la mémoire de la guerre

Il a été précédemment mis en avant le fait que les lycéens interrogés manquaient de connaissances au sujet de la guerre d'Algérie. On pourrait alors s'attendre à un manque d'intérêt généralisé de l'échantillon à propos du conflit. Or, la question n°25 « Que pensez-vous de la manière dont on parle de la guerre d'Algérie, aujourd'hui en France ? » fait ressortir une importante volonté d'en savoir plus à ce sujet et donc la preuve d'un fort intérêt insoupçonné jusque-là ainsi qu'une demande sociale d'histoire plus large. Les répondants souhaitent ainsi acquérir les connaissances sur la guerre d'Algérie qu'ils n'ont pas encore acquises, mais aussi que la période soit mise en lumière et non pas occultée. Les résultats sont sans appel : 70 % des lycéens estiment que l'on ne parle pas assez de la guerre d'indépendance algérienne quand 25,5 % estiment que l'on en parle suffisamment. En revanche, 4,5 %, soit huit personnes, sont d'avis que l'on en parle trop. De fait, leurs réponses à la question n°26 « Est-il important

d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie ? » se situent dans la même lignée étant donné le fait que 93,5 % des lycéens ont répondu « Oui ». Les questions n°27 et 28 invitent alors les répondants à justifier leur réponse selon qu'ils aient coché respectivement « Oui » ou « Non », en sélectionnant une ou plusieurs justifications. Il existe ainsi un consensus chez les jeunes interrogés sur le fait de se souvenir des victimes, civiles pour une grande partie, et d'honorer leur mémoire, de ne pas les oublier. Le consensus se fait aussi sur une vision utilitariste voire caricaturale de l'histoire qui permettrait de ne pas reproduire les « erreurs du passé » et de mieux agir que les autres par sa connaissance. Or, on apprend finalement peu du passé et ce dernier n'est pas non plus une grille de lecture infaillible, l'histoire n'étant ni cyclique ni déterminée par avance. Toutefois, ces résultats sont un signe que les jeunes ne souhaitent pas tourner le dos à un pan difficile de l'histoire de la France, de manière à comprendre les enjeux du monde actuel, mais aussi pour comprendre son prochain, ce que lui ou sa famille a pu vivre. Pour les 172 répondants ayant coché « Oui », les raisons principales à leur volonté d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie sont que « cela sert à se souvenir pour honorer les victimes » — raison cochée par 85 % des répondants —, que « cela sert à ne pas reproduire les mêmes erreurs » (79 %). Les lycéens avancent aussi, comme raison, qu'entretenir la mémoire du conflit algérien « sert à comprendre le monde dans lequel nous vivons » (78 %). Enfin, pour une majorité moins importante des répondants, « cela sert à mieux vivre ensemble » (56 %).

Pour ce qui est des douze lycéens ayant jugés qu'il n'était pas important d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie, ils ont également l'occasion d'expliquer leur point de vue en choisissant une des réponses proposées ou en écrivant eux-mêmes, à la question n°28. Si le nombre de répondants, très minoritaire par rapport à l'effectif total, ne permet pas de faire des statistiques, il est tout de même intéressant de recueillir le point de vue de ces jeunes. Six d'entre eux jugent ainsi que le conflit algérien est un épisode lointain de l'histoire de France et qu'il « vaut mieux se concentrer sur le présent et l'avenir que sur le passé » tandis que cinq estiment que l'événement « crée des tensions ». Un répondant juge « qu'il est important de s'en souvenir certes mais faut arrêté [*sic*] de faire passer les Français pour les méchants à 100 % » quand un autre pense « que les algériens ont trop de fierté ». Ces réponses sont le symbole des débats mémoriels des dernières années et des propos d'une partie du monde politique, notamment la droite et l'extrême-droite de l'échiquier politique, refusant la « repentance », comme évoqué plus tôt¹⁴⁴. Quelques jeunes sont imprégnés de ces débats, par l'entremise de leurs proches ou

¹⁴⁴ Voir p. 32.

par les actualités par exemple, consciemment ou non, même si cela ne concerne ici qu'une minorité de l'effectif.

La question de savoir s'il faut entretenir le souvenir de la guerre d'Algérie en amène une autre : qui devrait s'en occuper ? C'est justement l'objet de la question n°29. Les répondants avaient ici encore la possibilité de cocher plusieurs réponses afin qu'elles représentent au mieux la pluralité de leurs idées, ce qu'ils ont largement fait : les résultats montrent 576 réponses pour 184 répondants, soit environ trois réponses par personne. Plus que des actes politiques, les lycéens veulent que « l'École » (cochée par 70 % de l'effectif) s'empare davantage du sujet, de même que le monde de la culture, et forme ainsi mieux les générations qui se succèdent sur ses bancs. Les lycéens parlent en ayant en tête leur expérience de l'enseignement de la guerre d'Algérie et de la colonisation, insuffisant selon eux comme expliqué plus haut¹⁴⁵. Les témoins et les historiens sont aussi plébiscités (respectivement 54 % et 50 %), même si les premiers se font de plus en plus rares au fil des ans, mettant alors en valeur le travail plus détaché et moins emprunt des passions mémorielles que réalisent les historiens. Seuls 44 % des répondants estiment que c'est à l'État, en tant qu'institution, d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie et 16 % chacun pour le Président de la République et le milieu associatif.

3. L'intérêt pour la politique, facteur X des mémoires des jeunes

La question des mémoires de la guerre d'Algérie est un miroir de l'intérêt pour la politique des jeunes qui conditionne la manière dont ces derniers pensent ou non le sujet. Questionner le lien entre politique et mémoire permet d'observer à la fois les correspondances des discours et représentations des jeunes avec les idéologies politiques prenant position dans les débats mémoriels. Cela permet aussi de vérifier une vieille maxime que l'on retrouve régulièrement dans les médias, les discours des personnalités politiques ou plus simplement des générations antérieures à celle étudiée ici : « Les jeunes ne s'intéressent pas ou plus à la politique ». Et pour couper court, c'est une vision erronée de la jeunesse, certainement la conséquence d'une incompréhension ou d'un décalage avec les plus jeunes. À première vue, les répondants ne sont, en majorité, que vaguement intéressés par la politique. Néanmoins, les jeunes sont en fait assez partagés. De fait, même, les lycéens de Charbonnières-les-Bains sont plus intéressés par la politique, plus politisés que les jeunes étudiés par Paul Max Morin, malgré le fait que ces

¹⁴⁵ Voir p. 53.

derniers soient plus âgés ¹⁴⁶. En revanche, on observe une bipartition presque parfaite parmi les lycéens, 49 % étant intéressés par la politique et 51 % ne l'étant pas. Plus précisément, les élèves de sexe féminin se disent bien moins intéressées par la politique — 44 % de « vaguement » — que leurs camarades masculins ou « autre ». Ce fort intérêt peut s'expliquer par le contexte de réalisation de l'enquête, à savoir pendant la période de campagne pour les élections européennes de 2024. De plus, on peut remarquer l'augmentation progressive de la politisation des jeunes à mesure qu'ils grandissent : les élèves de Seconde sont en moyenne moins intéressés que les élèves de 1^{re} générale ou de Terminale générale. Cette tendance à être moins intéressée par la politique est même exacerbée pour les élèves n'ayant pas de proche impliqué dans la guerre d'Algérie et donc une porte d'entrée en moins sur les enjeux politiques et mémoriels afférents. À l'inverse, les répondants ayant un proche qui a joué un rôle durant le conflit ont tendance à être beaucoup plus politisés.

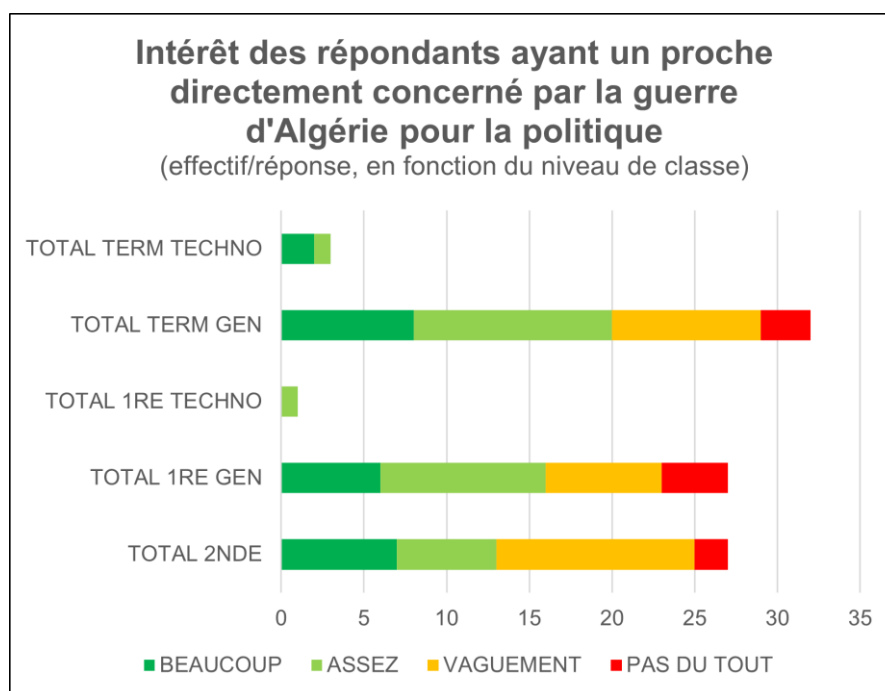


Figure 9

¹⁴⁶ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris, Presses universitaires de France. p. 350-351.

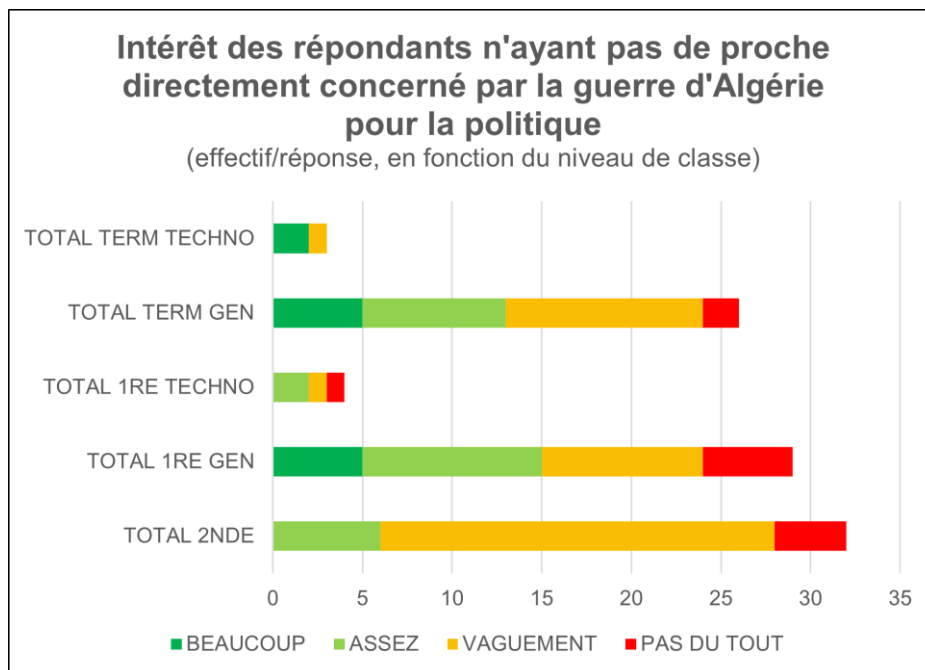


Figure 10

De plus, la politisation va de pair avec la question des proches impliqués dans le conflit. La présence d'un proche permet un éveil politique plus important du fait que la question algérienne est aujourd'hui toujours citée dans de nombreux débats, sur l'immigration, la mémoire ou encore l'identité nationale. Avoir un proche concerné par le conflit algérien implique l'accès à un discours mémoriel fort, empreint de vécu et d'émotions propre à cette personne, que le jeune ne trouverait pas en classe, ainsi que la sensibilisation à un discours politique, souvent radical étant donné l'expérience traumatisante vécue par la plupart des acteurs du conflit. Les jeunes ayant un proche concerné sont majoritairement intéressés par la politique (53 sur 90) alors que les jeunes sans proche impliqué ou ne sachant pas sont en majorité peu ou pas intéressés par la politique (57 sur 94).

Au-delà du rôle de la famille, l'intérêt pour la politique des répondants influence également leurs réponses aux différentes questions posées pour cette étude, de trois manières différentes. Premièrement, un jeune aura tendance à répondre différemment en fonction de sa politisation. Étant donné qu'il ne s'agit pas directement du sujet, il n'a pas été demandé aux lycéens s'ils s'identifiaient ou non d'un quelconque parti politique existant. En revanche, leurs réponses permettent d'identifier pour quelques jeunes des sympathies possibles envers certaines idéologies, notamment à droite ou à l'extrême-droite de l'échiquier politique. Les répondants politisés ont de fait plus tendance à avoir la capacité de répondre tandis que les jeunes peu politisés ont, eux, tendance à ne pas savoir répondre. Avoir une conscience politique ou, du

moins, un intérêt pour la chose donne aux jeunes la curiosité de se renseigner sur divers sujets abordés par les politiques, les parents, les amis dans la vie quotidienne. Être intéressé par la politique ouvre ainsi les portes à des groupes de sociabilité ayant des sujets de discussion et des intérêts plus ou moins variés, clivants et/ou orientés politiquement, dont la guerre d'Algérie qui peut resurgir par moment. Les répondants ne s'intéressant pas ou peu à la politique sont plus nombreux à ne pas savoir répondre à la question n°30 qui invite à qualifier l'expérience de la colonisation — ils représentent ainsi 35 des 43 répondants ayant coché « Je ne sais pas ». *A contrario*, sur les 136 répondants ayant su qualifier la colonisation, 60 % sont intéressés par la politique. Si l'on se penche sur les répondants ayant qualifié la colonisation de « à la fois positive et négative » (59 personnes), 30 ne s'intéressent pas ou peu à la politique tandis que 29 s'y intéressent. La dizaine de répondants exprimant un avis se rapprochant d'une idéologie d'extrême-droite n'échappe pas à ce constat : sept des dix personnes ayant répondu à la question n°30 que la colonisation était « une expérience globalement positive » déclarent être intéressées par la politique tout comme les treize ayant répondu que « les militants de l'OAS {étaient} des résistants {...} pas assez reconnus » sont également plus politisés que ceux condamnant l'organisation clandestine. Toutefois, cela ne concerne qu'une minorité de l'échantillon, le reste étant plus mesuré dans ses propos ou, assez souvent, indécis.

Deuxièmement, l'intérêt pour la politique influence aussi le niveau de connaissances qu'ont les jeunes à propos de la guerre d'Algérie et leur ressenti à propos de son enseignement. Plus l'intérêt pour la politique est élevé, plus les jeunes vont avoir tendance à se renseigner au sujet de la guerre d'Algérie, surtout s'ils sont parmi les plus vieux de l'échantillon. On pourrait s'attendre à ce que plus ils se renseignent et jugent leur niveau de connaissance élevé, plus les répondants sont critiques de la façon dont est enseignée cette guerre au collège et au lycée. Or, si la première affirmation se vérifie en reprenant la question n°24, ce n'est pas le cas de la deuxième. De fait, sur les 29 lycéens déclarant connaître « plutôt bien » la guerre d'Algérie, 23 sont « assez » ou « beaucoup » intéressés par la politique. Parmi eux se trouvent également quinze élèves de Terminale, soit des jeunes ayant plus étudié le sujet que leurs camarades de Première ou de Seconde. Or, ces lycéens sont plutôt partagés au niveau de leur ressenti sur l'enseignement de la guerre d'Algérie, quatorze jugeant ne l'avoir pas assez étudié et douze jugeant l'inverse. Ainsi, même avec un intérêt certain pour la politique et/ou des connaissances sur le sujet, les jeunes ont du mal à se positionner sur le cas du conflit algérien. Néanmoins, le fait d'être intéressé par la politique conduit ces mêmes jeunes à plus s'intéresser à l'histoire, aux actualités et les mènent de ce fait à se confronter avec la question de la guerre d'Algérie et

ses mémoires. L'étude des représentations des jeunes sur le sujet viendra approfondir cet angle de l'enquête¹⁴⁷.

Enfin, l'intérêt pour la politique affecte la capacité des lycéens à parler de la guerre d'Algérie. Il a été montré précédemment que les lycéens interrogés ne parlaient que peu de la guerre d'Algérie avec leur proches et que, s'ils le faisaient, c'était le plus souvent avec leurs grands-parents plutôt qu'avec leurs parents ou amis. Il convient ici de s'attarder sur les profils politiques des répondants afin de voir si ce dernier peut influencer la fréquence des discussions avec les proches. Le fait est qu'il y a une corrélation entre une fréquence de discussion plutôt élevée ou élevée à propos de la guerre d'Algérie et un fort intérêt pour la politique chez les lycéens interrogés. Les jeunes discutant de l'Algérie avec leurs proches sont très majoritairement intéressés par la politique, bien qu'ils représentent une part minoritaire de l'échantillon, quand ceux n'en discutant pas sont globalement pas ou peu intéressés par le sujet. Les répondants ne s'intéressant que vaguement à la politique, soit 73 personnes, ne parlent pas ou peu du conflit — le cas de respectivement 83 %, 78 % et 91 % pour les questions 19 à 21 — tandis que les 21 répondants ne s'intéressant pas du tout à la politique ne parlent globalement pas de la guerre d'Algérie. Les lycéens intéressés par la politique évoquent davantage le sujet avec leurs grands-parents, ce qui concerne 34 personnes sur les 51 personnes ayant déclaré en parler avec eux, que ceux peu politisés, ici au nombre de 17. Ces derniers sont toutefois plus nombreux à en parler « rarement » avec leurs parents qu'avec leurs grands-parents ou amis, avec qui le sujet n'est pas du tout de mise.

¹⁴⁷ Voir pages suivantes.

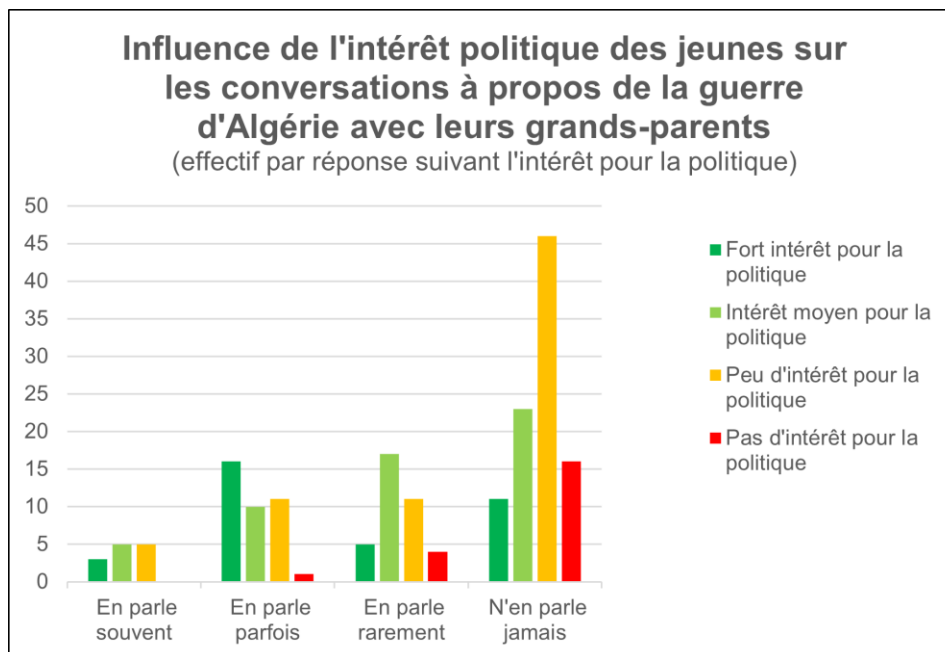


Figure 11

C. Un imaginaire collectif centré sur l'indépendance de l'Algérie et les violences commises

Les jeunes interrogés se caractérisent donc par des représentations issues de la culture et de la société ainsi que par une volonté d'en apprendre plus à propos de la guerre d'Algérie. Partant de là, il est temps de nous recentrer sur le conflit d'indépendance algérien en lui-même, cœur de cette enquête sur les jeunes élèves du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains (69). Pour ce faire, attardons-nous sur l'imaginaire des lycéens à propos de la guerre d'Algérie en elle-même et sur ce que cela dit de la compréhension du conflit et de sa postérité.

1. Un conflit aux enjeux mal cernés

Dans le but d'interroger les répondants sur leur compréhension des enjeux de la guerre d'Algérie, et bien que la plupart n'ait pas beaucoup de connaissances sur le sujet, il leur a été demandé de répondre à des affirmations sur le vécu des soldats français en disant si, selon eux, elles correspondaient ou non à la réalité du conflit. Ces affirmations sont à nouveau les mêmes que celles utilisées par le chercheur P. M. Morin dans son enquête pour pouvoir comparer notre échantillon au sien. Ces affirmations traitent des violences commises par les soldats français, de leur aide aux Algériens ou encore de leur responsabilité durant le conflit. Au-delà de la simple vérification des connaissances, l'objectif est ici de repérer ce que comprennent ou pensent comprendre les répondants de ce qu'on leur a enseigné, de ce qu'ils ont lu... L'objectif suivant est de saisir les représentations des soldats français qu'ont les jeunes interrogés. Cela

permettrait de déceler les récits mémoriels et/ou politiques en contradiction avec les faits historiques.

Les soldats sont ainsi vus par les lycéens comme des exécutants qui ne seraient pas totalement responsables de leurs actes étant donné l'ampleur du conflit et son caractère colonial et politique qui le rendent inaudible à la plupart des appelés du contingent, majoritaires au sein de l'armée engagée en Algérie. Les répondants semblent ainsi penser que les soldats ont été pris dans un engrenage irrésistible de la guerre, de la violence qui n'est pas de leur seul fait, adoptant là un point de vue repris par les historiens spécialistes du conflit algérien. En l'occurrence, l'historienne Raphaëlle Branche explique effectivement que l'usage de la torture et les représailles des soldats français sont une réponse systématique à la guérilla du FLN qui a été décidée et encouragée par les autorités militaires et le gouvernement, mais jamais de manière officielle pour mieux se couvrir. Branche montre que cela n'était donc pas un dérapage de la part de soldats isolés¹⁴⁸. Les jeunes voient aussi les soldats français comme auteurs et victimes de violence, faisant ainsi preuve de nuance et non d'une quelconque vision mémorielle biaisée consistant à les voir comme totalement innocents ou bien coupables de tous les maux, signe d'un recul des passions mémoriels dans la catégorie d'âge étudiée. Les répondants pensent ainsi majoritairement que les soldats français ont commis (pour 76 % des répondants) et souffert de violences (59 %), qu'ils n'ont pas aidé les Algériens (63 %), mais aussi qu'ils ont suivi les ordres de leurs supérieurs (80 %) et été victime d'un conflit qui les dépasse (57 %).

2. L'indépendance de l'Algérie et les violences commises fixent les représentations

Étudier les représentations des jeunes sur la guerre d'Algérie nous conduit d'abord à leur demander comment ils se sont fabriqués ces représentations, par quel moyen ont-ils acquis leurs connaissances et opinions sur le sujet. Ainsi, les lycéens interrogés se sont en majorité informés sur la guerre d'Algérie par quatre canaux principaux : l'École, les médias, la famille et les œuvres documentaires (films, livres, recueils de témoignages, conférences...). Pour ce qui est du premier canal, il fait pratiquement l'unanimité (89 %), à tel point que même des répondants ayant affirmé n'avoir jamais étudié la guerre d'Algérie à l'École ont répondu y avoir entendu parler du conflit. Malgré toutes les critiques donc, l'École reste tout de même le moyen le plus répandu de s'informer sur la guerre d'indépendance algérienne grâce à des enseignants formés

¹⁴⁸ BRANCHE, Raphaëlle, 2001. *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie. 1954-1962*. Paris : Gallimard. La suite des temps.

à la méthode scientifique historique et à la transmission des connaissances. Les médias (presse, TV, radio) sont également parmi les moyens d'information sur la guerre d'Algérie très prisés par les jeunes. En effet, ces derniers sont les moyens d'information générale dominants avec Internet à l'heure actuelle. La famille joue un rôle important dans la transmission, comme expliqué plus tôt¹⁴⁹. Les œuvres documentaires sont également un moyen prisé des jeunes (76 %) du fait qu'ils expliquent clairement au grand public la guerre d'Algérie par le prisme des témoins, des images d'archives lorsque cela est possible ou encore par le biais d'historiens qui vulgarisent les travaux scientifiques. Au-delà de ces quatre canaux principaux, s'ajoutent les musées (48 %) et Internet (47 %) qui ont permis à un peu moins de la moitié de l'échantillon d'entendre parler du conflit algérien. Les jeunes interrogés pour cette enquête font partie d'une « génération » ayant accès à une masse d'information considérable par le biais d'internet et le plus souvent gratuitement. Près d'un jeune sur deux a ainsi entendu parler de la guerre d'Algérie par ce moyen-là, la plupart dans des articles de presse en ligne, des vidéos sur YouTube ou bien sur les réseaux sociaux, notamment Instagram et TikTok. Ces derniers réseaux, ainsi que YouTube, regorgent en effet de créateurs de contenus se spécialisant dans l'histoire et touchant pour certains plusieurs centaines de milliers voire plusieurs millions de personnes par leurs vidéos d'explication, de narration d'événements¹⁵⁰. Ces contenus sont très attractifs envers le grand public, les jeunes particulièrement, puisqu'ils constituent une porte d'entrée vers l'histoire et la recherche scientifique par le biais de la vulgarisation, par les historiens eux-mêmes ou, le plus souvent, par des passionnés amateurs de transmission. Néanmoins, il convient aussi de rappeler que ce type de contenu, comme tous les autres, peut comporter des biais, des imprécisions voire être erroné et que, dans ce cas, les contrôles et moyens d'action envers les plateformes sont plutôt faibles pour corriger les contenus et éviter la diffusion de *fake news*. Cet accès aisé à de tels contenus historiques est tout de même une chance dont la moitié de l'échantillon s'est saisie à un moment donné.

Tous ces moyens d'acquisition de connaissances ont permis aux lycéens sondés de se forger des représentations et des opinions sur ce qu'était la guerre d'Algérie. De la même manière que dans le sondage réalisé par P. M. Morin, les répondants sont invités à citer les trois premiers

¹⁴⁹ Voir p. 37.

¹⁵⁰ Voir, par exemple, le vidéaste Nota Bene comptant à lui seul près de 2,5M d'abonnés sur YouTube. <https://www.youtube.com/@notabenemovies>

mots leur venant en tête à propos de la guerre d'indépendance algérienne¹⁵¹. Ainsi, peu importe le sexe ou la politisation des répondants, les termes « indépendance » et « colonisation » sont de loin les premiers mots leur venant en tête — cités respectivement 76 et 51 fois sur les 184 répondants. Globalement, plus l'intérêt pour la politique est élevé, plus le terme « indépendance » se démarque largement des autres termes. Les deux mots précédemment cités sont absolument caractéristiques de la guerre d'Algérie puisque cette dernière est une guerre contre le système colonial mis en place par la France depuis 1830 et ayant pour issue finale l'indépendance de la République algérienne, à la suite des Accords d'Évian, le 18 mars 1962, et du référendum d'autodétermination qui s'est tenu le 1^{er} juillet 1962, à Alger. La qualification de « conflit » ou de « guerre » revient également très souvent dans les esprits des jeunes. Dans leurs représentations, une seule personnalité revient avec insistance : Charles de Gaulle, président du Conseil puis très vite président de la République dès 1958. Le cas est singulier puisqu'aucune autre personnalité n'est citée. Ceci n'est pas surprenant pour autant puisque de Gaulle a mis fin au conflit. De plus sa figure est fortement mise en valeur dans les programmes scolaires, ainsi que dans le roman national républicain qui l'érige en sauveur de la France.

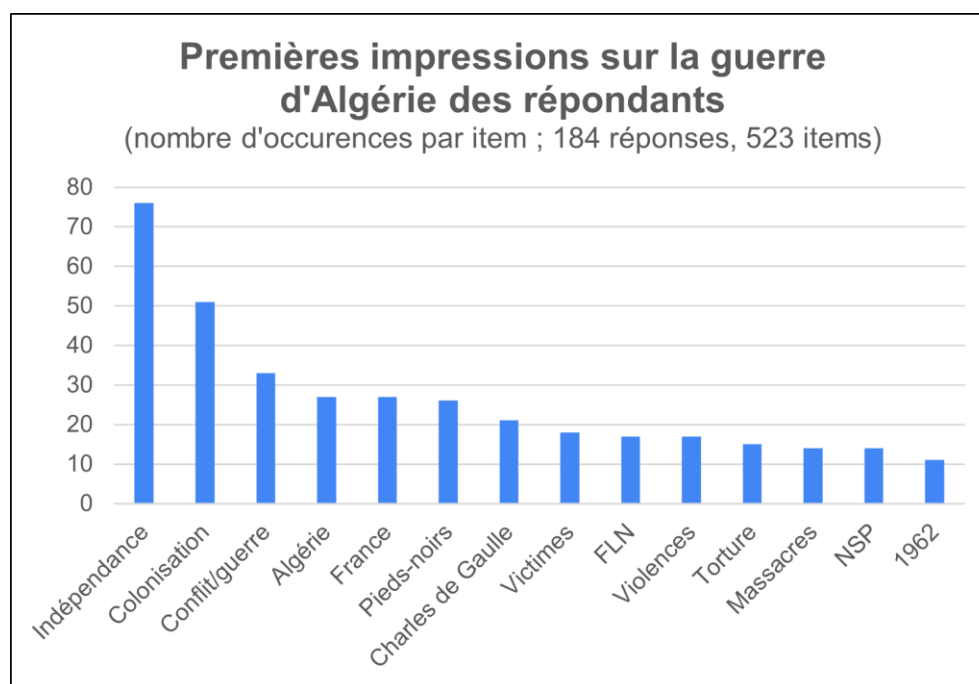


Figure 12

¹⁵¹ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France. pp. 158-159.

Les répondants sont également nombreux à citer des termes très factuels comme « Algérie » ou « France », ce qui est logique, mais qui peuvent aussi révéler un manque de connaissances. De manière générale, les premières impressions des répondants sont globalement composées de termes et/ou d'idées plutôt négatives. La violence est fortement mise en avant, que cela soit de manière englobante ou en citant particulièrement les « victimes », la « torture » et les « massacres ». Le caractère violent du conflit concentre de fait près de 37 % des termes exprimés par les jeunes, notamment les plus intéressés par la politique, ce qui est moins que les 55 % relevés par Morin, indiquant ainsi que les jeunes de Charbonnières-les-Bains semblent moins unanimes dans leurs représentations¹⁵². Les plus politisés ont de fait tendance à évoquer des termes plus spécifiques à la guerre d'Algérie tels que la « torture », citée seulement quinze fois sur les 523 items relevés au total, la « décolonisation », dix fois, ou encore les « attentats », cités cinq fois. Quelques répondants très politisés, déjà cité précédemment comme ayant des idées apparentées à celles de l'extrême-droite, profitent de cette question pour évoquer une sorte de nostalgie de l'Algérie française, bien que n'ayant pas vécu cette époque, parlant par exemple de « rancœur exagérée de l'Algérie vis-à-vis de la France », de « racisme anti-français » ou de « fracture de civilisation ». Au contraire, les répondants peu ou pas intéressés par la politique ont tendance à être plus factuels, à employer des généralités dans leurs propos en citant des dates, des groupes de population ou des termes pouvant en englober bien d'autres comme « colonisation ». Les répondants ne pouvant pas répondre sont au nombre de quatorze, soit seulement 7 % de l'échantillon, démontrant que la plupart des lycéens testés ont une idée de ce qu'est la guerre d'Algérie, plus ou moins précise selon les individus. Ceux qui ne savent pas sont pratiquement tous indifférents à la politique et n'ont, pour la plupart, pas eu de proche impliqué dans le conflit algérien. En comparaison, « 28 % des jeunes »¹⁵³ testés par P. M. Morin était dans l'incapacité de répondre. L'effectif testé ici est ainsi plus informé de ce qu'est la guerre d'Algérie que la moyenne nationale, ce qui est sans doute lié à son caractère plus privilégié que la moyenne. Les jeunes ont de ce fait davantage accès à l'information, mais aussi à un nombre de sources plus nombreuses et plus variées.

Les réponses tendent également à varier en fonction du sexe des répondants. Aussi, les répondantes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins à citer simplement les dates

¹⁵² MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France. p. 159.

¹⁵³ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France. p. 159.

de début et de fin du conflit, à savoir « 1956 » et « 1962 ». Cela renvoie alors simplement au caractère purement scolaire de l'événement et à son placement sur une frise chronologique, comme on le ferait pour tout autre événement. Dans ce cas, les bornes chronologiques du conflit sont sûrement tout ce que savent les répondants. Ces derniers sont aussi pour la plupart peu politisés et peu intéressés par le conflit, ce qui explique le caractère strictement efficace de la réponse. Les répondants de sexe masculin ont des représentations plus centrées sur des éléments spécifiques à la guerre d'Algérie car beaucoup sont assez ou très intéressés par la politique. Ils font aussi plus référence au général de Gaulle et à la « révolution » ou « révolte » des Algériens que leurs camarades.

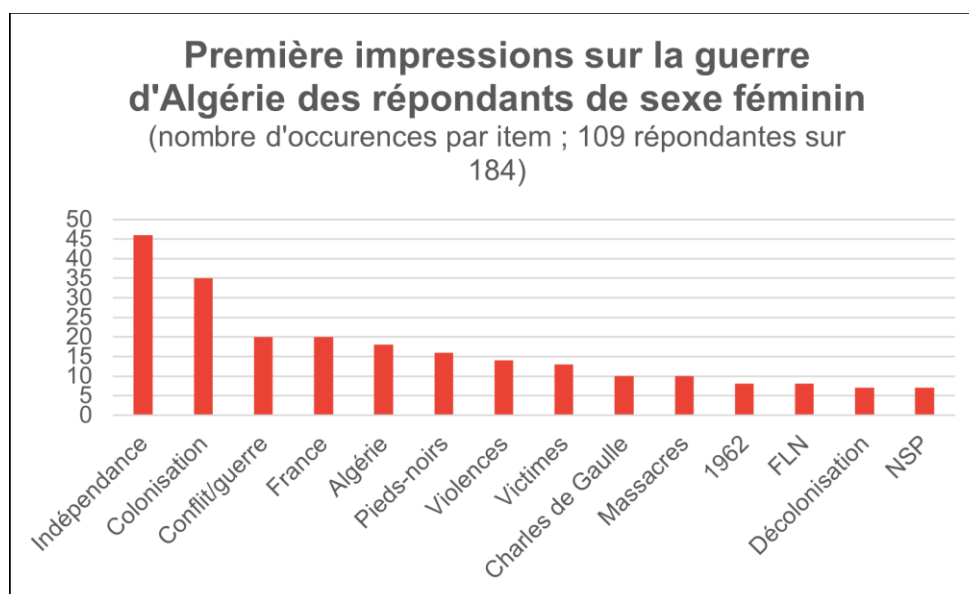


Figure 13

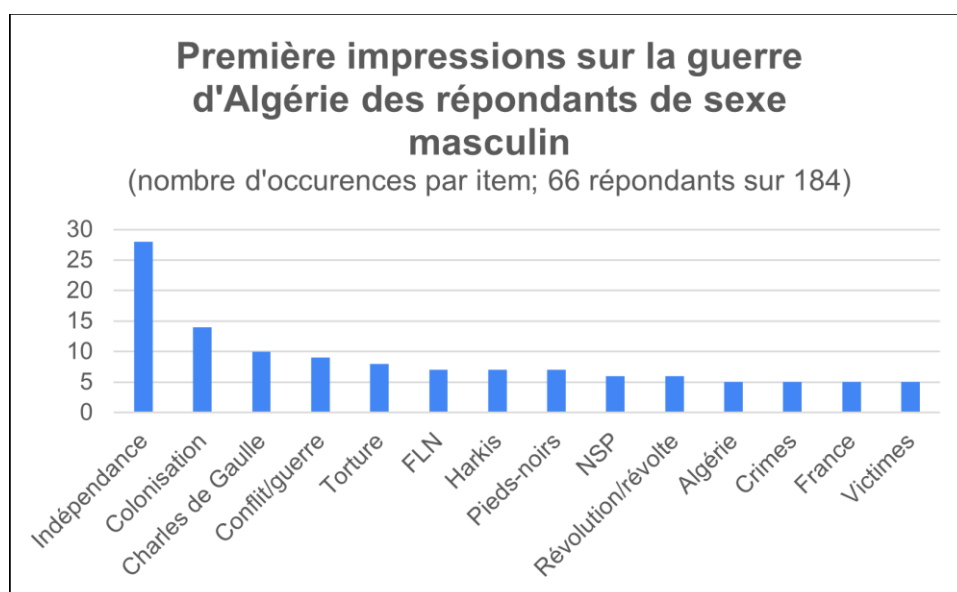


Figure 14

Finalement, quand on leur demande ce qu'ils considèrent comme l'élément le plus important dans la mémoire de la guerre d'Algérie, les répondants estiment qu'il s'agit principalement de l'indépendance de l'Algérie (40 %). C'est effectivement l'élément ayant eu le plus de conséquences jusqu'à nos jours. La torture figure en bonne place (23 %) alors que ce n'était pas le cas précédemment, dans les imaginaires des jeunes. Son importance semble évidente pour les lycéens, mais elle ne figure pourtant pas souvent dans leurs imaginaires, comme en témoignent les réponses analysées ci-dessus. Les jeunes tendent aussi à mettre en avant les Français, que leur rôle soit positif ou négatif. Ils s'identifient ainsi plus facilement à eux qu'aux membres du FLN ou aux harkis par exemple, du fait que la plupart des répondants n'ont pas de liens familiaux avec des anciens harkis ou des anciens membres du FLN. De fait, onze des 20 répondants ayant choisi d'évoquer les victimes françaises ont un proche qui a été concerné par le conflit algérien. Pourtant, les « massacres de harkis » sont considéré comme l'élément le plus marquant de la guerre d'Algérie par une vingtaine de répondants. L'hypothèse la plus probable est que ces jeunes, sans lien connu avec des supplétifs de l'armée française et donc sans influence d'une quelconque mémoire familiale, sont influencés par les développements récents à propos des mémoires du conflit algérien, notamment la loi du 23 février 2022 « portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres familles rapatriées d'Algérie » qui reconnaît la responsabilité de l'Etat concernant l'abandon des harkis et instaure une journée nationale d'hommage à leur égard chaque 25 septembre¹⁵⁴. Cette loi a bénéficié d'un traitement médiatique notable et ainsi pu marquer les répondants. À noter que « le changement de république », « l'exil des pieds-noirs » ou encore, étonnamment vu l'étude de leurs imaginaires, « Le rôle du général de Gaulle » ne sont que peu marquant dans la mémoire de la guerre d'indépendance algérienne, selon les lycéens. Ces réponses sont également plus précises et très spécifiques au conflit algérien, bien qu'entraînant encore des conséquences dans la vie des jeunes — la Ve République en particulier.

3. Postérité de la guerre d'Algérie dans les esprits des jeunes

Si la guerre d'Algérie entraîne encore des conséquences sur la vie des jeunes, c'est que le conflit est passé à la postérité et n'a donc pas été oublié malgré les tentatives d'occultation. Cette postérité se matérialise dans les esprits des vétérans par des souvenirs qui remontent et

¹⁵⁴ Loi n° 2022-229 du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français, *Journal officiel de la République française*, n°0047, 25 février 2022.

restent à la surface. Ces souvenirs sont transmis ou pas, suivant les personnes, les familles et le contexte. Tous les jeunes n'ont pas les mêmes représentations vis-à-vis de la guerre d'Algérie, comme vu précédemment. Cependant, des idées et des expressions ont pu passer à la postérité et peuvent aujourd'hui figurer dans les esprits des jeunes sans même que ceux-ci s'en rendent compte. On peut par exemple penser à mots insultants envers certaines communautés — comme « arabe » — fortement usités par les anciens appelés ou encore à des stéréotypes envers ces mêmes communautés. Il a donc été demandé aux répondants de donner leur ressenti, qu'il soit positif, neutre ou négatif, sur dix mots, la plupart se rapportant à des communautés ou groupes en lien avec le conflit algérien. Finalement, les jeunes interrogés perçoivent de manière neutre sept des dix termes proposés, montrant qu'ils sont bien moins sujets aux passions. Ils font preuve de plus de détachement que les générations précédentes, au fur et à mesure que la guerre d'Algérie s'éloigne, de la même façon que le montre Paul Max Morin¹⁵⁵. La personne du général de Gaulle (56 % d'avis positifs) dispose encore d'une aura particulière pour la jeune génération qui ne pratique pas l'autodénigrement, la perception du terme « français » étant plutôt positive (pour 59 % des répondants). Les groupes de population que sont les « harkis », les « pieds-noirs », les « Juifs », les « Algériens » ou encore les « arabes » et les « musulmans » reçoivent des opinions en majorité neutres et positives de la part des lycéens. Les termes « Arabes », « Harkis » et « pieds-noirs » reçoivent toutefois légèrement plus d'opinions négatives que les autres, « Arabes » étant utilisé pour toutes sortes de préjugés et « Harkis » encore vu comme symbole de trahison pour certains. Le terme « Armée » est celui qui évoque les sentiments les plus variés : 33 % d'opinions positives, 26 % d'opinions négatives et 40 % d'absence de jugement. Cela renvoie à un antimilitarisme aujourd'hui assez développé ainsi qu'aux idées de guerre et de violences, associées aux militaires, par une partie de la population.

Le seul terme vu de manière majoritairement négative est l'« Organisation Armée secrète » (OAS), avec 45 % de perception négative, mais aussi 42 % de perception neutre. Le groupe terroriste est ainsi mal vu par les jeunes qui, pourtant, sont également 56 % à ne pas savoir répondre à la question précédente leur demandant de qualifier l'OAS. Cette organisation clandestine est peu connue — et mal connue quand elle l'est — du fait de son caractère secret et éphémère, malgré des actions médiatisées à l'époque, tels que les nombreux plasticages ou l'attentat manqué contre Charles de Gaulle à Pont-sur-Seine (1961). La question de l'intérêt

¹⁵⁵ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France. pp. 165-167.

politique est ici indispensable à l'analyse des résultats : les jeunes les plus politisés sont ceux connaissant le plus l'OAS. Ils sont aussi ceux qualifiant le plus l'organisation de « terroriste d'extrême-droite n'ayant pas été assez puni[e] » (75 % des 58 personnes ayant répondu ainsi). Une vingtaine de personnes qualifie les militants l'OAS de « résistants qui défendaient l'Algérie française et la France et qui ne sont pas assez reconnus », bien que l'organisation ait été à l'origine de 1500 à 2000 morts et utilisait ouvertement le terrorisme de grande échelle, pendant près d'un an et demi, pour asseoir ses revendications. Toutefois, plus de la moitié de l'effectif ne sait répondre. C'est le symptôme d'un manque de connaissances déjà maintes fois décrit précédemment. Cette ambiguïté sur la qualification à attribuer à l'OAS vient en grande partie du fait que les membres de l'organisation ont été amnistiés comme les autres à la sortie de la guerre, brouillant aujourd'hui la distinction entre les actes insignifiants et les meurtres ou attentats commis pendant la guerre. Il est donc plus dur pour les jeunes d'émettre un jugement sur ces faits.

La guerre d'Algérie a également provoqué le déplacement de plusieurs centaines de milliers de personnes, notamment après le cessez-le-feu du 19 mai 1962. Ont ainsi été accueillis en France des Français d'Algérie ou « pieds-noirs », des immigrés algériens, des Juifs d'Algérie, mais aussi les soldats français mobilisés le temps du conflit. Interroger le ressenti des lycéens à propos de l'accueil de ces populations permet de clarifier une période soumise à de multiples controverses, notamment sur le rôle de l'Etat, la reconnaissance des communautés et de leurs rôles. Ces communautés sont aujourd'hui diluées au sein de la population entière et s'amenuisent à mesure que le temps passe. Toutefois, beaucoup militent encore pour une reconnaissance voire des réparations, à l'image des descendants des supplétifs de l'armée française par exemple¹⁵⁶. Les jeunes pensent ainsi à une forte majorité (62 %) que les soldats français ont été bien accueillis et reconnus à leur retour en France. Cette interprétation se fonde certainement sur le fait que ces soldats étaient des jeunes qui rentraient au pays et faisaient la joie de leur proche comme on peut l'entendre pour d'autres conflits, la Première Guerre mondiale par exemple. Or, les appelés ont pour la plupart été accueillis dans l'indifférence, voire avec une certaine hostilité envers des jeunes ayant combattu des populations se battant pour leur propre indépendance et ayant commis des exactions. L'incompréhension d'une grande partie de la population quant aux raisons du conflit, les retours perlés au fur et à mesure que les appelés terminaient leur service militaire, mais aussi le fait que la guerre a finalement été perdue

¹⁵⁶ Voir p. 32.

politiquement et reconnue comme une véritable guerre qu'en 1999 ont compliqué le retour des soldats français du contingent¹⁵⁷. Les soldats français n'ont, par ailleurs, été reconnus comme des combattants que par la loi du 9 décembre 1974. Tout cela a également participé à leur volonté de garder le silence, par peur d'être jugés et mal compris¹⁵⁸. Nombreux sont les répondants à penser que les pieds-noirs ont été mal accueillis et pas assez reconnus (41 %), mais les jeunes finalement partagés sur le sujet (33 % ne savent pas, 26 % pensent l'inverse), comme c'est le cas pour les autres groupes de population. Juifs d'Algérie et harkis sont méconnus, leur arrivée également, à l'image finalement du manque de reconnaissance de l'Etat de ces populations jusqu'à encore récemment. Effectivement, la plupart de ces groupes de population ont souffert de stéréotypes grossiers — ceux-ci datant de bien avant la guerre d'Algérie — et de racisme à leur arrivée, les immigrés algériens ayant même été installés dans des bidonvilles comme celui de Nanterre, entre 1953 et 1972. Ces derniers sont d'ailleurs le seul groupe de population vu de façon majoritairement négative de la part des jeunes répondants (65 %), preuve de la prégnance dans la société des clichés à leur rencontre.

Au-delà de la perception de l'accueil des différents groupes de population, analyser la perception de l'intégration de ces populations, dont le départ est une conséquence de la guerre d'Algérie pour rappel, selon les jeunes de notre échantillon est un moyen de vérifier la subsistance et l'importance des discours stéréotypés, voire racistes à l'encontre de ces groupes, ce que Benjamin Stora nomme la « gangrène »¹⁵⁹. Cela permet aussi d'étudier l'écho de discours politiques de droite affirmant que certains groupes se seraient mieux intégrés que d'autres, comme les pieds-noirs par exemple. Ils auraient contribué à ce qu'est la France aujourd'hui, contrairement à d'autres groupes qui en demanderaient trop à l'Etat. Or, les jeunes se situent principalement en dehors de ces débats, ne sachant majoritairement pas répondre à la question pour trois des quatre groupes de population, à savoir les Harkis », les « Juifs d'Algérie » et les « Immigrés algériens ». À l'inverse, pour les « Pieds-noirs », les lycéens sont d'avis qu'ils se sont bien intégrés et ont contribué à ce qu'est la France aujourd'hui (56 %), même si un contingent important ne sait répondre (38 %). L'importance des effectifs de ces groupes de population joue directement sur leur perception : les harkis ayant été rapatriés juste après la fin de la guerre n'étaient que quelques dizaines de milliers tandis que les juifs d'Algérie

¹⁵⁷ Voir Loi du 99-882 du 18 octobre 1999, *Journal officiel de la République française*, 20 octobre 1999.

¹⁵⁸ Pour une étude plus approfondie du cas des appelés du contingent, voir BRANCHE, Raphaëlle, 2022. « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*. Paris : La Découverte.

¹⁵⁹ STORA, Benjamin, 2005b. *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. p. 286.

ont souvent été dilués parmi les pieds-noirs dès 1961, les invisibilisant de fait¹⁶⁰. Les immigrés algériens et les pieds-noirs étaient, eux, bien plus nombreux et donc visibles pour la population. Toutefois, les premiers étaient bien plus stigmatisés en raison de leur religion musulmane et de leurs origines maghrébines, à l'inverse des pieds-noirs, d'origine européenne — même si celle-ci est relativement lointaine suivant les familles.

Cette enquête nous a ainsi permis de constater que les jeunes du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains et, par extension, possiblement les lycéens d'établissements favorisés en général, manquaient globalement de connaissances sur la guerre d'Algérie, mais étaient empreints d'une volonté de mieux la connaître. Les jeunes sont en effet friands d'en apprendre plus sur leur passé et d'entretenir la mémoire du conflit algérien. Plus détachés et le plus souvent exempts de toute passion mémorielle, les lycéens interrogés se distinguent par une politisation plus importante, une plus forte présence de descendants d'appelés du contingent et des connaissances malgré tout plus importantes que la moyenne nationale des jeunes de 18 à 25 ans, établie par le chercheur Paul Max Morin, lors d'une enquête menée en 2022 à l'occasion de la rédaction de sa thèse de doctorat¹⁶¹. Enfin, les jeunes sont pour la plupart très contents d'avoir eu la parole, expliquant que cela n'arrivait pas souvent sur un tel sujet mais également que le questionnaire a donné à plusieurs l'envie de s'intéresser plus à l'histoire de la guerre d'Algérie et/ou à celle de leur famille.

III. Expliquer et démythifier la guerre d'Algérie, en Terminale générale

L'analyse précédemment conduite des mémoires et représentations de la guerre d'Algérie chez des lycéens de milieu favorisé nous a permis de distinguer la présence de mythes, d'idées reçues et d'approximations sur ce conflit (dé)colonial du deuxième XX^e siècle. Les représentations des jeunes sont également mieux perçues. Ainsi, elles nous donnent la possibilité de concevoir une séance pédagogique à même de mieux enseigner la guerre d'Algérie, au plus près des préoccupations des élèves. Ici, l'idée est de mettre en place une

¹⁶⁰ LE FOLL-LUCIANI, Pierre-Jean, 2023. « Juifs d'Algérie ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris, Bouquins. p. 667.

¹⁶¹ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France.

séance de deux heures pour une classe de Terminale générale, soit le niveau où les jeunes sont souvent très réceptifs et, pour certains, déjà assez politisés. Cette proposition didactique vient d'une séance observée en stage au lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains et conduite par mon tuteur, monsieur Ludovic PAQUET, professeur agrégé d'histoire-géographie. Après une présentation et un déroulé de la séance, il sera proposé une tentative d'analyse et d'amendement à partir de mes observations qui ont eu principalement lieu lors de la deuxième moitié de la séance.

A. Présentation de la séance pédagogique

La présente séance pédagogique se déroule en classe de Terminale générale. Elle s'insère dans le thème n°2 intitulé « Multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (1945-1970) », au sein du chapitre 3 « La France : une nouvelle place dans le monde » traitant des transformations économiques, sociales, politiques et institutionnelles intervenues en France entre la Seconde Guerre mondiale et la fin des « Trente Glorieuses », en 1970. Dans le cadre de ce chapitre, un point de passage et d'ouverture obligatoire concerne « La guerre d'Algérie et ses mémoires » dont la séance qui va être développée ici est une proposition de traitement. Elle s'articule autour d'une première partie explicative de la guerre d'Algérie, traitée en autonomie par les élèves, et d'une deuxième partie consistant en des exposés présentés par des groupes d'élèves sur différentes mémoires de la guerre.

La durée de la séance est de deux heures consécutives, principalement consacrées à des exposés sur les mémoires de la guerre d'Algérie. La séance aborde les notions clés suivantes : la guerre d'Algérie, le Front de Libération national, les pieds-noirs, les harkis et la décolonisation. Pour ce faire, plusieurs supports sont utilisés par l'enseignant et les élèves : le manuel *Histoire Terminale* (Nathan Cote, 2020) ainsi que la collection d'entretien produite pour le documentaire *En guerre pour l'Algérie*, réalisée par Rafael Lewandowski et Raphaëlle Branche, qui rassemble 66 témoignages de personnes ayant vécu le conflit¹⁶². Les élèves ont également à disposition l'exposition numérique de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaC-VG) sur les mémoires de la guerre d'Algérie¹⁶³.

¹⁶² LEWANDOWSKI, Rafael et BRANCHE, Raphaëlle (réal.), 2022. *En guerre(s) pour l'Algérie*. 1 mars 2022. Institut national de l'audiovisuel et ARTE France.

¹⁶³ <https://www.onac-vg.fr/une-exposition-numerique-sur-les-memoires-de-la-guerre-algerie>

La problématique proposée est la suivante : comment les mémoires plurielles de la guerre d'Algérie témoignent-elles de la violence et du traumatisme causés par le conflit ? Cette question sera explorée par le biais de trois parties : une première sur le fait que la guerre d'Algérie est à l'origine de traumatismes, avec une contextualisation sur la guerre et ses violences. Ensuite, une deuxième où le regard se centrera sur les mémoires du conflit algérien dans l'immédiat après-guerre et jusqu'à 1999, date de la reconnaissance de la guerre par le président Jacques Chirac. Enfin, une troisième et dernière traitera des débats, mesures prises et avancées mémorielles depuis cette reconnaissance, notamment ces dernières années.

La séance ainsi présentée a pour objectif de travailler trois capacités que les lycéens doivent maîtriser à la fin de leur cursus : la capacité « Contextualiser », travaillée par le biais de la compétence « Mettre un événement et une figure en perspective », la capacité « Conduire une démarche historique et la justifier », avec la compétence « Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique », et la capacité « Utiliser les outils numériques » par le biais de la compétence « Utiliser le numérique pour réaliser des présentations ».

B. Déroulé pratique de l'application pédagogique

La première partie de la séance pédagogique se déroule en autonomie pour les élèves qui sont invités à lire et à s'informer sur la guerre d'Algérie. Pour ce faire, les élèves disposent de ressources mises à disposition par le professeur sur l'Environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement : les pages 198 à 201 du manuel Nathan Cote (2020) afin de comprendre le contexte historique et les enjeux mémoriels ainsi que les vidéos des historiens Marc André, Raphaëlle Branche, Olivier Dard, Jean-Jacques Jordi, Abderahmen Moumen, Tramor Quemeneur et, enfin, Yann Scioldo-Zurcher-Levy intégrées dans l'exposition numérique de l'ONaC-VG cité précédemment. Cette partie du travail est effectuée à la maison pour permettre un gain de temps en classe par la suite. De la même façon, les élèves sont invités à former des groupes de trois à quatre personnes et à répartir les différents types de mémoire de la guerre d'Algérie entre ces groupes parmi les catégories suivantes : appelés du contingent, militaires de carrière, soutiens du Front de Libération national (FLN) ou « insoumis », membres du FLN, membres du Mouvement national algérien (MNA), harkis, Français d'Algérie et membres de l'Organisation armée secrète (OAS).

Après s'être réparti les mémoires, chaque groupe doit choisir un témoignage parmi les 66 que compte la collection d'entretien produite à l'occasion du documentaire *En guerre pour*

*l'Algérie*¹⁶⁴. L'entretien doit évidemment correspondre à la mémoire sur lequel le groupe travaille. Ces témoignages durent en moyenne une heure et demie, les élèves doivent donc prendre des notes et faire preuve d'esprit de synthèse puisque chaque groupe devra présenter le témoin choisi en classe lors de la deuxième partie de la séance.

L'exposé réalisé par chaque groupe consiste en un exercice oral noté de quatre minutes durant lequel le témoin choisi et son parcours doivent être présentés. Les élèves doivent également expliquer ce que la mémoire a conservé du parcours de la personne et si celle-ci possède une vision objective et conforme à ce que la recherche historique a pu démontrer ou non. La répartition du temps de parole doit être équilibrée. Un diaporama contenant *a minima* le nom du témoin, sa photographie et son rôle durant la guerre est requis. Si un groupe dépasse six minutes de présentation, soit deux de plus que la consigne, l'exposé sera arrêté là où il en est et le groupe pénalisé sur sa note. Le but est que les élèves respectent au maximum la consigne de temps imposée pour se mettre en condition en vue du baccalauréat.

Parallèlement aux exposés, les autres élèves ont pour consigne de prendre des notes sur les caractéristiques principales de chacun des groupes de mémoire. Chaque groupe est évalué par le professeur, assis au fond de la classe, et reçoit un rapide retour après sa présentation. Les élèves qui le souhaitent peuvent également poser des questions à ce moment-là. Une fois tous les groupes passés, soit environ dix minutes avant la fin de la séance, le professeur entame un cours dialogué sur « la crise algérienne et la naissance de la Ve République » durant lequel une trace écrite est dictée pour s'assurer que chacun ait tout le nécessaire dans son cahier. Les élèves sont ensuite libérés.

C. Tentative d'analyse et proposition d'amendements

La séance s'est déroulée dans un climat positif avec des élèves très attentifs aux prestations de leurs camarades. L'exercice de synthèse demandé est complexe, mais fait figure d'entraînement pour le grand oral du baccalauréat qui nécessite une certaine aisance pour s'exprimer clairement. Adopter une démarche historique peut également se révéler difficiles pour certaines personnes qui ont tendance à prendre les paroles des témoins au pied de la lettre et à ne pas les remettre en question. Il faut donc leur apprendre à mettre en perspective les informations qu'ils reçoivent et à prendre le réflexe de vérifier ce qu'ils lisent ou entendent.

¹⁶⁴ Collections grands entretiens « En guerre pour l'Algérie », INA et ARTE, <https://entretiens.ina.fr/guerres-algerie>.

Certains élèves ont pu, au cours de leur prestation, profiter de la parole qui leur était donnée pour faire un parallèle avec ce qu'a vécu un membre de leur famille. C'est par exemple le cas d'une élève qui a présenté le parcours de son grand-père, civil algérien ayant eu des contacts avec le FLN. Cela a donné un côté touchant et intime à ces passages en montrant que beaucoup d'élèves de la classe sont indirectement concernés par le conflit. De plus, pour de nombreux jeunes, c'était aussi la première fois qu'ils étaient confrontés à un témoignage d'une personne ayant vécu la guerre d'Algérie, avec ses biais et déformations possibles. C'est donc l'opportunité parfaite pour sensibiliser aux différents usages du passé et à ses récupérations pour satisfaire divers objectifs, le plus souvent politiques.

Pour ce qui est des amendements possibles, il est possible de confier l'évaluation des groupes aux élèves de classe, à tour de rôle, en leur fournissant le barème pour que toute la classe soit impliquée dans les prestations orales. Cette notation pourrait être comparée à celle effectuée par le professeur et conservée si elle s'avère cohérente. Cela permettrait également aux élèves qui évaluent de mieux cerner les critères d'évaluation et ainsi de s'adapter pour leur propre passage à l'oral. L'introduction aux mémoires de la guerre d'Algérie et au conflit en lui-même pourrait se dérouler en classe, sous réserve d'avoir une heure de temps disponible pour ce faire. Ainsi, la lecture des pages de manuel se transformerait en activité, à faire en classe si possible ou à la maison, sur les documents dudit manuel comprenant des questions de compréhension et d'analyse de textes et d'images plutôt qu'un simple survol. Pour introduire l'activité et le sujet de la séance, il est possible d'utiliser la série « Décod'actu » créée par Lumni, site éducatif créé par France Télévision, ayant pour but d'expliquer un sujet d'actualité en quelques minutes. Un épisode a ainsi été produit à l'occasion du soixantenaire des Accords d'Évian, le 18 mars 2022¹⁶⁵.

Au niveau des supports de cours, on pourrait suggérer aux élèves et/ou utiliser le dossier sur la guerre d'Algérie mis en ligne par Lumni qui contient de nombreuses vidéos tirées du documentaire de G. M. Benamou et B. Stora^{166 167}. Ce dossier contient toute une série de vidéos ainsi que des articles explicatifs retraçant l'histoire de l'Algérie coloniale et de sa guerre d'indépendance que les élèves pourraient visionner et lire à la maison.

¹⁶⁵ Lumni, *Guerre d'Algérie : vers l'apaisement des mémoires ?* <https://www.lumni.fr/video/guerre-d-algerie-vers-l-apaisement-des-memoires#containerType=folder&containerSlug=la-guerre-d-algerie>.

¹⁶⁶ Lumni, dossier « La guerre d'Algérie », <https://www.lumni.fr/dossier/la-guerre-d-algerie>.

¹⁶⁷ BENAMOU, Georges-Marc et STORA, Benjamin, 2022. *C'était la guerre d'Algérie*. Siècle Productions avec France Télévision et l'ECPAD, 2022.

Conclusion

Nous avons commencé cette étude en nous demandant en quoi l'état actuel des mémoires de la guerre d'Algérie mettait-il en exergue la nécessité de mieux expliquer et de démythifier ce conflit par l'enseignement. Cette question avait pour but de conduire à la réalisation d'une séance pédagogique issue des travaux réalisés pour l'occasion.

L'état actuel des mémoires de la guerre d'Algérie est caractérisé avant tout par la pluralité des groupes de mémoire et la concurrence qui s'est établie entre eux et découle des changements culturels et sociétaux qu'a connus la France entre les années 1950 et 1980 et qui ont conduit à l'émergence dans les années 1980 d'une quasi-obligation morale à commémorer le passé pour ne pas l'oublier, connue sous le terme de « devoir de mémoire ». Parallèlement à cette injonction, l'histoire de la guerre d'Algérie a pu s'écrire réellement à partir de 1982 puis de 1992, année de l'ouverture des archives de l'État sur le conflit qui a redonné un second souffle au champ historiographique algérien. Cette libération de la plume scientifique sur le sujet a permis à la guerre d'être intégrée dans les programmes scolaires à partir de 1983, favorisant la transmission de son histoire, mais aussi de ses mémoires. Car celles-ci se développent en effet depuis la fin de la guerre, même si cela s'est d'abord fait dans le silence et entre semblables. En France, les anciens appelés du contingent, les pieds-noirs, les harkis ou encore les immigrés algériens mettent ainsi en récit leur expérience et se regroupent pour défendre leurs intérêts. Cela passe d'abord par la reconnaissance officielle : celle du qualificatif de « guerre » et du statut de combattant pour les anciens appelés, celle de la spoliation de leurs biens et du préjudice moral subi pour les pieds-noirs ou celle de l'abandon par la France pour les anciens supplétifs. En Algérie, le régime du FLN instauré à la sortie de la guerre cadenasse la mémoire du conflit depuis plus de 60 ans. Il développe un récit officiel guerrier fondé sur le peuple qui occulte de larges pans de l'histoire et qui provoque régulièrement des tensions avec la France. Tous ces récits se veulent exclusifs et sont très souvent contradictoires pour mieux se démarquer les uns des autres. Ces différentes entreprises mémorielles ont connu leur plus haut point dans les années 1990 jusqu'à ce que le président de la République française Jacques Chirac décide, en 1999, de reconnaître officiellement la dénomination de « guerre » d'Algérie et d'instaurer une politique publique de commémoration du conflit et de ses acteurs, reconnaissant et réparant le préjudice subi par les anciens supplétifs et par les rapatriés de manière générale au cours des années 2000. Ces décisions ainsi que les lois mémorielles votées et les commémorations qui ont lieu dans cette période provoquent toutes la controverse auprès d'au moins un groupe

mémoriel à chaque fois, créant une situation de « guerre » des mémoires selon l'historien B. Stora. Dans les années 2010, le président François Hollande instaure une nouvelle journée de commémoration de la guerre d'Algérie chaque 19 mars ce qui cause à nouveau son lot de polémiques et débats. Aujourd'hui, le sujet est encore d'une grande actualité puisque que les gestes symboliques se sont multipliés depuis l'élection à la présidence de la République d'Emmanuel Macron en 2017, notamment à la suite du rapport sur les questions mémorielles rendu en 2021 par l'historien Benjamin Stora qui encourage les reconnaissances et gestes en faveur d'un rapprochement avec l'Algérie. Les mémoires de la guerre d'Algérie forment aussi un terreau fécond pour l'historiographie qui continue de se renouveler progressivement au fil des ans, en témoigne l'accent mis sur l'Algérie coloniale ou bien sur les conséquences de la guerre de nos jours, étudiées par R. Branche et P. M. Morin en particulier.

Les mémoires de la guerre d'Algérie étant toujours présentes dans la société, la question s'est posée de savoir si toutes les strates de celle-ci étaient au contact de ces mémoires, en particulier la jeune génération, née plus de 40 ans après la fin du conflit et qui entre aujourd'hui dans le monde adulte. Sur la base d'une enquête à dominante quantitative réalisée sur 184 élèves du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains, ont pu être analysés l'imaginaire et les représentations mentales des jeunes de milieu favorisé sur la guerre d'Algérie. Les personnes interrogées, en majorité de sexe féminin et/ou descendants d'anciens appelés du contingent, sont en moyenne plus politisées et mieux informées sur le conflit que la moyenne française, issue de l'enquête de P. M. Morin sur 3000 jeunes âgés de 18 à 25 ans, mais manquent tout de même de connaissances de manière générale, en particulier sur la colonisation¹⁶⁸. Les jeunes sont toutefois très intéressés par le sujet et avides de savoir à ce propos, notamment à la lumière de leur histoire familiale qu'ils ne connaissent pas toujours. Les multiples canaux d'information possibles — école, médias, internet, famille... — ont engendré chez ces jeunes la création d'un imaginaire centré sur l'indépendance de l'Algérie et les violences commises durant la guerre qui l'a précédée.

Cette enquête sur près de 200 lycéens permet d'atteindre l'objectif initial de proposer une séance d'enseignement sur la guerre d'Algérie qui soit adaptée au maximum aux demandes des élèves. Cette séance à destination d'une classe de Terminale générale porte sur les mémoires de la guerre d'Algérie et prend appui sur les entretiens avec des acteurs du conflit réalisés par l'historienne Raphaëlle Branche et le réalisateur Rafael Lewandowski pour l'INA, en 2020. La

¹⁶⁸ MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *op. cit.*

consigne pour les élèves est de prendre connaissance chez soi d'un témoignage et de le présenter par la suite au groupe classe en analysant le parcours de la personne, le récit qu'elle développe et s'il diffère de ce qui a été mis au jour par différents historiens au cours de leurs travaux. Cet exercice qui sort de l'ordinaire est ainsi un moyen pour les lycéens d'être confrontés à des sources orales et à tous les biais qu'elles portent en leur sein, mais aussi de s'entraîner à la prise de parole en public, en vue de l'épreuve de grand oral du baccalauréat. De manière plus restreinte, l'exercice peut aussi avoir un côté émotif pour certains élèves qui peuvent choisir de faire le lien avec un membre de leur famille.

Annexes

A. Bibliographie

1. Ouvrages généraux

AGERON, Charles-Robert, 2005. « L'OAS-Algérie-Sahara ». In : *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne*. Saint-Denis : Éditions Bouchène. p. 525-536.

ALCARAZ, Emmanuel et PERVILLÉ, Guy, 2021. *Histoire de l'Algérie et de ses mémoires, des origines au Hirak*. Paris : Karthala.

BLANCHARD, Emmanuel, 2018. *Histoire de l'immigration algérienne en France*. Paris : La Découverte.

BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, TENGOUR, Ouanassa Siari et THÉNAULT, Sylvie, 2014. *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris : La Découverte.

DELACROIX, Christian et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, 2022. *1945-2020 : la France du temps présent*. Paris : Gallimard.

DROZ, Bernard et LEVER, Évelyne, 1982. *Histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Le Seuil.

FRÉMEAUX, Jacques, 2002. *La France et l'Algérie en guerre : 1830-1870, 1954-1962*. Paris : Economica

LE GOFF, Jacques, CHARTIER, Roger et REVEL, Jacques (dir.), 1978. *La Nouvelle Histoire*. Paris : Retz.

- NORA, Pierre, 1978. « Mémoire collective ». In : LE GOFF, Jacques, REVEL, Jacques et CHARTIER, Roger, *La Nouvelle Histoire*. Paris : Retz.

NORA, Pierre (dir.), 1997. *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.

PERVILLÉ, Guy, 2002. *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard.

PERVILLÉ, Guy, 2021. *La guerre d'Algérie*. Paris : Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ». 4^e édition.

PERVILLÉ, Guy et MARIN, Cécile, 2011. *Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance*. Paris : Éditions Autrement.

PEYROULOU, Jean-Pierre, 2020. *Histoire de l'Algérie depuis 1988*. Paris : La Découverte.

STORA, Benjamin, 2004. *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954-1962*. Paris : La Découverte, 2^e édition.

TENGOUR, Ouanassa Siari, THÉNAULT, Sylvie et QUÉMENEUR, Tramor (dir.), 2023. *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins.

- BRAZZODURO, Andrea, 2023. « Appelés du contingent (mémoires) ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 70-73.
- QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Amnistie (Lois d') ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 44-45.
- QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Bilan humain ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 199-201.
- QUÉMENEUR, Tramor, 2023. « Guerre des mémoires (La) ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 583-585.
- LE FOLL-LUCIANI, Pierre-Jean, 2023. « Juifs d'Algérie ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 665-667.
- SCIOLDO-ZÜRCHER LEVI, Yann, 2023. « Pieds-noirs ». In : *Dictionnaire de la guerre d'Algérie*. Paris : Bouquins. pp. 941-944.

THÉNAULT, Sylvie, 2012. *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*. Paris : Flammarion. 2^e édition.

2. Ouvrages spécifiques

ABÉCASSIS, Frédéric, BOYER, Gilles, FALAIZE, Benoît, MEYNIER, Gilbert et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), 2007. *La France et l'Algérie : leçons d'histoire*. Lyon : ENS Éditions.

- LANTHEAUME, Françoise, 2007. « Les difficultés de la transmission scolaire : le lien Algérie-France dans les programmes d'histoire et les manuels en France au XX^e siècle ». In : *La France et l'Algérie : leçons d'histoire*. Lyon : ENS Éditions. pp. 217-228.

BANCEL, Nicolas, BLANCHARD, Pascal et LEMAIRE, Sandrine, 2005. *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris : La Découverte.

BLANCHARD, Pascal et VEYRAT-MASSON, Isabelle, 2008. *Les guerres de mémoires. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*. Paris : La Découverte.

BOITEAU, Victor, 2023. « Colonisation et guerre d'Algérie : la commission mixte d'historiens commence ses travaux ». *Libération*. 20 avril 2023. https://www.liberation.fr/politique/colonisation-et-guerre-dalgerie-la-commission-mixte-dhistoriens-commence-ses-travaux-20230420_LADBEG3VEBEOJIYOYBUDDZ2IH4/ [Consulté le 14 mai 2024].

BOITEAU, Victor et MARY, Clémence, 2024. « Paul Max Morin : “Dans la politique mémorielle d'Emmanuel Macron sur l'Algérie, la dimension coloniale et raciste est niée” ». *Libération*. 10 avril 2024. N° 13304, pp. 20-21.

BRANCHE, Raphaëlle, 2001. *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie. 1954-1962*. Paris : Gallimard. La suite des temps.

BRANCHE, Raphaëlle, 2005. *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?* Paris : Le Seuil.

BRANCHE, Raphaëlle, 2020. « Papa, qu'as-tu fait en Algérie ? ». *Enquête sur un silence familial*. Paris : La Découverte.

CORET, Laure, 2023. « Paroles de prof. Faire travailler les élèves sur la question coloniale ». *Après-demain* (2023). Vol. N ° 67, NF, n° 3, pp. 43-48.

COUSTILLIÈRE, Jean-François, 2008. « Introduction ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 9-12.

DAGUZAN, Jean-François, 2008. « Algérie/France, France/Algérie, questions de mémoire ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 5-7.

DALISSON, Rémi, 2018. *Guerre d'Algérie. L'impossible commémoration*. Paris, Armand Colin.

DAYAN ROSENMAN, Anny et VALENSI, Lucette, 2004. *La guerre d'Algérie dans la mémoire et l'imaginaire*. Saint-Denis : Éditions Bouchène.

DE COCK, Laurence, 2012. « Un siècle d'enseignement du « fait colonial » dans le secondaire de 1902 à nos jours ». *Histoire@Politique*. 2012. Vol. 18, n° 3, pp. 179-198.

DE ROCHEBRUNE, Renaud et STORA, Benjamin, 2017. « La guerre d'Algérie n'est vraiment pas finie ». *Esprit* (2017). Vol. Mai, n° 5, pp. 24-29.

DRIS-AIT HAMADOUCHE, Louisa, 2008. « Les incidences des politiques étrangères française et algérienne sur les relations bilatérales ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 39-59.

FABBIANO, Giulia et MOUMEN, Abderahmen, 2022. *Algérie coloniale. Traces, mémoires et transmissions*. Paris : Le Cavalier Bleu.

GRIMAUD, Nicole, 2008. « Éléments pour l'interprétation des relations France-Algérie ou à chaque président son Algérie... ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 61-66.

HALBSWACHS, Maurice, 1925. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Presses universitaires de France.

HARTOG, François et REVEL, Jacques, 2001. *Les usages politiques du passé*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

JAUFFRET, Jean-Charles, 2016. *Guerre d'Algérie. Les combattants français et leur mémoire*. Paris : Odile Jacob.

LEDOUX, Sébastien, 2012. « Écrire une histoire du “devoir de mémoire” ». *Le Débat* (2012). Vol. 170, n°3, pp. 175-185.

LEDOUX, Sébastien, 2014. *Le temps du « devoir de mémoire » des années 1970 à nos jours*. Paris : Université Paris-I Panthéon Sorbonne.

LEDOUX, Sébastien, 2017. « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2017/1, n°133, pp. 113-128.

KASPI, André, 2008. *Rapport de la commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques*. Secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants. 44 p.

MAUSS-COPEAUX, Claire, 1999. *Appelés en Algérie. La parole confisquée*. Paris : Hachette.

MECHAÏ, Hassina, 2020. 10. « La résurgence de la mémoire de la lutte contre le colonialisme français ». In : *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*. Paris, La Fabrique Éditions. pp. 125-144.

MORIN, Paul Max, STORA, Benjamin et MUXEL, Anne, 2022. *Les jeunes et la guerre d'Algérie : une nouvelle génération face à son histoire*. Paris : Presses universitaires de France.

NORA, Pierre et DERRIDA, Jacques, 2012. *Les Français d'Algérie précédé de Cinquante ans après*. Paris : C. Bourgois.

PERVILLÉ, Guy, 1992. *1962 : la paix en Algérie*. Paris : Éditions Autrement.

PERVILLÉ, Guy, 2006. « Les historiens de la guerre d'Algérie et ses enjeux politiques en France ». In : *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.

PERVILLÉ, Guy, 2017. *Valorisation des mémoires de la guerre d'Algérie*. Lycée Jean de La Fontaine, Château-Thierry, Aisne, France. 24 octobre 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=UXgVvLS89IY> .

RIOUX, Jean-Pierre, 2012. « Les avatars du “devoir de mémoire” ». *Le Débat*. 2012. Vol. 170, n° 3, pp. 186-192.

RIVET, Daniel, 2008. « La France et l'Algérie : le présent du passé colonial ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 19-30.

ROUSSO, Henry et PETIT, Philippe, 1998. « Quel tribunal pour l'Histoire ? Interview de Henry Roussou par Philippe Petit ». *Raison présente*. 1998. Vol. 128, n° 1, pp. 57-65.

STORA, Benjamin, 2003. « Guerre d'Algérie : 1999-2003, les accélérations de la mémoire ». *Hommes & Migrations*. Juillet-août 2003. N° 1244, pp. 83-95.

STORA, Benjamin, 2004. *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1. 1962-1988*. Paris : La Découverte.

STORA, Benjamin, 2005a. « Guerre d'Algérie et manuels algériens de langue arabe ». *Outre-Terre* (2005). Vol. 12, n° 3, pp. 175-181.

STORA, Benjamin, 2005b. *La gangrène et l'oubli : La mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte.

STORA, Benjamin et LECLERE, Thierry, 2006. *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial*. La Tour d'Aigues : L'Aube.

STORA, Benjamin, 2008. « La guerre des mémoires ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 13-18.

STORA, Benjamin, 2010. « Entre la France et l'Algérie, le traumatisme (post)colonial des années 2000 ». In : *Ruptures postcoloniales*. Paris, La Découverte. pp. 328-343. Cahiers libres.

STORA, Benjamin, 2020. « Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie ». In : *La France en récits*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 466-475.

STORA, Benjamin, 2021. *Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation*. Présidence de la République. 160 p.

THÉNAULT, Sylvie, 2005. « France-Algérie pour un traitement commun du passé de la guerre d'indépendance ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (2005). Vol. 85, n° 1, pp. 119-128.

THÉNAULT, Sylvie, 2022. « Archives, politique et société. Le cas de la Guerre d'indépendance algérienne ». *Revue d'histoire moderne & contemporaine* (2022). Vol. 69-1, n° 1, pp. 24-39.

THIBAUD, Paul, 1990. « Génération algérienne ? ». *Esprit* (1990). N° 161 (5), pp. 46-60.

ZOUBIR, Yahia H., 2008. « Errements dans les relations France-Algérie : un point de vue algérien ». *Maghreb – Machrek* (2008). Vol. 197, n° 3, pp. 31-38.

3. Filmographie

BENAMOU, Georges-Marc et STORA, Benjamin, 2022. *C'était la guerre d'Algérie*. Siècle Productions avec France Télévision et l'ECPAD, 2022.

BOINK, Joey, 2019. « Alger 1956 », *Terrorisme* [en ligne]. Pays-Bas : ARTE, 2019. <https://www.arte.tv/fr/videos/117738-002-A/terrorisme/>.

LEWANDOWSKI, Rafael et BRANCHE, Raphaëlle, 2022. *En guerre(s) pour l'Algérie*. 1 mars 2022. Institut national de l'audiovisuel et ARTE France.

4. Sitographie

La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ?, exposition numérique de l'ONaC-VG, <https://www.onac-vg.fr/une-exposition-numerique-sur-les-memoires-de-la-guerre-algerie>.

LEDOUX, Sébastien, 2022. « Acteurs et mémoires de la guerre d'Algérie ». *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://ehne.fr/fr/node/21742> [Consulté le 12 juin 2024].

LEDOUX, Sébastien, 2022. « Mémoire et histoire de la guerre d'Algérie ». *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://ehne.fr/fr/node/21752> [Consulté le 12 juin 2024].

Lumni, *Guerre d'Algérie : vers l'apaisement des mémoires ?* <https://www.lumni.fr/video/guerre-d-algerie-vers-l-apaisement-des-memoires#containerType=folder&containerSlug=la-guerre-d-algerie>.

Lumni, dossier « La guerre d'Algérie », <https://www.lumni.fr/dossier/la-guerre-d-algerie>.

B. Exemple de questionnaire

Mémoire et représentations de la guerre d'Algérie chez les jeunes

Ce questionnaire porte sur l'étude des représentations de la guerre d'Algérie chez des lycéens du lycée Blaise Pascal de Charbonnières-les-Bains (69). En partie inspiré de la thèse de Paul Max Morin, docteur en science politique, intitulée *Leur guerre d'Algérie : enjeux de mémoire dans la socialisation politique des jeunes Français* (2022), et des travaux de l'historienne Raphaëlle Branche sur la guerre d'Algérie, notamment son ouvrage « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » (2020).

L'objectif de

ce **questionnaire** est d'obtenir l'avis d'un groupe de jeunes lycéens sur la guerre d'Algérie pour **documenter les représentations de la « génération » 2005-2010** et **tenter de dresser un état des lieux des opinions d'une classe d'âge encore peu étudiée et éloignée des débats mémoriaux**.

Ce questionnaire est anonyme, les renseignements demandés ne permettent pas de vous identifier.

Renseignements

Quel est votre âge ? *

17 ans _____

Quel est votre sexe ? *

- ☒ Féminin
- ☐ Masculin
- ☐ Autre
- ☐ Je ne souhaite pas le préciser

Quelle est votre nationalité ? *

Française

En quelle classe êtes-vous actuellement ? *

- ☐ Seconde
- ☐ 1re générale
- ☐ 1re technologique
- ☒ Terminale générale
- ☐ Terminale technologique

Est-ce que l'un de vos parents (ou les deux) a ou avait la nationalité suivante ? *

	Oui, un d'eux	Oui, les deux	Non
Algérienne	☐	☐	☒
Tunisienne	☐	☐	☒
Marocaine	☐	☐	☒

Est-ce que l'un de vos grands-parents (ou plusieurs) a ou avait la nationalité suivante ? *

	Oui, un d'entre eux	Oui, plusieurs d'entre eux	Non
Algérienne	☒	☐	☐
Tunisienne	☐	☐	☒
Marocaine	☐	☐	☒

Êtes-vous intéressé par la politique ? *

- ☐ Beaucoup.
- ☒ Assez.
- ☐ Vaguement.
- ☐ Pas du tout.

Histoire et mémoire

Avez-vous le sentiment de partager une histoire commune avec l'ensemble des Français ? *

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☒ Je ne sais pas.

Selon vous, dans l'histoire de France, il faut avant tout se souvenir : *

- ☐ Uniquement des événements dont la France peut être fière.
- ☒ Autant des événements dont la France peut être fière que des événements dont elle ne doit pas être fière.
- ☐ Uniquement des événements dont la France ne retire pas de fierté.

Dans l'histoire de France, quels sont les événements dont il faut absolument se souvenir selon vous ? *

La révolution française , la 1 ère , seconde guerre mondiale , l'époque des colonies , la guerre d'Algérie

Avez-vous déjà participé à des cérémonies de commémoration ? *

- ☐ Oui
- ☒ Non

Si oui à la question précédente, quel était l'objet de la commémoration ?

.....

Si vous avez déjà participé à une cérémonie de commémoration, dans quel(s) cadre(s) y avez-vous participé ?

- ☐ Dans le cadre scolaire.
- ☐ Avec ma famille.
- ☐ De moi-même.
- ☐ Autre : _____

Mémoires familiales de la guerre d'Algérie

Avez-vous déjà entendu parler de la guerre d'Algérie... *

	Oui	Non
Dans des œuvres documentaires (films, livres, témoignages, conférences) ?	☒	☐
Dans des œuvres fictionnelles (romans, films, BD) ?	☒	☐
Dans les médias (TV, radio, presse) ?	☒	☐
Sur internet ?	☒	☐
Lors de commémorations ou cérémonies ?	☐	☒
Dans des musées ou en visitant des lieux historiques ?	☒	☐
Par un professeur à l'école ?	☒	☐
Par vos amis ?	☒	☐
Lors d'un témoignage en classe ?	☐	☒
Dans un discours ou un débat d'hommes ou femmes politiques ?	☐	☒
Par un membre de votre famille ?	☒	☐

Si vous avez déjà entendu parler de la guerre d'Algérie sur internet, précisez ici :

Par des articles , ou bien des vidéos _____

A propos de la guerre d'Algérie, quelles sont les trois premières idées qui vous viennent en tête ? *

Colonie , pied noir , torture

Avez-vous un membre de votre famille qui a été directement concerné par la guerre d'Algérie ? *

- ☒ Oui.
- ☐ Non.
- ☐ Je ne sais pas.

Si oui à la question précédente, précisez le rôle de cette personne (service militaire, militaire de carrière, harki, membre du Front de Libération National, membre de l'OAS, civils...) *

	Oui	Non	Je ne sais pas
Militant pour l'indépendance de l'Algérie	☐	☒	☐
Soldat dans l'armée française en Algérie	☒	☐	☐
Pied-noir	☒	☐	☐
Juif d'Algérie	☐	☒	☐
Militant à l'OAS	☐	☒	☐
Harki	☐	☒	☐
Victime des exactions commises pendant la guerre par la police ou l'armée française	☒	☐	☐
Victime des exactions commises pendant la guerre par le FLN	☐	☒	☐
Victime des exactions commises pendant la guerre par l'OAS	☐	☒	☐

Vous arrive-t-il de parler de la guerre d'Algérie avec vos parents ? *

- ☒ Oui, souvent.
- ☐ Oui, parfois.
- ☐ Non, pas souvent.
- ☐ Non, jamais.

Vous arrive-t-il de parler de la guerre d'Algérie avec vos grands-parents ? *

- ☒ Oui, souvent.
- ☐ Oui, parfois.
- ☐ Non, pas souvent.
- ☐ Non, jamais.

Vous arrive-t-il de parler de la guerre d'Algérie avec vos amis ? *

- ☐ Oui, souvent.
- ☐ Oui, parfois.
- ☒ Non, pas souvent.
- ☐ Non, jamais.

Représentations sur la guerre d'Algérie

Avez-vous déjà étudié la guerre d'Algérie au cours de votre scolarité ? Si oui, précisez la classe. *

Oui , en classe d'HGGSP en terminale

Avez-vous l'impression d'avoir assez étudié la guerre d'Algérie au cours de votre scolarité ? *

- ☐ Oui.
- ☐ Plutôt oui.
- ☐ Je ne sais pas.
- ☒ Plutôt non
- ☐ Non.

Comment avez-vous l'impression de connaître la guerre d'Algérie finalement ? *

- ☐ Très bien.
- ☐ Plutôt bien.
- ☒ Vaguement.
- ☐ Plutôt mal.
- ☐ Très mal.

Que pensez-vous de la manière dont on parle de la guerre d'Algérie, aujourd'hui en France ? *

- ☐ On en parle trop.
- ☐ On en parle suffisamment.
- ☒ On n'en parle pas assez.

Selon vous, est-il important d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie ? *

☒ Oui.

☐ Non.

Si oui à la question précédente, cocher la/les raison(s) de votre choix :

☒ Cela sert à se souvenir pour honorer les victimes.

☐ Cela sert à ne pas reproduire les mêmes erreurs.

☒ Cela sert à mieux vivre ensemble.

☒ Cela sert à comprendre le monde dans lequel nous vivons.

☒ Autre : Pouvoir rendre compte d'un conflit qui a traumatisé plus d'une personne

Si non à la question précédente, cocher la/les raison(s) de votre choix :

☐ Cela crée des tensions.

☐ Il vaut mieux se concentrer sur le présent et l'avenir que sur le passé.

☐ Autre : _____

Selon vous, qui devrait s'occuper d'entretenir la mémoire de la guerre d'Algérie ? (2 choix) *

- ☐ L'Etat
- ☐ Le Président de la République
- ☐ Les musées, le monde de la culture
- ☒ L'École
- ☐ Les associations
- ☐ Les personnes ayant vécu/participé à la guerre.
- ☒ Les historiens

Pensez-vous que la colonisation de l'Algérie est : *

- ☐ Une expérience globalement positive.
- ☒ Une expérience à la fois positive et négative.
- ☐ Une expérience globalement négative.
- ☐ Je ne sais pas.

Parmi les mots ou idées suivantes, lesquelles correspondent le mieux à votre opinion sur la colonisation de l'Algérie par la France ? *(Plusieurs réponses possibles)* *

- ☐ Grandeur
- ☒ Inégalités
- ☒ Domination
- ☒ Civilisation
- ☐ Développement
- ☒ Violence
- ☐ Entente
- ☒ Guerre
- ☐ Paix
- ☐ Racisme
- ☐ Prospérité
- ☒ Découverte
- ☐ Exploitation
- ☐ Légitimité

Selon vous, quel est l'élément le plus important dans la mémoire de la guerre d'Algérie ? *

- ☐ Le rôle du général De Gaulle.
- ☐ Les attentats du Front de Libération National (FLN).
- ☐ La torture et les exactions commises par l'armée française durant le conflit.
- ☐ La torture et les exactions commises par le FLN durant le conflit.
- ☒ L'indépendance de l'Algérie.
- ☐ Le changement de République en France.
- ☐ Le rapatriement des pieds-noirs (Français d'Algérie).
- ☐ Les massacres de harkis (c'est-à-dire les Algériens ayant été associés à la France pendant la Guerre d'Algérie) à l'Indépendance
- ☐ Les soldats français morts en Algérie.

A la fin de la guerre d'Algérie, des militaires et des Français d'Algérie créent l'OAS (Organisation * de l'Armée Secrète) et militent activement pour que l'Algérie reste française. Laquelle de ces propositions vous paraît correspondre à ces personnes ?

- ☐ Les militants de l'OAS étaient des résistants qui défendaient l'Algérie française et la France. Ils ne sont pas assez reconnus.
- ☒ Les militants de l'OAS étaient des terroristes d'extrême droite qui n'ont pas été assez punis pour leurs actions.
- ☐ Je ne sais pas.

Les mots suivants évoquent-ils pour vous plutôt quelque chose de positif, plutôt quelque chose de négatif ou ni l'un ni l'autre ? *

	Plutôt positif	Plutôt négatif	Ni l'un ni l'autre
Algériens	☒	☐	☐
Français	☒	☐	☐
Musulmans	☒	☐	☐
Juifs	☒	☐	☐
Arabes	☒	☐	☐
Harkis (Algériens ayant été associés à la France durant la guerre d'Algérie)	☒	☐	☐
De Gaulle	☐	☒	☐
Armée	☐	☐	☒
OAS (Organisation de l'armée secrète)	☐	☒	☐
Pieds-noirs (Français d'Algérie)	☒	☐	☐

Selon vous, les affirmations suivantes décrivent-elles bien ou mal ce qu'ont vécu les soldats français envoyés en Algérie ? *

	Bien	Mal
Les soldats français ont commis des violences.	☐	☒
Les soldats français ont aidé les Algériens.	☒	☐
Les soldats français ont été victimes de violences.	☐	☒
Les soldats français ont été victimes d'un conflit qui les dépasse.	☒	☒
Les soldats français ont servi leur pays et obéi aux ordres.	☐	☒

Après la guerre d'Algérie, certains groupes de population se sont retrouvés en France. Pour chacun * d'entre eux, pensez-vous qu'ils ont été bien accueillis et reconnus ?

	Ont été bien accueillis et sont reconnus	Ont été mal accueillis et ne sont pas assez reconnus	Je ne sais pas.
Les soldats français	☒	☐	☐
Les pieds-noirs	☐	☒	☐
Les Juifs d'Algérie	☐	☒	☐
Les harkis	☐	☒	☐
Les immigrants algériens	☐	☒	☐

Et pour chacun de ces groupes, depuis leur arrivée en France, comment pensez-vous qu'ils se sont intégrés ? *

	Se sont bien intégrés et ont contribué à ce qu'est la France aujourd'hui	Se sont mal intégrés et demandent trop de choses à la France	Je ne sais pas
Les pieds-noirs	☒	☐	☐
Les harkis	☒	☐	☐
Les Juifs d'Algérie	☒	☐	☐
Les immigrés algériens	☒	☐	☐

Tout compte fait, quand vous pensez à la guerre d'Algérie, de laquelle de ces trois affirmations, vous sentez-vous le plus proche ou le moins éloigné ? *

- ☐ La France n'a rien à se reprocher.
- ☒ La France doit reconnaître ses crimes.
- ☐ Il faut passer à autre chose, c'est une vieille histoire.

Tout compte fait, quand vous pensez à la guerre d'Algérie, de laquelle de ces trois affirmations, vous sentez-vous le plus proche ou le moins éloigné ? *

- ☒ L'Algérie n'a rien à se reprocher.
- ☐ L'Algérie doit reconnaître ses crimes.
- ☐ Il faut passer à autre chose, c'est une vieille histoire.

Ce questionnaire est terminé, je vous remercie pour votre patience et votre intérêt. Qu'en avez-vous pensé ? *(Non obligatoire)*

Très intéressant, cela permet de voir à quel point cette guerre devrait être plus reconnue, et plus entendue pour savoir ce qu'il s'est réellement passé.

C. Table des illustrations

Figure 1 – Âge des répondants	46
Figure 2 – Événements dont ils faut se souvenir le plus selon les répondants.....	48
Figure 3 – Avis des répondants sur la colonisation	51
Figure 4 – Mots ou idées correspondants à l’opinion sur la colonisation des répondants	52
Figure 5 – Rôle des proches des répondants ayant été impliqués dans la guerre d’Algérie	58
Figure 6 – Fréquence de conversation sur la guerre d’Algérie avec les parents	59
Figure 7 – Fréquence de conversation sur la guerre d’Algérie avec les grands-parents ...	59
Figure 8 – Fréquence de conversation sur la guerre d’Algérie avec les amis	60
Figure 9 – Intérêt des répondants ayant un proche directement concerné par la guerre d’Algérie pour la politique	63
Figure 10 – Intérêt des répondants n’ayant pas de proche directement concerné par la guerre d’Algérie pour la politique	64
Figure 11 – Influence de l’intérêt politique des jeunes sur les conversations à propos de la guerre d’Algérie avec leurs grands-parents	67
Figure 12 – Premières impressions sur la guerre d’Algérie des répondants	70
Figure 13 – Premières impressions sur la guerre d’Algérie des répondants de sexe féminin	72
Figure 14 – Premières impressions sur la guerre d’Algérie des répondants de sexe masculin	72